«gueux», dans leur intimité pour s'ouvrir à une vision sociale généreuse des problèmes urbains. On ne voit guère comment cela serait quand on sait que les notables inculquent à leurs enfants l'importance de la réussite sociale qui exclut que l'on se commette et que l'on déroge ; et que ceux qui ont fait l'expérience douloureuse de la misère n'ont aucun moyen de s'organiser, car chaque fois que l'un d'eux atteint le seuil d'un certain bien-être et accède à une relative information, il s'empresse de s'apparenter aux possèdants déjà parvenus. C'est ainsi que se crée une classe moyenne au service du Pouvoir et complice de ses carences ou de ses excès.

La conscience de classe existe, mais la conscience de la lutte des classes et de ses causes ne peut être ordinairement accessible à des êtres ainsi préfabriqués. D'ailleurs les embryons de classes ne se fondent pas sur la connaissance, mais sur la «clientèle» et l'argent. «Sur le plan de la structure sociale, les experts les plus avertis admettent actuellement que le Zaire est subdivisé en classes sociales dont la nouveauté et l'antagonisme latent sont à la mesure des prétentions du Chef Suprême que Vous êtes. Ces classes sont :

- 1) Le Président-Fondateur et sa clientèle ;
- 2) La grande bourgeoisie potentielle (idée de possibilité et de puissance, il ne s'agit pas d'une bourgeoisie du Savoir...);
- 3) La nouvelle petite bourgeoisie ou classe moyenne ;
- 4) Les salariés; »

La clientèle présidentielle est évaluée à 50 individus !.. mais la grande bourgeoisie existe, elle regroupe quelques milliers de personnes pour l'ensemble du pays (1 000 - 2 000 , vraisemblablement pas davantage). On peut dire qu'elle est «potentielle» car elle acquiert lentement de la puissance (en nombre et en pouvoir), et le terme employé par les commissaires du peuple inclut bien une idée de possibilité et de puissance, mais ce n'est en aucun cas la montée d'une bourgeoisie du Savoir : le pouvoir et l'hédonisme y priment la connaissance. Et de toute façon il s'agit là d'une bourgeoisie d'affaires qui ne constitue, en aucun cas, les interlocuteurs des experts internationaux qui fournissent leurs prestations au Gouvernement zaïrois.

Ainsi faute d'interlocuteurs avertis, quelle que soit la façon dont on aborde la relation entre Pouvoir et Savoir le dialogue paraît presque impossible. On a même le sentiment que l'économie de l'évolution lente d'une société ne peut être faite. Mais la technologie a imposé un rythme insensé. C'est pourquoi les parents sont impuissants à éduquer leurs enfants dans un système qui ne relève pas de leur sensibilité et de leurs traditions. Les enfants s'en trouvent désemparés, nombreux sont ceux qui ne s'identifient plus à rien de socialement stable (49). C'est là ce qu'on appelle «le choc du futur», mais un futur qui n'a pas ses origines dans la culture de ceux qui le subissent. Une des questions que les villes modernes d'Afrique amènent à se poser est de savoir s'il y a seulement accélération rapide et temporaire mais assimilable de l'Histoire, ou s'il y a risque d'ethnocide.

- (48) «Lettre ouverte au Citoyen-Président».. p. 21.
- (49) Ce sont les conclusions auxquelles arrive également une orthophoniste spécialisée dans l'acquisition des structures logiques chez l'enfant, après 15 ans de vie professionnelle, dont 10 ans en Afrique aux Comores (Kiswahili), au Zaïre (Lingala, Kikongo), au Cameroun (Ewondo, Bamiléké, Douala, etc...)

Quoiqu'il en soit, à Kinshasa l'aliénation est très puissante, car les langues bantoues parlées y sont très appauvries. Elles ne suffisent pas en outre à exprimer les concepts modernes. Cela donne des textes comme celui-ci :

«Authenticité élingi koloba, sources d'inspiration na makambo mauso, tozali kosala-ndenge ezali conçu, pensées par nous-mêmes» (50).

Traduction: «Authenticité veut dire: sources d'inspiration dans les affaires personnelles. Nous devons faire ce qui est conçu, pensé par nous-mêmes».

On voit que pour l'une ou l'autre langue parlée cette phrase demande une traduction. En plus tous les mots philosophiques ou abstraits sont français, les autres

Ainsi que ce soit en langue française ou bantoue il faut pratiquer un réel syncrétisme, ce qui suppose une dialectique très élaborée. Cette dialectique ne peut se fonder que sur l'expérience d'une culture et d'une civilisation. Ce qui ne paraît laisser le choix qu'entre :

- ou l'ethnocide, s'engloutir dans la culture de l'autre, ce qui en suppose la pratique intime, sous réserve que l'autre ne dresse pas une barrière infranchissable à coloration raciste ;
- ou l'acquisition d'une expérience, d'une histoire, d'une profondeur temporelle de la pensée sociale. Et l'on pressent qu'il faudra bien des événements, une immense misère, pour que les nantis soient convertis à la pensée sociale et démocratique, ou balayés.

Bref le dialogue et l'urbanisme de participation ne semblent pas pour un avenir immédiat. Il faut alors envisager d'autres voies.

Parmi celles-ci il y a la voie mythique qui est le recours habituels des vaincus et des opprimés. C'est cette voie qui déjà permettait aux Celtes de gagner dans l'imaginaire les batailles perdues sur le terrain (51). C'est elle qui autorise toutes les reprises de confiance en eux-mêmes des peuples écrasés par l'énorme ou l'inconcevable. Sur cette voie les Ganelon cheminent pour le réconfort des empereurs bafoués.

Et certes tous les anciens colonisés l'ont utilisée :

«La domination étrangère brisant les strucutres traditionnelles a aboli aussi notre méthode de travail et nous a imposé la sienne à son profit. Notre méthode a été exportée en dehors de l'Afrique, tout comme le sont nos matières premières que l'on travaille

- (50) TSHIBWABWA et NKUMBI KAMANA TSHILOMBA, CONCEPTION PHILOSOPHIQUE DU RECOURS A L'AUTHENTICITÉ, (p. 28).
- (51) Cf. MARKAL (Jean), LES CELTES, déjà cité.

ailleurs, pour qu'elles soient revendues à un prix exorbitant, et comme les propres fils de ce continent étaient déportés et vendus ailleurs commes esclaves» (52).

Ce texte, à l'usage des Zaïrois, explique pourquoi l'économie zaïroise ne marche pas : «la domination étrangère (...) a aboli notre méthode de travail».

Mais explique pourquoi aussi les Européens sont dynamiques et efficaces : «Notre méthode a été exportée en dehors de l'Afrique», auprès de nos anciens colonisateurs, qui justement en ont profité pour nous asservir avec notre propre méthode. C'est vraiment un acte magique : la puissance des sorciers s'en est allée et voilà qu'à nouveau elle revient (technologie), mais ils n'en sont plus les maîtres. Et la preuve est simple puisque c'est «comme» la traite des esclaves et le vol des matières premières revendues transformées. Personne ne peut nier ces deux derniers points, donc le premier n'est pas niable. Amalgame : ce n'est pas une spécialité zaïroise...

Ainsi dans le discours on créé le mythe, mais c'est une réalité pour les opprimés, et la face est sauvée, donc l'avenir s'ouvre. Toutes les chances de victoire sont retrouvées.

On ne peut nier l'aspect thérapeutique d'une telle dialectique. Elle redonne confiance en soi. C'est d'une saine psychologie. Mais devant la réalité à assumer cela ne peut marcher. Cette dialectique sauve la personne, mais ne sauve pas l'économie, c'est-à-dire la Société. L'urbanisme ne peut se maîtriser de cette manière.

Il reste une deuxième voie possible : c'est la démission justifiée par la conjoncture. Elle procède aussi d'un état d'opprimé, sans pouvoir parce que sans savoir, ou seulement inhibé.

On abouti dans les deux choix à un problème d'expression et de culture :

«Toute culture est véhiculée par une langue qui lui est propre. Dans la pratique, culture et langue véhiculaire s'identifient dans la maîtrise et la perfection de l'une ou l'autre. Chaque culture est solidaire d'une langue (...) il ne peut y avoir de hiatus entre la culture et sa langue.

(...) Dans la réalité actuelle (...) comment passer du français à sa langue maternelle... et vice versa.

En parlant la même langue il arrive qu'on ne parle pas le même langage ; a fortiori, en ne parlant pas la même langue, comment arriver à parler la même langage ?»(53).

- (52) TSHIBWABWA et NKUMBI, CONCEPTION PHILOSOPHIQUE DU RECOURS A L'AU-THENCITÉ, déjà cité.
- (53) MASSENE NGUENAR DIOUF, «Communication et pédagogie», 9 pages, in la revue RE—CHERCHE, PEDAGOGIE ET CULTURE No 41/42 Mai-Août 1979, vol. VII, publication AUDECAM Paris. Citations pages 6 et sq.

Or les interlocuteurs zairois n'ont généralement pas une information cohérente, mais seulement partielle, ni une langue étroitement identique de référence entre «destinateur» et «destinataire». Il existe un profond déséquilibre entre les tenants du Savoir urbanistique et ceux du Pouvoir décisionnel.

Il s'en suit nécessairement des blocages psychologiques. Ceux-ci «relèvent d'une idéologie d'infériorisation de la culture africaine (...) La Supériorité de la civilisation occidentale a valu au négro-africain le pillage de son patrimoine culturel.

(...) Le négro-africain, dans ses rapports avec l'Occident, est toujours, consciemment ou inconsciemment, manifestement ou non, psychologiquement taré.

Les faits de l'histoire qui ne furent pas et ne sont toujours pas l'honneur d'une civilisation humaine resurgissent assez vite à la mémoire —cela tient généralement à la pathologie, qui varie du complexe de culpabilité à la démence de vengeance, du paternalisme délirant à la soumission débile» (54).

Le moins qu'on puisse dire de tout cela, est que le dialogue a peu de chance de s'établir. La solution, si elle ne se trouve pas dans «le retour aux sources» (Almicar Cabral), «la négritude» (Léopold Senghor), ou dans «le recours à l'Authenticité» (Mobutu), se trouve dans l'aliénation, la soumission, l'inhibition... «Le choc du futur» semble ici presque impossible à surmonter et pourtant il faut l'assumer, c'est la règle. Dans le meilleur des cas —le plus tragique mais le seul de survie sans combat courageux— l'acculturation permet la mutation.

LE RECOURS A L'AUTHENTICITÉ

A Kinshasa, et dans les discours officiels, on répugne à la soumission apparente mais le peuple sait que la soumission lui échoit, et il n'est pas évident qu'il la préfère sous sa forme actuelle, plutôt que sous celle qu'elle revêtait dans le passé, et l'on use de l'argument mystico-mythique non par nostalgie mais par volonté de combattre. L'Autorité s'est forgé son arme : «L'Authenticité».

Mobutu s'écrie, et c'est une incantation, lors d'un meeting cérémoniel :

«Je ne suis pas un Belge d'Afrique Je ne suis pas un Français d'Afrique Je suis authentiquement zaïrois Je suis un Zaïrois et je suis d'Afrique» (55)

Cela entraîne chez les Zaïrois, et après chaque discours de cette veine, un orgueil légitime d'être Zaïrois, qui s'accompagne d'une attitude xénophobe. Il se produit une dialectique de la méfiance vis-à-vis de tout étranger :

- (54) Ibid. p. 8
- (55) Discours de MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZA BANGA, annonçant publiquement le retour à l'Authenticité.

«Katuka nayo, Mundele!» (Kikongo), ou bien «Bima nayo, Mundele» (Lingala) «Fous-le-camp chez toi, Blanc!»

entend-on dans la rue.

Les instigateurs de ces discours pensent que l'on doit être prudent dans le travail avec les «assistants techniques» et en affaires avec les capitalistes étrangers (pourtant investisseurs souhaités). Les discours renforcent par retour cette prudence qui devient méfiance. A chaque aller-retour le sentiment xénophobe croît et cela aboutit à des situations économiques catastrophiques : «Zaïrianisation».. dont les abus ne furent pas nuisibles que pour les seuls étrangers...

Cette escalade concerne nécessairement tous les comportements suscités par le Pouvoir. C'est ainsi que les propositions des urbanistes, experts venus d'Europe, en deviennent suspectes. On continue à leur laisser étudier la ville et ses problèmes, mais les opérations urbaines ne suivent pas. Cela entraînerait de lourds investissements mais le revenu zaïrois est largement détourné de son usage programmé.

Cependant la volonté de combattre l'aliénation demeure très conjoncturelle. Les besoins que les produits européens font naître, le désir d'acquérir une certaine technologie, neutralisant ce que les discours laissent imaginer.

Après la deuxième «Affaire de Kolwezi», on assiste à une soumission sans précédent du Pouvoir à la Puissance des pays nantis. Car : pas de clients pour les matières premières du Pays, pas de devises. C'est la «soumission débile», la soumission du faible, dont parle Massene Nguenar Diouf. Et c'est le blocage, car on sait, ou on croit, que le Blanc, (l'Occident), est la cause de tous les heurs et malheurs de ce pays. Mais aussi on veut ce qu'il peut fournir. Les relations humaines entre Zaïrois et «Blancs» oscillent donc entre l'arrogance et l'obséquiosité, l'exigence, la revendication et l'acceptation.

On pourrait envisager une troisième voie : l'engagement du dialogue dans l'humilité et l'estime réciproques. Mais elle ne peut être suivie car au fond des êtres, des deux côtés, il y a un préalable d'expériences interprètées avec des idées reçues et retransmises sans esprit critique éclairé. En 1968 les Congolais disaient encore «nos civilisateurs» en parlant des Belges. Stanley avait sa statue sur le Mont Stanley. En 1980 les Zaïrois disent :

«Le Blanc est un colon ou un espion» et la statue de Stanley a été remplacée par une sculpture allégorique sur le Mont Ngalièma (ex-Mont Stanley)! «Le Blanc est là pour conquérir (mercenaire) ou s'enrichir (trafiquant)».

Et en face:

«Le Noir est un ignorant, un incapble, un paresseux. Et maintenant il veut commander!... (56).

Certes il y a des gens instruits et avertis des deux côtés. Mais il y a une méfiance de plus en plus viscérale, et il y a deux côtés. Il y aura longtemps encore deux côtés.

C'est l'impossible dialogue que l'« Authenticité» renvoie aux calendes. Car Mobutu ne refuse pas le dialogue, il se contente d'affirmer qu'il ne peut s'établir qu'avec des Zaïrois «authentiques», c'est-à-dire immunisés contre les démons blancs. Mais ce concept d'« Authenticité» est flou, ce qui lui permet d'agir comme un alibi commode, car il recouvre tout et n'importe quoi, que ce soit les «Blancs», les opposants au régime, les étrangers, ou les abus perpétrés par le prince qui gouverne.

Pourtant l'idée du «recours à l'Authenticité» fut bien accueillie. Elle correspondait au désir qu'avaient les Zaïrois d'affirmer leur identité. Mais Mobutu se laissa entraîner dans le spectaculaire et la démagogique, jusqu'à la «zaïrianisation» qui viola les textes et les accords commerciaux, notamment le «code des investissements» édicté en 1970. Les premières victimes en furent les étrangers mal protégés par leur gouvernement : Africains des «pays frères», Pakistanais, Grecs, Portugais. Tous ces gens là, généralement modestes commerçants, furent victimes, et surtout les femmes qui subissent l'intolérance machiste d'une société sans respect de l'individu isolé et du faible.

En outre l'économie s'effrondra à la suite de l'accaparement de tout ce qui était entre des mains étrangères : commerces de gros et grosses épiceries—comptoirs des petites villes, industries, entrepôts. Certes cette mainmise étrangère choquait les Zaïrois, mais la brutalité de l'opération laissa le peuple affamé et le pays en faillite.

Enfin Mobutu parlant avec des mots français, dont celui d'authenticité, devant un microphone japonais, pour passer en uniforme de général belge (à peine modifié) à la télévision «made in USA», avant de rentrer chez lui en mercédes, se discrédita. Qu'y avait-il d'«authentique» dans tout ça : «Mobutu Oyé!».

Le contre-sens était flagrant : les intellectuels espéraient, d'une manière mal précisée, une exaltation du «Mutu» détenteur d'une philosophie et d'une culture contrastant avec la brutale agressivité «européenne», mais intégrant le monde moderne et ses

^{(56) «}Le Bianc est un colon ou un espion», cette phrase m'a été jetée à la figure un soir au sortir d'une conférence alors que j'essayais d'engager la conversation avec mon voisin Zaïrois. «Le Noir est...» phrase-clef de tant de conversations entre commerçants européens travaillant en Afrique Noire. Mais la couleur de la peau est commode pour le régime, elle dérive de la lutte des classes sur l'impasse du racisme. Certes Mobutu croit à l'Authenticité, mais il a l'art de de détourner la critique de ses compatriotes.

apports matériels. Et probablement qu'au début l'idée de Mobutu rejoignait cette nébuleuse idéologique, mais ne pouvant empêcher la dégradation de son image de marque, il fut entraîné à surenchérir sur sa grandiloquence, jusqu'au délire verbal.

Or, ou bien l'authenticité était une idéologie culturelle de portée limitée, permettant d'opérer avec douceur, en respectant les sensibilités, une mutation nécessaire d'une société traditionnelle pré-industrielle en une société urbaine moderne ; ou bien c'était la révolution radicale préconisée par Mobutu et propagée par les jeunes fanatisés de la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution (JMPR) qui terrorisaient les Kinois des «cités» et des «extensions». Ce fut la deuxième orientation qui prévalut, elle était vouée à l'échec, elle échoua.

Et les «commissaires du peuple» s'interrogent : «Notre peuple se nourrit-il seulement de slogans idéologiques monolithiques, ou aura-t-il jamais la chance de vivre un jour comme un peuple libre» (57).

Cependant cette tentative de l'«authenticité» est révélatrice d'une sorte de désespérance. Son échec renforce le sentiment qu'on ne peut échapper au type de société propagé par les «Blancs» qui de leur côté déplorent qu'aucun interlocuteur n'ait pu se préciser à travers elle. Cette désespérance cependant n'est ressentie que par l'intelligentsia —très peu de gens, faiblement intégrés au système politique zaïrois, et pourtant bien souvent prêts à tout pour être consultés—car tous les autres Zaïrois, dans les villes, quoique facilement fascinés par la parole, le logos, ne réagissent vraiment qu'aux faits. Ils en ont trop vu. Et les faits sont obérés par cent ans de colonisation et d'hégémonie technique européennes, complétée par vingt ans de discours ronflants et mensongers (58). On ne peut s'évader de cela.

Ainsi la réalité du Savoir (les villes que le Savoir a permis de réaliser) reste d'un côté, l'apparence du Pouvoir de l'autre. Quoique cette affirmation puisse être nuancée. Le Savoir et le Pouvoir se rencontrent mais ne s'allient pas. Cependant il arrive qu'ils produisent en collaboration. Mais ceux qui ont accapré le Pouvoir officiel au Zaïre s'identifient aux anciens colonisateurs et ceci de deux façons : ils imitent les colonisateurs et affectent de les mépriser parce qu'ils s'aliènent dans leur culture , en même temps ils les continuent. Mobutu se dit héritier de Léopold (59) et se fait le champion de l'Authenticité, mot emprunté aux anciens colonisateurs. Dans les faits le poids des modèles européens et américains reste considérable.

En somme l'évolution lente qui a permis l'émersion des pays d'Europe dans leurs structures d'État moderne, se produit ici après que l'État moderne ait été décidé de l'extérieur et au vu de modèles extérieurs (60).

- (57) «Lettre ouverte au Citoyen Président...», p. 117.
- (58) Ibid. passim.
- (59) Et cela peut s'admettre, car Léopold II était propriétaire personnel de l'Etat *indépendant* du Congo, ensuite ce fut la Colonie Belge : Mobutu est un «mfumu», donc usufruitier personnel, du nouvel Etat *indépendant* du Zaïre...
- (60) Et ces modèles changent. Cela ne se traduit que par des vocables différents : bourgmestre (belge) devient commissaire (totalitaire de l'Est) ; monsieur (belge) devient citoyen (Révolution Française). Après son voyage en Chine Mobutu est devenu le «grand Timonier» (le timon est inconnu des Zaïrois). La dictature se perpétue.

C'est bien là d'ailleurs une des critiques fondamentales qu'on peut opposer à l'accession des pays d'Afrique noire à l'indépendance : celle ci n'a d'abord consisté qu'en l'installation d'une structure d'apparence qui est un leurre. L'évolution lente qui doit aboutir à l'émergence d'Etats de type moderne (plus ou moins démocratiques et organisés) se poursuit. Mais les structures en place apparaissent comme une commodité, alors, qu'elles sont une déviance, voire une voie de garage.

Malgré tout cela la ville croît. Combines et compromis en assurent la progression. Une classe de spéculateurs discrets ou cyniques (pour les mieux placés) prospère de cet état de fait et s'enrichit aux marges des cultures.

Cependant le peuple Kinois, la masse des petites gens sévèrement éduqués par les Belges, continue d'afficher la simplicité et l'honnêteté comme valeurs de référence. Il tente, et réussit à sa façon, une adaptation constante aux événements qui l'agressent et à la croissance urbaine qui le dépasse. On peut trouver dans cette adaptation matière à réflexion.

CHAPITRE 3

LES CITADINS ET LES DETENTEURS DU SAVOIR ET DU POUVOIR Le pragmatisme et le dynamisme Kinois

LE POUVOIR ET L'INITIATIVE

On a vu que malgré l'incompétence, feinte ou réelle mais apparente, des Autorités et l'interdiction de fait de toute action à caractère social et à dimension politique, si elle n'est pas contrôlée par le MPR, les Kinois adaptent leurs conditions de vie à leurs besoins dans la mesure du possible, et plus souvent leurs besoins à leurs conditions de vie.

Les Kinois en effet font montre d'une réelle capacité sociale d'adaptation. La croissance sans contrôle de la ville, les modifications apportées au paysage urbain depuis 1960, en témoignent. Car «sans considération d'origine et de culture, (la ville) impose aux habitants ses propres structures, universelles, liées aux nécessités et aux tensions de l'économie moderne» (1).

Cette capacité d'adaptation s'exprime en dehors du Pouvoir politique : «Sauf erreur de notre part, il n'existe, depuis l'indépendance aucune politique d'habitat au Zaïre. Les institutions spécialisées qui œuvraient en ce domaine, ont comme tant d'autres péri ou (sont) en voie de dépérissement par suite de détournement.

Plusieurs villages et centres extra-coutumiers zaïrois du temps colonial n'existent plus que par leur nom. (...) La multiplication des zones de squatting et bidonvilles n'a de limite que la pauvreté des habitatns. Il suffit de regarder la dégradation de Kinshasa pour nous convaincre de la véracité de notre propos» (2).

Les zones de squatting, qui ne sont pas des bidonvilles mais s'apparentent à un habitat d'attente et de transition, sont des expressions très pragmatiques du dynamisme kinois et procédent d'une analyse réaliste, quoique probablement inconsciente, du phénomène politique et du phénomène urbain. En vérité les gens savent ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. Ils connaissent leurs forces et leurs capacités. Ils savent aussi qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Mais ils n'ont pas su, ou pas pu, organiser leur réflexion sur la ville, car c'est un ensemble très récent, un agrégat de personnes qui n'ont guère de traditions spécifiques pour bien l'appréhender. Aussi l'action de ces personnes, de ces citadins, procède d'une idée « a priori» de la ville et d'une adaptation de la tradition villageoise, lorsque c'est possible, et dans la mesure du possible. Elle ne s'exerce qu'au niveau de la rue ou de l'ensemble de quelques rues, jamais au-delà de la collectivité (quartier). Au-dessus de ce seuil les Kinois pensent, et les responsables ont favorisé cette idée, que ce n'est plus de leur ressort, que c'est «de la politique» et qu'ils ne sont pas, qu'ils n'ont pas le droit d'être, des «politiciens». Ainsi l'organisation sociale des petites gens se cantonne à leur environnement proche.

- SAUTTER (Gilles), DE L'ATLANTIQUE AU FLEUVE CONGO. UNE GEOGRAPHIE DU SOUS-DEVELOPPEMENT:, Paris, Mouton éditeur, 1966. 2 vol. 1 102 pages. Citation p.159.
- (2) «Lettre ouverte au Citoyen-Président», p. 131. Les signataires veulent dire que les Centres extra-coutumiers et les villages existent toujours mais ont décuplé leur étendue et se dont modifiés de manière méconnaissable. Or ces C.E.C étaient à leurs yeux des réussites et il n'en reste que le nom.

On peut considérer plus particulièrement trois formes d'intervention :

- la construction des maisons et l'agencement des parcelles dans les zones d'extensions en auto-construction ;
- l'organisation des rythmes journaliers et l'adaptation du paysage immédiat (la parcelle) à ses rythmes dans les quartiers d'avant 1960 ;
- la mise en valeur maximale de l'espace privatif (parcelles) et de ses abords (bords de rues et trottoirs) dans les quartiers soumis aux flux socio-économiques qui animent la ville.

L'ACTION DES HABITANTS DES ZONES D'AUTO-CONSTRUCTION (Z.A.C.)

Depuis 1958 le site a été squatterisé. Il s'agissait au départ d'un acte politique de revendication. Après 1960, c'est devenu la règle pour les nouveaux venus : s'installer à tout prix et si possible prés des lieux d'emploi et d'approvisionnement.

C'est pourquoi l'espace entre les «cités» d'abord, le reste de la plaine de Kinshasa ensuite, puis les collines encore proches au sud, la plaine entre N'Djili et N'Sele et enfin les collines au sud de cette plaine et à l'ouest de la capitale, ont été envahis. La forme d'urbanisation qui en est résultée, est la plus simple qui soit : la conquête continue de l'espace sur un modèle infiniment perpétué qui n'est que la répétition du plan en damier qui fut celui adopté pour les «anciennes cités» et les «nouvelles cités». C'est en effet le plan le plus facile à reproduire.

Cette occupation représente la seule prise de possession possible pour les squatters dont l'unique souci immédiat et bien analysé est de se fixer et de construire leur maison, aussi aucun espace ne fut réservé pour les équipements d'accompagnement. Outre la vision courte et très individualisée des nouveaux venus, l'esprit de spéculation, le désir de s'enrichir ou plus généralement la recherche de moyens pour continuer à paraître, poussèrent les chefs de terre à vendre le maximum de terrain, sans ménager d'espaces disponibles en dehors de la voirie. Il est vrai aussi que leur vue des questions urbaines était aussi courte que celle de leurs acheteurs. (Ces chefs de terre cependant restèrent pauvres en biens modernes, ce sont finalement peut-être les seuls Kinois «authentiques»!)

C'est pourquoi les quelques rares écoles et dispensaires qu'on y rencontre s'élèvent dans les vastes concessions des missions qui généralement s'implantèrent bien avant l'indépendance à proximité des villages phagocytés par la ville depuis 1960. Les autres équipements s'installèrent sur une modeste parcelle encore disponible : telles les «maisons de quartier» et de «zone» (3) ; ou sur la chaussé : tels les marchés qui barrent entièrement plusieurs des innombrables rues parallèles et peu carrossables (non revêtues) qui strient le site. Il arrive même q'une «maison de zone» (maison abritant le

⁽³⁾ Car ces communes (zones) furent créées bien après que le squatting ait envahi les nouveaux espaces au sud et à l'est de la ville. Squatting au sud : 1964; création de commune : 1967.

siège de la commune) se trouve en un espace réservé par les Belges, sur le territoire d'une commune voisine. Quant aux autres équipements, ils sont absents. Comme certains axes des «cités», plus larges que les autres et revêtus, structuraient la ville, ils furent prolongés dans les extensions, avec des emprises de même largeur. Ils s'orientent tous nord-sud et structurent également ces zones d'auto-construction. C'est le long de ceux-ci que se rencontrent les quelques activités commerçantes : bars, épiceries, boutiques en tout genre. Les artisans se dispersent dans le tissu urbain. Cependant lentement ces pénétrantes nord-sud attirent les activités induites au fur et à mesure que le bitume y progresse.

En effet ces zones d'extension ne peuvent être complètement ignorées du Pouvoir urbain, car elles abritent près des deux tiers de la population kinoise—et ce chiffre va s'amplifiant au fil des ans— C'est pourquoi les axes majeurs sont assainis et revêtus. Il arrive qu'ils soient également équipés en éclairage public.

Ainsi progressivement s'élabore un urbanisme sans caractère et sans avenir décent. Un jour viendra où le Pouvoir sera obligé de reconnaître la légitimité (4) de l'occupation de ces extensions et de les équiper. Dans aucun pays du Tiers Monde on a imaginé d'autres solutions juridiques et politiques : que ce soit en Amérique latine ou en Asie du Sud (5).

La construction par étapes —maisons évolutives, faites d'ajouts successifs de pièces— est une des caractéristiques de l'auto-construction. Ainsi les parcelles se densifient et les arbres en poussant masquent de leur feuillage pérenne la monotonie de l'urbanisation. Mais alors aussi il faut casser à chers deniers ce qui a été implantés sans planification urbaine, pour équiper et restructurer rationnellement l'espace.

Cependant on ne peut envisager que les bull-dozers passent et que des quartiers entiers soient rasés (6). Seuls les points très attractifs de la ville —rares dans les extensions —sont, à terme, soumis à une pression assez forte pour être modifiés fondamentalement.

On peut donc affirmer que les Kinois collectivement, mais par juxtaposition de décisions individuelles, donc inconsciemment en tant que collectivité, façonnent la ville sans que le Pouvoir, inopérant, puisse y changer grand chose. Si bien que malgré le Savoir (étranger) des urbanistes, malgré le discours triomphant du Pouvoir; les Kinois des zones d'auto-construction font eux-mêmes la ville. Ils démontrent par leur implantation la puissance de leur dynamisme et affirment leur Vouloir. Le Pouvoir en perd encore de sa crédibilité.

- (4) Car leur occupation s'est faite dans le droit coutumier, avec l'accord des chefs de terre traditionnels. La loi écrite ne peut que l'entériner ou se voir contrecarrée...
- (5) GRANOTIER, LA PLANETE DES BIDONVILLES.
- (6) Quoique ce genre d'urbanisme se pratique fréquemment dans certaines villes africaines, notamment à Yaoundé ou personne encore n'a évalué le coût d'une telle politique urbaine, ni tenté d'en mesurer les effets.

«Au commencement était la Parole, et la Parole a engendré l'action», dit Mobutu dans «Paroles d'un Président». Malgré l'aspect volontairment biblique du propos, il semble que l'action n'a pas attendu la parole pour se faire. Davantage : la squatterisation des zones d'auto-construction s'est faite contre la loi (qui émane du Président) puisque les chefs de terre ont loti et distribué les terrains, alors que la loi dit que désormais seul l'Etat peut disposer de la terre !...

L'ORGANISATION DES RYTHMES JOURNALIERS ET L'ADAPTATION DU PAYSAGE IMMEDIAT

Tous les habitants de Kinshasa sont soumis à des rythmes très urbains :

- séparation fréquente, matérielle et psychologique, entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi.
- grande distance entre le lieu de résidence et le lieu d'approvisionnement, donc migrations alternantes ;
- usage, impensable en brousse, du bus ou du fula-fula bondé, pour tous déplacements de longue distance,
- passages répétés d'un type de quartier à un autre,
- circulation accélérée et diversifiée de l'information,
- agression quasi continue du milieu urbain...

Et certainement bien d'autres, dont aussi :

- dispersion de la famille sur une très grande surface,
- scolarisation des enfants,
- manifestations politiques obligatoires,
- mode et slogans... etc...etc...

Cela modifie inéluctablement et définitivement-si l'on reste dans le même environnement— les comportements, car les besoins changent et la facilité de contenter ceux qui ont été acquis ailleurs (en brousse, en forêt, en de gros villages ou de petites bourgades) est accrue.

Donc il faut aussi modifier les cadres de vie. Pour accroître les revenus, car l'usage de la ville coûte cher, on densifie la parcelle et on loue à des résidents— chambres en batterie au fond de la parcelle ou à des commerçants ou artisans — boutique ou atelier sur la rue.

Pour comprendre la perte de l'espace périphérique —très vaste au village —on améliore le confort de la case, comme le révèle l'enquête sur l'habitat en hauteur à Kinshasa (7) : plus l'espace disponible autour de la maison, sur la parcelle et hors la parcelle, est vaste, moins le confort intérieur compte pour les occupants.

Pour satisfaire les obligations sociales --traditionnelles- on engage des dépenses de prestige.

Tout cela coûte cher. Les familles ainsi passent du troc plus ou moins total à l'usage intensif de la monnaie. En ville l'offre est agressive, on ne peut l'ignorer, il faut s'y

(7) MAXIMY (R. de), L'HABITAT EN HAUTEUR, déjà cité.

soumettre, donc produire de l'argent ; participer à la production de richesses, donc entrer dans le jeu capitaliste où l'argent est le seul moyen d'acquérir les biens convoités.

Le paysage devient objet de spéculation, il en est remodelé dans le détail, sinon dans ses grandes lignes, par l'exploitation maximale de la «rente de situation». Par le sur-usage qui est ainsi fait de l'espace social, la fréquentation de la rue change également : tout se modifie. Même le Kinois subit des transformations profondes. Si par sa sensibilité acquise dès l'enfance, il demeure villageois, ou l'habitant d'une cité paisible de l'époque coloniale où la rue appartenait aux bicyclettes, où les maisons étaient chacune seule sur sa parcelle, où celle-ci était entourée d'une haie vive ; par les besoins auxquels il se soumet, par l'habitude qu'il prend d'évaluer chaque chose en fonction de ses revenus, en termes de coût et de capacité d'intervention, il est un être nouveau : un mutant social si l'on peut dire.

Espace modifié dans son allure et son usage, humains modifiés dans leurs comportements : malgré les projets belges de longue durée, les cités, très densifiées, ne sont plus une œuvre intégralement coloniale. Là encore elles se sont assez lentement transformées, sans que le Pouvoir intervienne, soit pour interdire, soit pour favoriser l'intégration des nouveaux venus.

Devant la vitalité des populations, la politique du discours, entrepris pour le bruit et le charme des mots, tourne court. Le Pouvoir démissionne à son insu, ou avec sa complicité active, devant le Vouloir du Kinois qui existe mais n'est jamais clairement formulé. C'est pourquoi on ne peut que le mentionner, sans pouvoir en faire l'analyse.

Il faut cependant rappeler que la tentative de «salongo», qui eut pu être une manière habile de démocratie directe (8), pour orienter l'urbanisme dans la «vieille» ville, a tourné court faute de cadres compétents pour diriger cette opération collective d'entraide. Pour s'exercer le Pouvoir n'avait pas le Savoir adéquat. Et aussi faute de la part des responsables, de croire au discours dont ils profitent.

LA MISE EN VALEUR DES ESPACES PRIVATIFS ET PUBLICS LE LONG DES GRANDS AXES ET AUTOUR DU GRAND MARCHE

Vecteur du trafic, la grande pénétrante du Boulevard Kasa-Vubu et les deux axes qui lui sont parallèles, sont appelants et portent des activités très nombreuses. Il en est de même dans un cercle de 300 mètres de rayon autour du Grand Marché. Les trottoirs favorisent les tractations commerciales. Chaque parcelle abrite deux activités ou plus. C'est pourquoi, dans ce périmètre et le long des pénétrantes, la densité de population résidente diminue et celle des activités commerciales et de service augmente. En corollaire, puisque la rente du sol est forte, l'espace est convoité. Il devient objet de spéculations soutenues. Les immeubles de plusieurs niveaux montent. Le paysage s'urbanise, l'habitat en hauteur et en continu apparaît. La rue tend à

(8) Cette tentative de démocratie directe a été tentée ailleurs avec un certain résultat. Voir à ce sujet : BRET (Louis), «La zone Nylon à Douala» pp. 163-174, et ARAUD (Christian), «A Mexico une expérience d'advocacy planning» pp. 175 à 183 de la revue PROJET, numéro spécial de Février 1982, No 162 , intitulé L'EXPLOSION URBAINE DU TIERS MONDE. ressembler à celle, quelconque, d'une ville d'ailleurs, déjà ancienne. C'est dire qu'un moment vient dans la croissance urbaine où l'on passe au-delà des particularismes régionaux, pour s'aligner sur des modèles internationaux et passe-partout. Bien que dans ce cas —ce qui se produit en quelques autres points de la ville «indigène»— les promoteurs aient consulté les services de l'Urbanisme pour être en règle avec la loi, le Pouvoir n'a finalement rien proposé, il s'est contenté d'entériner les faits, montrant encore par cela même son incapacité d'action face aux dynamismes kinois. (Il faut noter ici que la loi appliquée en matière d'urbanisme demeure la loi coloniale. Cependant lorsqu'il y a règlement d'urbanisme, comme c'est le cas pour certains points de la ville, c'est lui qui est suivi).

On voit par ces trois formes d'intervention que les difficultés rencontrées façonnent les esprits. En effet même s'ils ne sont pas vraiment motivés par la politique les habitants de Kinshasa cherchent nécessairement la meilleure adaptation à la réalité quotidienne pour s'en sortir.

AUTHENTICITÉ VRAIE OU ALIENTATION

Proposer une stratégie d'urbanisation acceptable pour les Kinois signifie que les effets de cette stratégie : modifications apportées au fonctionnement de la ville, maîtrise des extensions, leur assurent un meilleur usage de leur ville et un sentiment plus intime d'en être propriétaire. On ne peut définir une telle stratégie qu'en saisissant la «citadinité» des comportements des Kinois laquelle se traduit par l'expression spatiale de la ville non maîtrisée par le Pouvoir, par l'usage de cette expression et par le discours que cet usage favorise.

On vient d'observer que bien que Kinshasa soit un phénomène social sans équivalence dans leur mémoire, elle devient de plus en plus une expression spatiale et culturelle des Bantu, principaux acteurs et usagers permanents de la ville.

On peut désormais se poser la question de savoir si les Kinois doivent se soumettre aux normes d'existence que la ville (d'origine étrangère) leur impose ; ou s'ils ont une possibilité de la voir se modifier pour les favoriser comme acteurs urbains et les servir comme usagers.

Avant toute tentative de réponse il faut examiner les éléments d'action en présence. A Kinshasa il y a :

- Une population bantoue dépassant deux millions d'individus (en 1981) qui :
- pratique une langue bantoue (Kikongo ou Lingala, langues voisines et de mêmes structures).
- a conservé sa structure familiale et relationnelle (9),
- a maintenu ses coutumes alimentaires,
- maintient son contact avec le pays Kongo et du Bandundu, principales régions de ses origines.
- (9) «Même dans les grandes agglomérations urbaines, les liens ethniques gardent en partie leur force, et les ethnies leur contenu», G. SAUTTER, p. 159 DE L'ATLANTIQUE AU FLEUVE CONGO.

- ne possède guère de pouvoir d'achat,
- est fortement analphabète et même illetrée,
- a une très faible capacité technique,
- ne connaît rien, ou si peu, du reste du monde.
- *Une population «européenne»* fluctuant entre 20 000 et 40 000 personnes selon la conjoncture et qui :
 - réagit comme une classe très structurée et très séparée,
 - utilise le français comme une langue première ou véhiculaire,
 - pratique une vie de relation familiale et sociale fondée sur les structures de l'Europe la ique quoique christianisée,
 - a des coutumes alimentaires qui nécessitent partiellement des importations,
 - maintient son contact avec l'Europe à travers une vie privée suivie et un réseau public d'informations très dense,
 - possède un très vaste pouvoir d'achat, d'autant plus conséquent que cette population pratique le change parallèle de manière continue,
 - est fortement lettrée, techniquement informée,
 - connait surtout le reste du monde.
- Un groupe de responsables qui forme déjà une classe possédante, tenant le pouvoir politique et qui a sa clientèle. L'ensemble formant des sous-groupes assez proches des «gentes» romaines de l'Empire.

Cette classe, issue de la population bantoue, en pratique le genre de vie et se réfère sentimentalement aux mêmes valeurs, dans une appartenance personnelle aux acquis de l'éducation traditionnelle. Mais aussi elle possède certaines clefs de la vie publique «européenne», suffisamment pour enclancher des modes «européanisantes» dans l'authenticité déclarée, insuffisamment pour saisir les fondements des sentiments qui motivent «les européens», malgré ses tentatives pour forcer les serrures.

En outre elle est très restreinte un ou deux milliers de personnes qui d'une manière ou d'une autre se connaissent, ou feignent de toutes se connaître, c'est pourquoi les Kinois les appellent les «Je-le-connais».

Situé socialement en charnière de deux vastes ensembles culturels qui n'ont pas de relations pyscho-sociologiques approfondies, ce groupe joue de sa position pour asseoir son pouvoir. Il y a certes des dupes dans cette situation, mais chacun croit que c'est l'autre et que lui y trouve son avantage (accès aux produits européens pour les Kinois, affaires et alliance politique pour les Européens, enrichissement rapide pour les responsables), tous ainsi espèrent duper et ne pas être dupés..

En horizon lointain de ces protagonistes il y a un petit siècle de colonisation et de status inégaux pour les peuples en présence.

En horizon rapproché il y a *l'Europe égoiste*, accapareuse et *l'Afrique Noire* qui se veut, et ne se veut pas dans le même mouvement, moderniste et qui est technolâtre; qui se veut, et ne se veut pas, preneuse du reste du monde; qui cherche partout

les bonnes raisons de ses modes de vie et les justifications de ses malaises, qui est plus que jamais en économie périphérique de l'Europe. Il y a l'Afrique Noire qui n'ose pas vraiment se contempler dans sa richesse culturelle et sa diversité, qui cherche toujours ailleurs une approbation.. non par sagesse, mais par inquiétude et insécurité...

Enfin le cadre de vie de cette société aux structures si différentes selon les origines, s'articule sur un fleuve et le paysage qu'il a façonné. Ce site joue un rôle fondamental. De par sa morphologie il favorise les disparités, en accentuant les différences et en compliquant les alliances... L'occupation et l'utilisation de ce site transcrivent dans l'espace les ruptures sociales de la ville. Cela a été clairement et longuement exposé à travers l'ensemble de l'Atlas de Kinshasa. Il n'y a pas à y revenir.

Mais la connaissance du manteau d'Arlequin, ou de la couverture de gueux, qu'est Kinshasa dans les expressions de son évolution et de sa situation présente, n'informe guère sur la capacité du Kinois à possèder sa ville ou sur la nécessité où il se trouve de la subir !...

On a certes vu qu'il occupait l'espace, le modifiait par petites touches innombrables, se trouvait une place supportable pour s'incorporer à la grand'ville. Mais est-il un être violenté et contraint? Le conquérant d'un empire abandonné par ses constructeurs? Un mutant qui passe de la contrainte à la domination de ce milieu sécrété par d'autres humains? Rien ne permet de dire «scientifiquement» ce qu'il en est...

d'une part aucune enquête n'a été montée et menée dans ce sens. Car les «sachants» de l'urbanisme avaient des échéances à tenir et une solution rapide à proposer (reste à savoir s'ils ont rempli le contrat qu'ils s'étaient implicitement fixé : résoudre le contrôle de l'urbanisation de Kinshasa...)

- d'autre part aucun comportement saisissable à travers les analyses que l'on a faites sur la ville depuis l'Indépendance, n'est assez significatif pour en tirer une réponse certaine.

C'est pourquoi ce qui suit n'est qu'une spéculation, une sorte de manière de réfléchir en écrivant. Cette réflexion doit cependant être tentée, car après six ans passés à étudier la capitale du Zaïre, dans un projet délibéré de la connaître à fond pour influer sur sa croissance incontrôlée, on doit tenter à la fin de ce travail une explication, sans avoir l'illusion de détenir la vérité, mais en ayant celle ce croire que cela en aidera d'autres à agir...

Le «Mutu» se trouve en contact avec le reste du monde. Cela se passe chez lui dans la grande ville, la grande exposition qui est une vitrine du monde extérieur. Elle est pour lui monstrueuse dans tous les sens du terme (y compris celui de «la mostra» qui est encore le terme employé chez les Italiens). En arrivant à la ville non seulement il la saisit par tous ses sens, mais encore il la pénètre puisque cette «montre» occupe une partie de l'espace et prolifère. Mieux, il participe à son existence croissante puisqu'il la nourrit de sa vie et la rassasie de son travail. Ce qui se traduit à terme par une concentration plus forte en un point de la ville ; densité ; ou par une nouvelle bicoque en périphérie : extension.

Pour arriver à cette situation remarquable il a fallu que le «Mutu», résultat temporaire d'une culture, d'une «authenticité» dira le discours zaïrois à partir de 1974, s'adapte en assimilant une foule de données qui lui sont livrées vivantes, avec pour seule notice explicative et seule posologie la vie de ceux qui l'entourent. Donc il expérimente et choisit nécessairement la solution qui lui est la plus accessible, c'est-àdire la plus facile.

Jusqu'alors rien que de banal. Tous les ruraux de la planète arrivant en ville et la pratiquant (comme on pratique un commerce, et comme on pratique une religion) sont confrontés à une telle démarche.

Là où cela devient typiquement et particulièrement zaïrois, c'est que la cellule initiale de la «montre», le premier noyau urbain à double composante : la ville «européenne» et «le Belge», est d'une fécondation étrangère. L'engraissement de cette cellule s'est fait sur une structure importée, imposée, contraignante, avec une population bantoue.

Des conséquences, la plus évidente et la plus contraignante est que 98 % de la population de la ville est bantoue. Une telle population impose ses besoins. Toutes les activités artisanales et commerciales à son service sont donc significatives de son genre de vie. Celui-ci relève des caractéristiques que l'on vient de signaler et de bien d'autres difficiles à cerner. Notamment il sollicite de la part de la société traditionnelle deux types de produits de consommation courante : la satisfaction des besoins élémentaires, vitaux et immédiats, tels que nourriture, vêtements, meubles et ustensiles sommaires ; la possibilité de contacts, de rencontres et d'échanges : lieux de réunion (parcelles des uns et des autres, petites rues de dessertes à usage piéton envahies par les riverains, espaces semi-publics devant les maisons, placettes quand il y en a), bars, clubs...

C'est pourquoi, hors la ville «européenne», le Centre des Affaires, le Centre Administratif, les «beaux quartiers» peuplés d'étrangers, les zones industrielles et les réseaux qui les innervent, la rue est animée par les Kinois. C'est leur domaine. Ils l'imprègnent. S'il y a une authenticité kinoise, c'est là qu'elle se manifeste.

Ce qui signifie que les «cités» construites par les Belges dans l'esprit du projet de société qu'ils élaboraient, les équipements d'accompagnement, les réseaux, sont activés par les Kinois.

Tant que le Pouvoir urbain était belge, il s'imposait dans la structuration et l'usage de l'espace, à travers son Savoir spécifique et adapté aux techniques. Mais à présent un Pouvoir officiel sans réel Savoir urbanistique et sans dynamisme social ne peut imposer une marque dont au demeurant il n' a aucune conscience. Les Kinois se trouvent ainsi nantis d'un capital en déshérence soumis aux pulsions de la société qui en use, mais aussi à leur excès. En plus il n'est pas vraiment entretenu. Si bien que la dégradation lentement abaisse le niveau de confort matériel proposé initialement, grippe le fonctionnement des unités construites et de leur ensemble, détourne les «cités» de leur usage premier (réservoir de main-d'œuvre) et les transforme en des entités nouvelles dont il faut définir les rôles.

Dans le même temps de nouveaux citadins prennent ce qu'ils peuvent des techniques et des modes que propose la ville en montre. Il y a adaptation par acquisition pour les broussards en cours de citadinisation et par perte de servitudes, apprises et néanmoins nécessaires dans la pratique citadine, pour les Kinois d'ancien régime. On saisit bien ainsi la destructuration lente du capital donné, quoique nul ne l'ait chiffrée ni même évaluée. Mais la restructuration par l'usager zaïrois et par les forces socialisantes qu'il doit utiliser, bien qu'elle doive nécessairement s'ébaucher, est encore plus difficile à saisir. Tout juste peut-on assurer qu'il ne reste des données initiales que des constructions qui se maintiennent, des fonctions simples qui se perpétuent, des flux qui se télescopent. Car il ne s'agit plus seulement d'une main-d'œuvre orientée vers les lieux de production de l'économie de traite en mouvements pendulaires quotidiens, mais encore de gens installés en ville pour eux et sans autre programme que celui de vivre ; mais aussi de gens en place bénéficiaires de l'Indépendance et qui se gardent de la foule en se constituant des citadelles, soit individuelles (palais, grandes villas), soit collectives pour de plus petites gens : petits quartiers (quelques rues) sauvegardés, dans les «cités planifiées» notamment.

L'attractivité des différents secteurs du site ne s'ordonne plus sur les seules qualités géographiques usuellement admises, mais aussi sur une répartition dont les éléments d'appréciation relèvent désormais du système de valeurs de référence : les entités ont changé de significations. Elles assument des rôles nouveaux sans que les rôles anciens soient nécessairement abolis pour autant. Ils ne sont parfois que pervertis. Coexistent alors deux villes idéales (10), se référant à deux systèmes sociaux qui cohabitent : l'un d'ancien régime qui se perpétue, l'autre actuel (en acte) qui progressivement se substitue à lui.

Ainsi les «cités» demeurent lieux de résidence pour travailleurs, et les descendants des travailleurs peuvent être de toute autre condition; mais elles sont aussi lieux de vie ouverte le soir et à la nuit tombée. Cependant ces lieux paraissent toujours réservés aux seuls africains. Là, comme avant 1960, se font toujours les échanges de biens, d'urbanité et d'idées. Mais les idées et les soucis ont bien changé: «le rideau de bambou érigé par le pouvoir n'est pas aussi insonore que le 'rideau de fer' dans les pays communistes. De cette situation est né un phénomène propre au Zaïre: la radio-trottoir. Vous avez reconnu Vous-même (Mobutu) sa puissance par rapport à la 'Voix du Zaïre' (la radio nationale et d'Etat). La clandestinité s'y mêle par la prolifération des tracts» (11).

Là aussi lentement, se forge une idéologie, un système de société adapté : une organisation sociale fondée sur l'organisation souhaitée de la cité s'élabore, ou du moins on en discute.

Dans le jour ces «cités» restent des lieux d'emploi comme elle le furent dès leur création. Cependant elles sont devenues lieux de convergence de produits et de redistribution d'une manière plus intensive, car plus de deux millions de personnes dépendent des flux qui y convergent, s'y croisent et s'en échappent.

⁽¹⁰⁾ Peut-être faudrait-il dire ici «deux cités idéales» en donnant à ce terme sa dimension philosophique qui des Grecs à Saint-Thomas fut usuelle.

^{(11) «}Lettre ouverte au Citoyen-Président Fondateur du MPR...», p. 99.

Ce qui est nouveau c'est l'effet de masse qu'introduit la croissance de la ville, et aussi que le caractère africain de l'activité n'est plus contrôlé par l'aspect réglémentaire du Pouvoir colonial. Les normes venues d'Europe et fondées sur des us nés ailleurs n'ont plus courts à moins qu'elles n'aient passées par le génie bantou. Si elles demeurent malgré tout, et dans certains cas, c'est plus comme institution que par leurs fonctions.

Par exemple dans la conduite-auto ce qui compte le plus pour un agent, c'est le «grignoteur» (clignotant, clignoteur donc «grignoteur»). Tout le reste peut partir en pièces détachées, mais le «grignoteur» doit «grignoter» ; c'est un grigri. Et des comportements de ce type se rencontrent à chaque instant. L'ensemble de ces attitudes sans importance en elles-mêmes donne une toute autre vision de l'usage des choses de la vie quotidienne.

Ces «cités» sont désormais le véritable cœur de la ville. La ville «européenne» n'est qu'une zone de commerce et d'emploi, les «beaux quartiers» des entités séparées. On peut presque dire que les «cités» sont la ville (12), que ce qui ne leur est pas fonctionnellement et socialement relié n'est pas la ville. Ainsi les «beaux quartiers» ne sont plus intégrés à Kinshasa, car pour les Zaïrois, Kinshasa c'est les «cités». La nouveauté n'est d'ailleurs pas dans l'attraction des «cités» qui sont des aires sociales de centralité marquée depuis bien avant 1960, mais dans le fait que maintenant cette centralité est reconnue largement comme le cœur de la ville. Des extensions les gens viennent y chercher des modèles, des modes et des façons de vivre. Ce n'est plus sur l'Européen que les regards se tournent pour savoir que voir, que faire, que dire, mais vers ceux des anciennes et nouvelles «cités», ceux des «cités planifiées».

Seuls les Kinois des beaux quartiers qui se veulent une élite, ont pris avec la consommation européenne l'ensemble du modèle : l'arrogance, la tristesse, la mentalité de classe, l'enfermement à chers deniers. Ils sont peu nombreux mais ont le Pouvoir du discours, le Pouvoir de la décision politique, le Pouvoir de l'argent... Nul doute qu'ils se coupent de plus en plus du peuple kinois et que la prochaine révolution se fera contre eux...

De tout cela il faut admettre que le Kinois est maître d'une grande partie de la ville, mais il ne peut y agir car l'économique lui échappe, c'est-à-dire tout ce qui alimente les marchés en objets manufacturés et aussi le numéraire. Ici se trouve la prochaine étape de la conquête urbaine : l'assimilation des lieux de productions nationales et internationales.

C'est la limite présente de la prise de possession kinoise. Dans la mesure où de la fabrication d'objets imposés par les modèles de vie européens dépend l'amélioration des conditions de vie, il est bien évident que le Kinois, même s'il possède le paysage et l'espace, ne possède pas réellement l'usage de son espace en tant que «Mutu», homme de ces régions. En effet il ne peut en assurer l'entretien, l'éclairage nocturne, la fréquentation par les véhicules, l'ambiance (électrophone, disco) que par l'usage d'objets importés ou venus de la partie productive (industrielle) de la ville, partie qui lui échappe.

⁽¹²⁾ Comme on dit «je vais en ville», lorsqu'on quitte son quartier (partie de la ville cependant) pour aller dans le centre qui contient tout ce qui caractérise, culturellement, la ville.

La nécessaire appropriation de l'usage de l'espace urbain impose qu'il soit maître de la ville industrielle et des affaires, donc des flux internationaux qui l'atteignent et le conditionnent. Mobutu, peut-être après une analyse de ce type (qui sait) a lancé naïvement la «Zaïrianisation». Il a conquis l'enveloppe et vécu un an sur ce leurre. Maintenant on sait au Zaïre les limites économiques et donc sociales de l'Indépendance.

La conquête sera longue. Car si le Kinois a conquis son cadre de vie non professionnel c'est que nul depuis 1960 ne le lui contestait. Il possèdait la technologie minimale pour construire une maison de parpaings que personne ne songeait à lui prendre, donc il pouvait envahir le site. Du moment qu'il n'imposait pas aux détenteurs de la technologie avancée ses us et ses rythmes, il pouvait en user à sa convenance.

Mais détenir la production industrielle, c'est détenir une technologie assez sophistiquée, un capital international, l'exploitation de matières premières. C'est aussi contrôler des marchés extérieurs. Cela même la classe dirigeante ne peut y parvenir.

Le cas de la Gécamines est à ce sujet bien clair. L'Union Minière du Haut Katanga (UMHK) était en 1960 dans les mains de la Société Générale des Minerais (SGM), société belge. Dans un souci compréhensible d'indépendance Mobutu en a fait une société nationale appelée Gécamines. Cependant la commercialisation du cuivre continue de passer par la SGM qui prélève sa commission. Quand bien même le Zaïre voudrait se séparer de la SGM, il ne le pourrait, car alors son cuivre resterait sur le carreau des mines. Ou bien ce serait pour se soumettre à une autre société extérieure. En effet aucun acheteur de cuivre ne désire traiter directement avec les responsables d'un Pays dont on sait le peu de fiabilité économique.

En outre, les techniciens qui font marcher la Gécamines sont fournis par la SGM qui ainsi reprend en frais d'exploitation plus de 50% de la production de cuivre et de minerais rares.

Pour épuiser l'exemple de la SGM, il est utile de noter qu'au Zaïre, à Kinshasa notamment, elle contrôle Chanimétal (chantier naval et gros engins), Safricas (entreprise puissante de travaux publics qui est le premier constructeur de routes du pays) et une quantité d'entreprises de moindre envergure. Son emprise sur Kinshasa est bien sûr limitée, mais Lubumbashi, Kalemie, Kolwezi, tout le Shaba utile (Katanga) sont sous sa coupe économique.

On se heurte ici à l'Europe technicienne : la possession de la technologie de pointe et du savoir-faire. Le Zaïre reste en économie périphérique de l'Europe. Kinshasa demeure une ville rompue. Le travailleur kinois demeure un étranger dans la ville européenne dont il ne connaît pas les mœurs et à peine la langue. L'Européen demeure un voyageur exotique dans les «cités».

Ce qui transparaît de tout cela c'est que l'habitant de Kinshasa n'est plus un broussard, d'ailleurs il refusera cette appellation, comme péjorative, car elle nie son effort d'intégration. Il a une expérience urbaine acquise directement ou transmise par

ceux qui l'ont précédé. Et dans ce cas cette transmission s'est faite dans sa langue et à travers sa façon de penser. Il s'agit d'un acquis socialement transmissible par éducation. Sa descendance sera donc assurée de l'expérience et de l'éducation urbaine. Le Kinois est devenu une personne différente relevant toujours d'une ethnie, mais aussi de Kinshasa.

Ses comportements en sont modifiés. Singulièrement on ne peut plus lui imposer des équipement d'accompagnement inadaptés à sa manière de vivre, car il les refusera. Le Pouvoir, si incompétent qu'il puisse être en matière d'urbanisme, en tient compte. Ce n'est pas que ce soit là le fruit d'une étude sérieuse, mais comme les gouvernants sont eux aussi des citadins devenus Kinois, leurs réactions rejoignent pour les problèmes urbains immédiats des «cités», celles de l'ensemble des Kinois usagers des quartiers intégrés.

LE KINOIS ET LE SAVOIR URBANISTIQUE

Chaque nouveau venu est contraint à apprendre ou à vivoter. On a vu que l'expérience se fait. Lentement les Kinois acquièrent la dimension d'interlocuteurs pour les urbanistes.

Lorsqu'un Zairois est nouveau venu à Kinshasa, son comportement à première vue ressemble assez à celui du paysan européen débarquant dans une grande ville. Cependant les différences sont évidentes.

Le paysan européen d'abord arrive d'une manière moins massive dans la ville —mais au siècle dernier il y avait ce phénomène de masse (quoique plus discret) en Europe—; ensuite il se réfère déjà aux valeurs d'usage admises dans la ville et utilise les techniques que sous-entendent ces valeurs car elles sont aussi en usage chez lui; enfin il est extrêmement informé et a déjà eu l'occasion de se frotter à des villes qui moins grandes que celle où il arrive n'en sont pas moins urbanisées. Il n'a donc un comportement proche de celui que l'on trouve chez le Kinois, que le temps très bref qu'il lui faut pour reconnaître la seule spécificité de la ville qu'il aborde et non l'ensemble signifiant qu'est une ville. Il n'a pas d'éducation à acquérir pour user des concepts informateurs de la ville...

Au siècle dernier, si l'on doit remonter jusque là, la ville était certes assez étrange pour lui, mais elle était de toute manière le fruit de sa société, il y retrouvait les classes et les hiérarchies apprises. L'anonymat demeurait cependant avec ses angoisses et ses désespoirs, et aussi une possibilité de liberté individuelle il est vrai.

Utilisant un fruit de la société européenne, le broussard (Zaïrois, Angolais ou Congolais) qui n'est pas de cette société subit un choc d'une violence très grande. Il change de société, de valeurs, de langue et de rythmes.

Si en brousse il doit subvenir à ses besoins ce n'est pas un vrai problème car il n'est pas seul et les règles d'usage sont bien établies. Il a grandi dans un milieu qu'il possède intégralement.

En ville c'est tout le contraire, il est complètement étranger même s'il y rencontre ses frères et s'il sait que la ville qu'il fréquente est la capitale de son Pays.

Mais il ne faut pas dramatiser à l'excès. Il semble que l'esprit d'aventure et la nécessité sont assez puissants chez les Kinois pour qu'ils risquent le dépaysement total. Notamment les contraintes de la société rurale (matérialisées par les règles qu'imposent les anciens) et les incertitudes (au Zaïre il y a eu tant de troubles depuis 1960) lui font souhaiter la ville, si mystérieuse, si inquiétante qu'elle puisse être... Car elle porte des promesses de sécurité et de plus grandes libertés individuelles.

Quoiqu'il en soit le Zaïrois de brousse (ou d'une petite ville, mais alors de façon moindre) doit changer de comportements et de désirs pour subsister en ville. Il le fait volontiers. Il choisit sa mutation au risque de s'aliéner. Mais a-t-il vraiment conscience d'un risque : l'inéluctable de l'évolution dans laquelle il s'engage n'apparaîtra qu'à ses descendants lorsqu'ils auront le temps et la connaissance pour y songer.

Dès lors que tout est différent, qu'il en a accepté le risque, il ne lui paraît pas étonnant de devoir modifier ses comportements. S'il ne connaît pas les nouvelles règles, les contraintes urbaines lui imposent leur loi.

Cela commence par l'anonymat et la nécessité conséquente de symboliser dans l'espace son identité, la preuve de sa puissance de vie (son dynamisme). Cette motivation entraîne pour chacun le désir de construire sa maison ou de l'acquérir. C'est une des raisons qui font dire aux urbanistes que la ville est dans sa globalité un investissement collectif, une capitalisation positive. Par la simple construction, et même par la seule construction, des abris de chaque habitant, la ville constitue un élément dynamique de l'économie, elle sécrète son propre enrichissement. Alors elle apparaît bien vraiment comme un phénomène de société.

Au-delà de l'anonymat, et simultanément avec la construction de sa maison, commence pour le nouveau venu la quête d'un emploi rémunérateur. Ce n'est qu'à travers un emploi et un logement qu'il sera reconnu pour lui-même par ses voisins, ses camarades de travail, ses employeurs et l'Etat qui l'imposera. Mais un emploi pour être rémunérateur doit faire appel à une qualification rare sur le marché. Cela entraîne pour le citadin l'obligation du savoir : le savoir faire et les moyens d'apprendre, donc un minimum d'alphabétisation ou tout au moins d'apprentissage.

Ainsi, et de proche en proche, le Kinois retrouve toute la revendication sociale du droit à exister en tant que personne. Les impératifs définis dans la Charte d'Athènes s'inscrivent en filigrane derrière cette démarche, cette quête d'un mieux être, d'une reconnaissance sociale que le travail, par le truchement de la rémunération, semble pouvoir assurer.

«Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer (heures libres), circuler» (13).

Cette quête du Kinois se fait dans un environnement socio-culturel tout nouveau, qui le dépasse, mais il en saisit ce qu'il en peut à son niveau d'appréhension et de compréhension, et il en fait son univers urbain. Il sait qu'il ne comprend pas tout, mais qu'il va toujours en comprendre plus. Il persévère, puis transmet ce qu'il sait et ce qu'il croit. C'est ainsi que naissent les nouvelles civilisations.

⁽¹³⁾ LE CORBUSIER, CHARTE D'ATHENES, Editions de Minuit, 1957. Ces principes furent définis par le Congrès des CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) de 1933. La citation concerne le point 77 de la Charte, c'est un des points de doctrine.

Ainsi lentement la connaissance de la ville s'acquiert dans l'usage, et s'est acquise déjà pour certains aux temps de la colonie. Cette appréhension du dedans, au contact des techniques, des manières d'habiter et de produire nouvelles, se fait dans une vision bien déterminée. Car parmi les adultes, à l'exception de ceux rentrés d'Europe études faites, ou issus des grandes écoles ou universités zaïroises, et de quelques autres nés et grandis dans Kinshasa, soit en tout quelques milliers, les Kinois ont découvert la ville comme travailleurs soumis au Pouvoir extérieur : pouvoir technique, pouvoir économique, pouvoir culturel, pouvoir moral, etc...

Ils ont vu la ville à travers des relations, des affrontements de classes et de races... Et ces affrontements ont deux volets : le volet réaliste, brutal, qui démontre leur situation de dominés ; le volet mythique qui dans le domaine de l'imaginaire assure leurs capacités de dominateurs...

Il leur apparaît en définitive inévitablement qu'une partie de la ville leur est imposée par des étrangers et des gens de leur nation ralliés au Savoir et au Pouvoir étrangers.

De cette partie ils ne prennent que les mouvements pendulaires et la contrainte du travail d'une part ; les baraques et leurs agencements en quartiers d'autre part.

Il ne vient pas à l'idée de l'immense majorité des Kinois, bien trop prisonniers de leurs problèmes internes immédiats dont le régime en place entretient la gravité, de contester et de remanier la conception européenne de la ville. Et d'ailleurs sur quels autres exemples fonderaient-ils leur analyse ?... Cependant sans la contester, ils l'ignorent ce qui est une façon de la nier à la limite. En effet dans les «cités» et les «extensions» ils sont installés en d'autres structures potentielles. Structures non encore établies, que le Pouvoir actuel désire normaliser à l'européenne (c'est là un désir obscur, absolument pas maîtrisé), mais qui peuvent basculer vers une situation nouvelle pour peu qu'un événement socio-politique majeur vienne perturber le projet des notables.

En attendant il apparaît nettement, comme on l'a déjà signalé, que les structures fondées sur le modèle européen sont acceptées dans leur forme. Elles sont d'ailleurs reproduites sans esprit critique.

Quant à la façon de les utiliser.. c'est une autre histoire. Le hasard et la nécessité permettent une démonstration des déviances d'usage auxquelles sont soumis les éléments des modèles proposés, éléments qui furent réalisés surtout avant 1960.

Ainsi a déjà été évoqué ce qu'il advint de l'échangeur de Limete. Le cas des grandes voiries pénétrantes traversant les «cités» est une autre illustration de ces déviances.

Lors de la construction des «nouvelles cités» et des «cités planifiées» les Belges avaient prévu de très larges emprises (40 mètres) pour les pénétrantes, axes majeurs des nouveaux quartiers. Mais seulement une chaussée de 7 mètres de large fut alors revêtue.

C'était suffisant pour le trafic (girobus (14), vélos, quelques voitures) du temps. Un terre-plein central et une autre voie drainant le trafic dans l'autre sens, étaient prévus à terme. On devait ainsi obtenir de magnifiques boulevards à quatre voies permettant un très grand débit.

Mais le terme n'arriva pas. Ce fut 1960. En 1981 la situation demeure inchangée. Une seule voie à double sens, ou à sens unique, existe. Parfois elle a été prolongée (boulevard Kasa-Vubu-Sud, boulevard Assossa). Les emprises servent désormais de trottoirs. Parfois un marché s'y tient.

On a même loué les Belges d'avoir su prévoir la circulation et la vie piétonne... Or il ne s'agit là de rien d'autre que du hasard qui a fait que le projet initial n'a pas abouti, et de la nécessité qui fait que les Kinois sont piétons. Ces boulevards sont ainsi très fonctionnels, sans être dévolus totalement à la voiture, instrument d'une autre société.

C'est aussi de cette manière que les Kinois se sont emparé de leur ville, de la partie dont ils se sentent les propriétaires : sans y penser. Cela confirme encore une fois que c'est l'usage de la ville et la disparition du type de contrôle exercé par les Belges sur les libertés individuelles qui ont fait des Kinois des citadins à part entière. (Ce qui ne signifie d'ailleurs pas que la liberté individuelle soit désormais beaucoup plus grande qu'aux temps coloniaux, mais le sentiment d'être en naissant et arbitrairement victime d'une situation de nègre, a disparu. Chacun peut donc garder l'espoir de conquérir sa propre liberté. La fatalité n'est plus irrémédiable, les portes du rêve restent ouvertes).

LE MYTHE DE L'AUTHENTICITÉ ET LA RÉALITÉ URBAINE

Malgré l'égoïsme des dirigeants et leur accaparement des richesses nationales, il y a de leur part, et à travers leur chef le Président Mobutu, des tentatives d'appropriation fondamentale (mystique et culturelle) de l'entité nationale et d'abord de son expression urbaine. C'est ainsi que fut lancé le slogan de l'Authenticité : une bonne intention comme celles qui pavent l'enfer.. Mais contrairement à ce qu'ont voulu croire bien des chefs d'Etat bantous (Centre-Afrique, Ouganda, Guinée équatoriale il n'y a guère, Zaïre actuellement) la parole ne suffit pas pour engendrer l'action. Il fallait certes que soient formulés les désirs et les espoirs, les revendications et les rancœurs, mais ce ne pouvait être alors qu'une étape, préliminaire. Cela fut fait et se perpétue en des cérémonies rituelles et répétitives, grandes messes du «Mobutisme» et liturgie de l'appropriation, mais il fallait que l'organisation sociale et économique vint étayer de réalisme les grands rassemblements et les discours incantatoires.

⁽¹⁴⁾ A Léopoldville il y eut des girobus. Ils étaient animés par un volant à forte inertie, lancé électriquement à chaque arrêt et qui permettait d'atteindre l'arrêt suivant. Ce procédé était économique, sur un site très peu accidenté, et non polluant. Cependant le danger de voir le volant lancé à grande vitesse heurter un obstacle et exploser alors comme une grenade, a fait abandonner le procédé. On voit encore de ci de là à sur le boulevard Kasa Vubu des super-structures qui permettaient de capter le courant à chaque arrêt.

Cela cependant pourrait avoir une relative efficacité si le «Mobutisme» apparaissait comme une valeur universelle susceptible de susciter des croyants convaincus et des témoins prêts au martyre. Mais une idée ne peut devenir une idéologie sociale, et il n'y a là qu'une tentative socio-mythique d'appropriation fondée sur le rêve en quelque sorte. Quoiqu'il en soit, à travers cette tentative face à l'agressivité froide, très matérialiste, des pays suréquipés qui imposent leurs modes de vie au reste du monde, on peut se poser le problème du devenir du Tiers Monde africain. En effet tant que l'organisation sociale sous toutes ses formes, nous entendons l'organisation productrice de confort et de biens, restera l'apanage des pays sur-équipés, leur hégémonie persistera et ses méfaits avec. Il n'y aura guère d'espoir de modification de cette situation pour les pays d'Afrique Noire. Or tout se passe au Zaïre, et ailleurs dans cette région du monde, comme si les pressions démographiques ne pesaient pas suffisamment pour imposer des changements structurels fondamentaux dans la Société et son économie. On a parfois le sentiment que les guelques millénaires d'histoire politique, économique et sociale qui ont permis l'avènement de la civilisation technicienne actuelle et des super-puissances économiques qui en sont issues, sont non seulement ignorés, mais encore niés er refusés parce qu'ils se sont exprimés ailleurs... A moins que ce ne soit toujours l'histoire du renard et des raisins... De toute manière, et quels que soient les discours officiels, à New Delhi, Addis-Abbeba ou Cancun, il n'apparaît pas clairement que cette adaptation au monde des villes multimillionnaires du Tiers Monde, soit le premier souci des ressortissants des pays nantis. Il faut donc que les peuples concernés, ici les Kinois, définissent leurs besoins, déterminent leur vouloir et l'imposent au Pouvoir.

A l'issue d'une étude attentive de Kinshasa, ou de toute autre grande ville d'Afrique Noire, la même question demeure : que faire et comment le faire ? Combattre ? Mais quel combat mener ? Se résigner ! Mais selon quelles modalités ? Le choix n'est-il pas déjà fait entre aliénation et authenticité... Mais ne serait-ce pas un faux problème ? Est-il nécessaire de savoir si la réalité est conforme aux schémas projetés par les discours, et qui pourraient se résumer ainsi : «Nous sommes aliénés. Nous devons être authentiques»...

Une chose est certaine : le comportement de chacun des Kinois, et de leur ensemble, ne s'organise pas en fonction des doctrines du moment, mais des contraintes journalières qui les assaillent. Et si cela n'est l'authenticité, cela reste la vérité quotidienne.

Ainsi:

La ville fonctionne différemment en 1981 que sous l'ancien régime. Parce que, on l'a vu, elle n'a pas cessé de croître. Et dans cette croissance s'est confirmée l'adaptation urbaine aux besoins des Kinois.

Par exemple les voitures n'atteignent guère les extensions, car aucune route vraiment carrossable ne les parcourt. Mais ce serait les voitures de qui ? Hors les TCZ et les TVK (15), qui transportent les travailleurs des extensions ? Quelques camions d'entreprises et quelques «fula-fula» vont où les bus n'osent alller, car s'enliser est chose banale ici.

(15) TCZ, Société de Transport en Commun Zaïrois, TVK, société de Transport de la Ville de Kinshasa.

Les villages et missions englobés dans la croissance ont été conservés. Dans une action d'urbanisation concertée, et compte tenu de leur médiocre qualité comme du peu d'importance de leur passé, il y a fort à parier que les villages anciens auraient disparu (15). D'ailleurs dans leur lettre à Mobutu, les douze Commissaires du peuple déplorent les modifications urbaines qui ont fait disparaître la réalité villageoise au profit de la réalité urbaine, ce qui indique bien que leur analyse ne rejoint pas celle qui a été faite ici. Or malgré leur dire, ces villages encerclés par la marée des «extensions», subsistent. Leur existence est nécessaire. Ils sont utiles à l'appréhension de l'espace urbain, car ils apparaissent comme des références à la vie coutumière villageoise. A ce titre ils sont signifiants. Ce sont des symboles car l'habitat des extensions se situe entre l'habitat des «cités» dont il est une réplique appauvrie et celui des villages dont il est une réplique améliorée : le ciment et la tôle ont remplacé les briques de terre crue et les toits végétaux.

Les villages, souvent lieux où se perpétuent les marchés antérieurs à la ville, sont une expression de l'âme bantoue qui se maintient.

On pourrait dans cette vision reprendre tous les détails du paysage des extensions. On en notera deux particulièrement significatifs et bien visibles. Les petites vallées des drains naturels qui serpentent dans le site ; les points d'eau.

Dans les chenaux d'écoulement, sur dix mètres de part et d'autre du drain naturel, parfois plus mais rarement, il y a des petits jardins potagers complantés de bananiers, de papayers et de safoutiers. C'est commode pour les riverains et traditionnel. Aussi il ne vient à personne l'idée que ces drains ont une fonction d'assainissement du site qui, maintenant qu'il est complètement occupé, doit être entretenu pour éviter les inondations. Pourtant à cause de cette absence d'entretien, et davantage, à cause de la dégradation des rives des drains que leur usage agricole entraîne, chaque année des maisons se trouvent les pieds dans l'eau pendant des semaines en Novembre ou en Mars-Avril!.. Il y a là une manifestation d'habitude rurale qui se perpétue : à Kinshasa où la bonne terre est rare, le long des ruisseaux on fait des cultures potagères.

Aux lieux de passage à gué des piétons, là où les rives sont aisément accessibles, le lit du ruisseau s'élargit généralement. Cela forme un point d'eau où les femmes font leur lessive et où les enfants se lavent et se baignent. De part et d'autre de ce point, d'aval et d'amont, des puits innombrables sont creusés le long des rives. En ces points de vie «bucolique» on peut se demander où est la ville. Parfois une route proche la rappelle, mais les bruits du jour sont aussi bien ceux d'un village de brousse que d'une «extension» : les sons et les rythmes ne sont pas d'une ville industrielle ou commerçante moderne.

Pour clore ces observations il faut s'arrêter sur une image banale mais apaisante des «extensions». A Selembao une grande vallée se développe dans les sables, avec des versants évasés de prés de 200 mètres de commandement. La rivière qui coule au fond, la Makalele (les Grillons) appelée aussi Lubudi, paresse dans son lit mineur encombré

⁽¹⁶⁾ Les missions se seraient maintenues de toute façon. Elles sont respectées, autant en 1981 qu'en 1945 par exemple.

de bancs de sable où s'anastomosent des filets d'eau. Il n'y a jamais grande eau en cette rivière hors les crues de Mars-Avril et de Novembre-Décembre. C'est un immense cheminement pour piéton. Femmes et enfants surtout l'empruntent, marchant pieds nus dans la fraîcheur de l'eau, au milieu d'un paysage splendide où la ville s'étage sur les pentes en des maisonnettes dérisoires et innombrables.

« Terres d'Afrique la rivière de sable blond Selembao Aux franges de son lit Un peuple en voyage Chargé du peu de chaque vie Inlassable va La procession digne où les femmes dominent C'est un chant de soleil Selembao....» (17)

IMPRESSIONS RECUEILLIES AU COURS D'UNE PROMENADE

Satisfaits ou non de leurs conditions de vie, les Kinois ont une identité qui déjà diffère de celle de leur peuple d'origine : Kongo, Luba, gens du fleuve ou autres, et fait d'eux des gens de la ville. Cette identité se traduit par un art de vivre qui certes puise ses usages dans le génie des sociétés bantoues, mais se pratique dans l'acceptation des différences et l'habitude déjà prise du jeu de la citadinité, jeu qui s'exprime dans l'accueil de l'étranger, le plaisir de l'échange, les rencontres inattendues, l'absence de préjugés trop excessifs. Bref, à Kinshasa ville récente, comme dans les vieilles cités, la ville sécrète l'urbanité. . .

Je me permets, pour illustrer cette assertion, d'évoquer une promenade qu'un dimanche de 1974 nous fîmes, avec un ami, dans les extensions-sud de la capitale zaïroise. C'était l'époque où, à l'initiative du Président Mobutu, un match de boxe mettait en présence deux célèbres boxeurs noirs et nords-américains : George Foreman et Mohammed Ali, alias Cassius Clay.

C'est en mai, un temps de fin de saison des pluies, avec un soleil de gloire et un ciel écartelé de nuages splendides. Il fait bon. Jusques sur les hauteurs de Binza d'où nous partons, une brise porte la rumeur de la ville pauvre, un immense murmure de voix, ponctué de cris individualisés et proches donnant en contre-point une profondeur à la présence de cette multitude installée dans les sables et les ravins des collines.

Car nous partons de Binza en prenant plein est, à travers les extensions, comme le chemin (je devrais dire «le cheminement», car on passe où l'on peut) se présente.

Dès que nous quittons le quartier le plus résidentiel de Kin, colline aux belles demeures encloses en leurs jardins, c'est la plongée dans les «érosions». Le cirque de Sélembao s'excave à notre gauche et, de marches éboulées en terrasses taillées dans les sables ôcres, nous progressons dans les pentes. Le regard accroche le désordre des cases de parpaings médiocres, de jeunes arbres fruitiers prometteurs de mangues et de safous, et, tout là-bas plein nord, l'ordonnancement des «cités» belges enfouis sous l'ombre des grands arbres. Au fond de la vallée qui se creuse à nos pieds, la Makalele coule, nonchalante. C'est temps de basses eaux, mais je l'ai vue en d'autres saisons porter ses flots bruns jusqu'au milieu des quartiers surgis sur ses rives et qui envahissent aussi son lit majeur. En cette époque d'inter-saisons, la rivière des Grillons (Makalele : les grillons) coule claire, sans excés. Seule une lame d'eau blonde comme le sable, autorise qu'on emprunte sa voie et qu'on chemine les pieds baignant dans sa douceur.

Nous sommes à mi-pente que deux jeunes filles kinoises nous interpellent, curieuses :

«Etes-vous des Noirs-Américains?»

Question surprenante, mais, si l'on y songe, qui relève d'une logique ancrée dans des habitudes d'apartheid. Jamais, en ces points oubliés des spéculateurs et des pouvoirs, on ne rencontre d'Européens à pied, fussent-ils basanés par le vent et le soleil comme nous le sommes. Qui peut, dès lors, cheminer dans ces collines et n'être manifestement pas d'ici ? Des noirs, nécessairement, et des Noirs différents, donc des Noirs-Américains. . . puisqu'on sait que ces temps-ci ils sont nombreux à Kin pour assister au combat du Pouvoir Noir (Md. Ali) contre le pouvoir capitaliste et colonial (G. Foreman), puisqu'Ali a dit aux journalistes : «Chaque fois que je frapperai Foreman, ce seront les Zaïrois qui frapperont les Belges». Ce qui explique le cri qui scanda le match, quelques temps après : «Ali, boma ye». «Ali, tue-le».

Nous voilà Noirs-Américains. . . La question est embarrassante et les jeunes filles charmantes dans leur désir d'accueiL. Nous nous approchons sans démentir, ni confirmer, et engageons une conversation plaisante qui les fait pouffer, heureuses d'être interpellées à leur tour et d'être contemplées. Tout est possible. Nous pouvons accoster à l'estaque de leur parcelle, et le désir en est grand. . . Mais nous nous sommes fixés de traverser Kinshasa, ce jour, d'ouest en est. Nous repartons avec leurs rires fusant comme un espoir de notre prochain passage.

Les rives de la Makalele sont atteintes. Binza, sur la plus haute colline, n'apparaît plus que comme une crête de beaux quartiers lointains, et, somme toute, quelque peu dérisoires. Au mitan de la rivière des femmes, cuvettes débordantes de foufou ou de légumes sur la tête, nourrissons dans le dos, vont. Des enfants joueurs et des hommes modestes partis vers on ne sait quels rendez-vous conviviaux que l'on s'autorise le dimanche, participent à cette procession. Le ciel éclate sur la ville, ouvre le paysage à cette lumière solaire, d'un lendemain de pluie, si crue qu'elle fait les contours nets, presqu'irréels, ou surréels. . .

«Large fleuve de ciel Dans les collines de sable Allée de rêve Et rivière à nos pieds Méandres sur la ville Lentement engloutie Selembao Ombre d'humanité Germée comme une graine Fixant l'espoir d'un peuple En ces temps immatures

.....

C'est le grand cri du jour Le murmure d'une foule En paroles jaillies Jusqu'à la crête ultime

(R. de MAXIMY, poème inédit.)

La Makalele est derrière nous. Plus bas sur l'autre rive des collines douces accueillent nos pas. Une rue sablonneuse, piétinée des Kinois qui marchent tranquilles, en ce jour de repos. Calme dominical : un air de guitare monte d'une parcelle. Nous y arrivons. Ici c'est la fête. On nous salue, nous saluons : arrêt.

«Entrez, entrez. Venez boire une primus (bière locale) avec nous . . .»

C'est un moment de partage. Des airs à la mode. On nous initie aux chants du «Seigneur Rochereau», chanteur aussi célèbre d'un côté du fleuve que de l'autre : «Ozali mobali kitoko...» La belle est heureuse de la beauté de l'homme qu'elle aime... Une conversation de tous les jours se noue. Accueil, rare pour nous, dans la simplicité, sans le jeu des méfiances, des prudences et des interdits suscités par l'ignorance réciproque. Il y a donc des gens aimables partout : lieu commun qui pourtant apparaît dans l'instant comme une belle découverte pour nous tous si j'en juge par le plaisir que chacun en tire. Est-ce là une solution à tant d'incompréhensions ? . . . Notre passage, accidentel, est pourtant aussi bien venu que sans suite. Tout semble simple. Nous savons tous cependant que ce n'est qu'un moment de convergence. . . Aujourd'hui . . . Et demain, qu'en sera-t-il demain ? . . .

Nous nous quittons dans les promesses d'autres jours . . .

Les commentaires ne manquent pas sur le chemin. Ils ont une saveur étrange, fondée sur la surprise de notre flânerie. Les Européens sont à ce point ressentis comme différents, que nous en devenons insaisissables : «Bazali mobali na mwasi». «C'est le mari et la femme». Je porte la barbe et ne peut être une femme. Je traduis pour mon compagnon dont les cheveux noirs, frisés et longs, ainsi que le vêtement de toile de jean unisexe, autorisent l'incertitude. Il rit et ouvre tout grand sa veste, exhibant un torse velu. La réaction est immédiate : un éclat de rire et d'autres voix qui se moquent : «Mwasi te. Bazali babali». «Pas une femme. Ce sont des hommes». Ainsi courent les commentaires et les grands «Bonjour», au rythme de nos pas.

Encore un arrêt. Une «mama» nous salue. Elle n'est plus jeune. «Salam mbote, Sango». «Bonjour mon père». Les «bamonpère» sont les seuls Blancs à hanter ces lieux. Nous ne pouvons qu'être de leur confrérie. Inutile d'expliquer. Elle nous salue en dansant et en frappant dans ses mains, l'échine ployée en signe de respect. C'est la manière kongo. Je l'accompagne de quelques pas de danse : «Salam mbote, coco. Kolele». »Bonjour grand'mère. Tu vas bien ?» Nous rions, nous tournons, nous dansons, nous applaudissons. Puis elle va de son côté et nous continuons du nôtre.

Il y a une animation permanente. Bien que tous vivent dehors, sans grande intimité, la pudeur préside aux échanges. Nous ressentons cela comme le meilleur de la politesse. C'est là que l'on perçoit que si la ville accroît la promiscuité et impose des obligations intertribales, elle porte aussi l'urbanité.

Notre longue promenade nous fait descendre d'autres pentes, traverser d'autres rivières, franchir d'autres ravins. Les maisons sont toutes semblables dans leur misère, au milieu des arbres fruitiers. Les filles reviennent du puits, le cou ployant sous la charge. Les enfants utilisent le terrain pour des affrontements homériques. Les adultes se croisent et s'interpellent. Nous passons comme une étrangeté parmi cette amitié familière.

Et au for de l'après-midi un «mon père» nous appelle. Il sort de son église et se dirige vers le logis de sa mission. C'est un Polonais nouvellement arrivé, il nous offre une bière «bien tapée» et nous fait part de ses premières impressions zaîroises. Nous avons retrouvé l'Europe et ses questions sans réponses. . .

La promenade se termine. Rien d'extraordinaire en vérité, qu'un moment de sérénité. La ville des affaires, des politiciens et des Européens sur-actifs nous semble à des années-lumière. Serait-ce cela la mutation kinoise : on demeure bantou de mœurs profondèment villageoises en pleine ville-capitale. . .

PREMIERES RÉFLEXIONS POUR CONCLURE

L'Afrique Noire traditionnelle vit dans le présent, même en ville encore, et croit à l'éternité. . . C'est pourquoi l'urbanisation de Kinsahsa ne s'inscrit pas dans les schémas rationalistes que l'Europe a colportés à travers le monde. Un Européen écrivant sur Kinshasa, ville capitale d'Afrique Centrale, est donc très gêné. Il peut en saisir la situation, il ne peut guère la sentir à travers une vision du monde qu'il ne peut possèder. C'est la limite de cette étude.

C'est donc en Européen que l'on conclut.

Voici:

Après toutes ces descriptions, peut-on dire qu'il y a un urbanisme kinois qui ne relève ni du Savoir, ni du Pouvoir ? Il est malaisé de répondre. Car les Kinois ne construisent guère que leur maison, et parfois un marché. Leur façon d'utiliser la ville fait fi de tout fonctionnalisme exaspéré. Peut-être est-ce parce que cette ville n'est pas administrée comme il se devrait.

La ville «européenne» cependant, et seulement elle, est administrée. On y vit «comme il se doit», on s'agite, on s'évertue, on produit et on vend. C'est «la ville» telle qu'il est techniquement usuel de la définir : durcissement du tissu urbain, densité des réseaux, multifonctionnalité, animation et trafic. . .

Ailleurs c'est autre chose. Certes les Belges ont fait des «cités» qui un quart de siècle après apparaissent comme d'incontestables réussites. Leur attractivité le prouve. Il est vrai que les extensions ne peuvent se comparer à elles pour les équipements, les infrastructures et l'animation. Et l'on doit sans cesse se demander —vainement d'ailleurs— car on ne peut trancher :

- Si cela signifie que les Belges ont su imposer leur vision en quatre vingts annnées de présence indiscutée, et faire des Kinois des gens soumis aux modèles proposés. Mais le fait que le projet belge ait été contesté en 1960 et que l'Indépendance ait modifié l'Histoire inciterait à douter de la force de l'emprise belge.
- Si cela signifie que quelles que soient les infrastructures et superstructures mises en place sur un espace donné destiné à une collectivité d'humains quels qu'ils soient, rassemblée là par les contingences de l'Histoire, ces humains se seraient adaptés au milieu comme le bernard l'hermite à une coquille vide de gastéropode. Mais on a vu que le mouvement d'adaptation ne s'est pas fait unilatéralement.
- Si cela signifie que la citadinisation exclut le maintien des comportements et structures antérieurs, dans les villes récentes à la croissance accélérée. Mais on a vu que par de nombreuses réactions les Kinois témoignent de la constance de leurs attitudes, de la perpétuation de certains de leurs comportements.

Mais les «extensions» sont une production post-coloniale, c'est elles seules qui donnent une image du développement autonome de Kinshasa. Or elles apparaissent comme une entité difficile à cerner de plus de deux millions de personnes, au milieu de laquelle se distinguent des éléments urbains, des quartiers structurés, des points de référence urbanistique, des modèles à suivre dans l'état actuel des choses.

Ce qui amène à se poser une question-piège pour un urbaniste : de quel Savoir les Kinois estiment avoir besoin pour faire leur ville ? Et d'ailleurs peuvent-ils exprimer leur Vouloir ?

En leur nom, et certainement à leur insu, le Pouvoir a répondu en faisant appel au Savoir étranger. Et certes si l'on considère la ville comme le lieu d'un certain type de production, d'échanges, de services, de loisirs et de connaissances, le Savoir des Belges, puis celui des Français depuis 1964 (qui est le même !) est souhaitable. Au demeurant les autorités responsables le souhaitent, mais sans vraiment se battre pour l'obtenir semble-t-il.

Si l'on considère les Kinois en tant que peuple, les moyens de survivre seuls leur sont nécessaires. La ville telle que vue par les urbanistes officiels peut leur proposer ses moyens de survie, en stimulant l'investissement, la production, la consommation.

On saisit bien que cela suppose des structures socio-politiques non encore acquises, une législation non encore définie, un consensus non encore trouvé... puisque le Zaïre et sa capitale sont réduits à «quia». Les Kinois, et tous les citadins des grandes villes du Zaïre le savent et sont désemparés ne sachant plus à quelle culture, ni à quel type d'économie se référer.

C'est pourquoi, si l'on considère Kinshasa avec l'angoisse des populations informées des pays suréquipés, il faut sans délais prendre en main le contrôle de l'urbanisation de la ville.

Mais pour les Kinois, comme pour beaucoup d'autres citadins en Afrique, il n'est pas évident que ce soit la vision des pays nantis qui doive triompher... Après tout, en Asie, à Bombay ou à Calcutta la population continue à croître aussi et ces villes à vivre à leur façon.. Pulsions de mort.. Promesses de vie...

Oui !... Mais pour qui ?.. Jusques à quand ?..

ET MAINTENANT QUE FAIRE?

On ne peut conclure sur une Histoire en acte. On ne peut conclure sur un peuple en devenir. On ne peut conclure de quelques manière que ce soit. Car ce ne serait qu' une conclusion de l'instant, sans grande signification. Et puis oser décider qu'après cette étude, tout est dit, relèverait d'une bien grande présomption...

Cependant pour l'urbaniste il y a plusieurs démarches possibles :

- Proposer des solutions passe-partout. C'est souvent la démarche de l'ingénieur qui puisse dans ses connaissances et ses expériences pour répondre d'une manière acceptable aux questions issues d'une intégration et d'une combinaison d'une dizaine de paramètres, toujours les mêmes, qui conditionnent le fonctionnement technique d'un système donné : la circulation des gens par exemple. Il est aidé en cela par des matrices dont il maîtrise l'usage. A Kinshasa le plan de 1967 résulte en grande partie de ce cheminement. On y retrouve aisément la marque des auteurs avec l'aide des justificatifs qui l'accompagnent, pour peu que l'on connaisse d'autres travaux de ceux-ci. Il y a certes là une réponse spécifique car les modèles sont adaptés au cas, mais c'est davantage une réponse stéréotypée, car seuls changent les détails du plan selon le pays pour lesquels il est élaboré. Et de tels plans proposent des juxtapositions de solutions sectorielles là où l'on souhaite un modèle global dont on ne sait toujours pas quelles doivent être les caractéristiques.
- Exporter des éléments de réponse déjà expérimentés. C'est du prêt-à-porter. La manière n'est pas neuve. Les exemples ne manquent pas de plans de ville utilisés en deux points très éloignés. Lewis Munford signale ainsi une ville brésilienne et une ville javanaise construites sur le même plan par les Hollandais. Ces deux villes n'avaient en commun que d'être des ports marchands construites en zone équatoriale pour servir de comptoirs coloniaux. Ainsi à Kinshasa un cabinet d'architecte parisien proposa en 1968 une «opération-tiroir» à Yolo-Kalamu. Cette opération n'a pas abouti. Elle n'avait guère de chances de se réaliser. Ces propositions pouvaient aussi bien concerner des logements pour populations méditerranéennes, sud-asiatiques ou d'Afrique centrale. Elles apportaient une réponse moyenne à des gens d'une classe moyenne supposée vivant en un pays relativement chaud où les balcons et les maisons bien ventilées sont appréciées. Naturellement cette population moyenne de gens moyens d'une classe moyenne supposée, n'existe pas ainsi à Kinshasa où les revenus moyens des éventuels utilisateurs de ces logements sont très en deça des moyens considérés par les concepteurs.

- Suggérer des plans d'assanissement et des lotissements-économiques— types, accompagnés de montages financiers visant une population-cible, ayant des revenus se situant dans une tranche donnée et pré-définie qu'il n'y a qu'à identifier dans la ville d'application. Cette forme d'urbanisme opérationnel est prônée par la Banque Mondiale qui transporte partout en Afrique dans ses «attaché-cases» des plans-types de Trames Assainies et de Lots à Equipements Minimum (LEM). Certes ce type d'urbanisme a des qualités indéniables, mais il semble que généralement ce ne sont pas les populations visées qui en profitent à terme.

Et d'autres démarches passe-partout pourraient être présentées. Elles procèdent toutes d'une urgence ressentie par les «Occidentaux» qui s'écrient : «Halte à la croissance !». Et il s'agit pour l'Afrique Noire de la croissance démographique, la seule croissance connue dans ses régions. Les «Occidentaux» sont angoissés par l'idée que dans le Tiers-Monde, la situation générale et urbaine singulièrement, mène inéluctablement, en se déteriorant, à des troubles effroyables promis pour le XXIe siècle.

On peut être assuré que les solutions proposées ainsi de l'extérieur seraient bonnes «si» ...

- Si les peuples des Pays en Voie de Développement (les PVD) étaient conscients :
- Si ces mêmes PVD avaient des genres de vie fondés sur les mêmes valeurs que ceux des pays suréquipés ;
- Si les analyses européennes ou états-uniennes, voir «bankmondialistes» étaient acceptées par tous ;
- Si la volonté politique d'agir existait en ce domaine chez les gouvernants des pays d'Afrique Noire.

Et la litanie des «si» pourrait continuer. Ces propositions s'accompagnent toujours de mais. Et notamment :

- Mais cela suppose une organisation de l'économie qui fait défaut et dont le manque n'est pas clairement ressenti —le sous-développement semble en être le corollaire ;
- Mais ces propositions ne sont pas convaincantes. L'expérience des peuples n'est guère exportable, c'est comme les révolutions. Dire à un Africain qu'il doit réduire la taille de sa famille par le contrôle des naissances, c'est lui demander d'aller à contresens de sa tradition, laquelle se justifiait avant la révolution de la médecine préventive du milieu du XXe siècle.

Quoi qu'il en soit, et avant tout, certains préalables juridiques et institutionnels doivent être acceptés. Ce qui demande que les fondements des actions à long terme soient posés, que le Vouloir des responsables de l'urbanisme s'exprime. Il s'agit donc ici de les convaincre. Cette question concerne l'ensemble des responsables des villes zaïroises, mais a aussi une importance plus générale encore.

La réflexion doit porter sur deux points, la prise de conscience de l'enjeu de l'urbanisme et des risques d'un trop grand mépris vis à vis des populations de très bas revenus (l'immense majorité des Kinois), les règles et les institutions à établir.

Si l'on en juge par le discours «mobutien» et par les propos tenus officiellement la prise de conscience de l'enjeu de l'urbanisme —et de sa dimension sociale— est réelle. Seulement, et les douze commissaires du peuple dissidents l'ont clairement exprimé en 1979, le discours masque la réalité : aucun engagement n'est suivi d'effets. Pourtant ce n'est pas si simple, de bonne foi ou par calcul (qui le dira?) ceux qui doivent décider se sont ligotés, mis hors d'état d'agir : ils ont sauté des deux pieds dans le juridisme, vieille passion, longues chicanes, des sociétés traditionnelles à la jurisprudence floue (18). Ainsi le raisonnement tenu peut se résumer à : il faut formuler la doctrine, il faut définir les principes. Là où le pragmatisme devrait s'imposer, on assiste à des discussions de principes, sans que soient vraiment analyser les fondements de la société en mutation. On peut y voir une attitude délibérée pour que les responsables continuent à profiter du vide juridique quasi total en matière d'urbanisme ; mais on peut y voir également une incapacité à prendre conscience de la réalité immédiate : l'urbanisation kinoise est trop énorme et l'Histoire de trop peu de poids dans la pensée des décideurs.

Mais «les faits sont têtus». Ils ont imposé une inquiétude. On a appelé les Européens pour exorciser cette ville qu'ils avaient modelée, puis abandonnée. Ceux-ci objectivement —autant qu'il se peut— ont analysé les faits, proposé une planification, formulé règles, règlements et règlementation (il appartient au «bon vouloir» du Pouvoir d'en tirer lois et décrets). Ils ont suggéré une programmation intégrant la dynamique urbaine.

On a montré dans la présente étude qu'on pouvait aller plus loin que ne l'accepte ou le désire le Pouvoir, dans l'analyse et son interprétation, dans l'exposé de synthèse aussi, en vue d'établir une stratégie d'urbanisation.

De nouveau Pouvoir et Savoir se côtoient sans interférer. Pourtant afin de dégripper la situation le Pouvoir doit préciser son Vouloir et accepter les propositions du Savoir, puis s'exercer. Il doit fonder l'avenir de la ville sur une assise institutionnelle et juridique. Mais jusqu'à ce jour il n'a pas suivi le Savoir, ou de si loin et si peu. L'impossible dialogue continue, malgré l'introduction d'autres interlocuteurs détenteurs non seulement du Savoir cependant, mais également munis de capacités d'investissement, la décision demeurant au Pouvoir Zaïrois. A se demander si, pour éviter de se prononcer—et on proposera plus loin une explication—les responsables n'ont pas avantage à laisser les procédures administratives engloutir tout projet. Ces procédures sont d'ailleurs sacralisées. Elles sont supposées porteuses de l'expérience coloniale dont elles sont une caricature enrichie de pillages en d'autres administrations établies sous d'autres régimes pour d'autres peuples. Il est désormais malaisé de retrouver l'objet justificatif des démarches à entreprendre. Le cas est si compliqué à Kinshasa que les services de la Présidence se substituent sans cesse, en matière d'urbanisme, aux organismes et départements ministériels réputés compétents, car seuls ces services osent innover.

Les textes sont inadaptés, les lois caduques. Les exemples extérieures ne sont pas sans qualité, mais devraient être assimilés. La législation, fut-elle d'un pays d'Europe, ne peut être transcrite sans assimilation. Comment peut-on espérer par exemple qu'une loi d'orientation foncière élaborée progressivement pour la France puisse être acceptable pour le Zaïre. Le droit coutumier, toujours présent, officiellement dépassé mais constamment suivi, s'accomode mal de précisions chiffrées et de seuils qui ne peuvent avoir au Zaïre aucune signification, car ils ne se fondent sur aucune tradition, ni aucune sensibilité.

⁽¹⁸⁾ Aux temps féodaux il en était de même en Europe, voir à ce sujet BLOCH (Marc), LA SO-CIETÉ FEODALE, 702 pages, Albin Michel, Paris 1939. Surtout les chapitres III et IV du livre deuxième.

Il est vrai qu'on ne peut faire de l'urbanisme sans réglementation (19). Mais la seule fonction d'une réglementation qui n'aboutit qu'à des déclarations de principes ou, si l'on tente de la faire appliquer, à une aimable corruption des agents chargés d'en contrôler le respect, semble être d'assurer un revenu amélioré à ces agents. Cela ne peut surprendre car au Zaire, comme en de nombreux pays d'Afrique centrale les institutions et les organismes, à commencer par l'Administration apparaissent d'abord comme une vaste organisation entretenant une forte population parasite et redistribuant une partie de ce que l'Etat a pu récolter du revenu national.

Ainsi, bien que les Belges aient pratiqué unepolitique urbaine prudente et réaliste, il faut conclure que le Pouvoir actuel n'en a pas assuré la relève. Tout autorise à penser que par une étrange dialectique ce Pouvoir s'exerce dans le domaine urbanistique plus pour s'auto-justifier que pour gérer les villes zaïroises, dont Kinshasa. Si ce n'est là une vérité, c'est à tout le moins une apparence bien trompeuse. On oserait presque écrire que le principal rôle d'une Administration ne disposant pas d'un corpus de lois adéquates pour gérer les villes, est finalement de s'en tenir à des procédures qui étaient déjà dépassées dans les années 50, à l'époque de l'OCA, ce qui a pour résultat de contraindre les nouveaux citadins à s'installer dans l'illégalité.

De tels comportements introduisent un facteur d'insécurité et d'inhibition supplémentaire. Mais une classe de nantis y trouve son compte. A cet égard l'exemple du cadastre et de l'immatriculation des terrains est significatif. Depuis 1964 on parlait de mettre à jour le cadastre de Kinshasa. En 1973 des contacts ont été pris dans ce sens avec l'IGN français et une société belge d'informatique. Ces contacts n'aboutirent pas: la classe régnante, donc possèdante, ne pouvait courir le risque de voir ficher son domaine foncier et immobilier. Surtout qu'il était question d'une loi interdisant à un propriétaire de possèder deux maisons dans la même «zone»...

Ansi on peut énoncer des principes, proposer une doctrine d'urbanisme, mais peut on légiférer? La question est posée. C'est pourquoi il ne reste aux urbanistes que la possibilité d'analyser, d'expliquer, de suggérer, et aux Kinois que celle de se maintenir au seuil infra-critique (celui au-dessus duquel on se fait repérer) pour l'aménagement de leur niche écologique : c'est le pragmatisme.

Tant que le Savoir ne sera pas dans le même camp que le Pouvoir, et tant que le Pouvoir ne manifestera pas un Vouloir urbanistique réel, l'ultime recours des urbanistes sera de proposer des recettes cyniques, avantageuses apparemment pour les notables décideurs et responsables, mais susceptibles d'enclencher un processus que les spéculateurs sans vergogne ne pourront enrayer et qui permettront au peuple kinois de profiter aussi de certains investissements. Ceci est plus facile à énoncer qu'à faire car les urbanistes ne peuvent en appeler qu'à la seule technique. Pourtant ils doivent avoir présent à l'esprit que l'espace urbain est social, donc politique. Ils doivent savoir que la ville correspond aux modes de production et se traduit par des modes de com-

(19) PROUZET (Michel), PROBLEMATIQUE JURIDIQUE ET FONCIERE DE L'URBANISME. Rapport d'orientation, MINUH 1981, Yaoundé. 4 p. DANAN (Y.M.), FORGET (J.P.), MOREL (J.P.), VIDAL (J.), PROCEDURE ET INSTITU— TIONS D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME; Paris, Ministère de l'environnement et du cadre de vie 1978 - 1979: 2 vol. 148 p. et 160 p. position qui sont à l'image de la société qui l'anime. Cela leur impose de considérer la ville à travers son histoire et à travers les pressions socio-politiques dont elle est l'objet au moment où ils s'y intéressent (20). Alors ils constatent que certains quartiers, certains axes, certains points sont considérés par les habitants comme des lieux privilégiés où se passe ce qu'ils attendent qu'il se passe en ville. Ces lieux ont une dimension philosophique vraie. Ils sont l'image politique représentative de la cité idéale qui hante toute société. C'est pourquoi les Kinois considérent ces quartiers comme des hauts lieux d'harmonie, d'exaltation et d'épanouissement. Ils sont intimement, chacun et tous ensemble, propriétaire de l'usage de ces espaces urbains.

Ces lieux une fois identifiés, étudiés, singularisés, les urbanistes tiennent le matériel dialectique pour établir une stratégie d'urbanisation. Ils peuvent imaginer et proposer un dialogue entre Pouvoir et usagers. Ils peuvent être les artisans qui font agir le Pouvoir à partir du savoir révélé par les usagers. Mais ce savoir dont le Pouvoir se méfie, les usagers ne savent pas l'extirper de leur être. En conséquence les urbanistes (étrangers) quoiqu'interprètes, décrypteurs plus justement car les usagers ne parlent pas et ne se livrent (trahissent) que par leurs comportements, ne peuvent que définir les valeurs que les citadins attachent à leur espace social. Il n'y a pas de recettes. Chaque nouvelle étude revèle un nouvel être collectif et son environnement. Ils doivent en saisir les mœurs (livrés à travers les comportements), les codifier et définir une morale qui fonde leur discours auprès du Pouvoir. Leur seul espoir, c'est qu'une stratégie d'urbanisation puisse alors être formulée à partir de cette longue maïeutique.

C'est ce qui fut tenté sur Kinshasa. Toutes les analyses convergent (21) pour présenter à leur juste place les quartiers réalisés par les Belges, modifiés par les Kinois : quartiers du 20 Mai, de Matonge, de Yolo-Kalamu, de Bandalungwa et de Lemba, comme des modèles à suivre —en supposant une volonté de faire de l'urbanisme de la part des Autorités de la ville— pour réaliser de nouveaux quartiers très urbains, de résidence pour la petite bourgeoisie montante et d'activités induites.

Pour les ouvriers, ce sont les sept quartiers primitifs de Ndjili qu'il faut considérer. Les zones d'emplois, autres lieux de l'exercice quotidien de la ville, sont fonctionnelles (port, centre administratif, centre des affaires, zones industrielles), c'est-à-dire qu'elles sont dépendantes du site et des réseaux. Quant aux zones commerciales acceptées des Kinois, elles définissent la composante sociale de l'armature urbaine : ce sont généralement des axes (boulevard Kasa-Vubu), des points dont les marchés plus particulièrement, de plus vastes espaces de contact tel que le «grand marché» et sa périphérie.

Malgré tout ce qui a été dit, à partir de ce qu'ils savent les urbanistes peuvent établir une stratégie, ils sont assurés que les solutions qu'ils proposent peuvent fonctionner, sont bonnes même si elles heurtent les us des gens déjà installés. Ils savent que les usagers parviennent toujours à s'adapter au milieu qui leur est imposé et que le milieu en est transformé par la seule grâce de l'usage et des habitudes. Mais les urbanistes ne sont pas les nouveaux maîtres, ils ne veulent ni ne peuvent agir seuls.

⁽²⁰⁾ Mais nous n'avons jamais encore rencontré d'historien, ni de philosophe dans une équipe d'urbanistes. Pourtant c'est un ingénieur des Ponts et Chaussées dont l'expérience est certaine qui écrit «l'appropriation de la ville par ses habitants se maintient à travers la mémoire collective» J.P. LACAZE, INTRODUCTION A LA PLANIFICATION URBAINE (p.30)

⁽²¹⁾ PAIN (Marc) op. cit., 5e partie, chap. 2 : «Au sommet de la hiérarchie des cités, les cités planifiées». pp. 394 et suivantes.

Ce n'est d'ailleurs pas leur rôle car ils se considèrent comme des initiateurs et aussi des provocateurs, non comme des dictateurs. A Kinshasa ils ont analysé la ville, expliqué son fonctionnement, suggéré des solutions, dessiné des plans, établi des programmes opérationnels avec les coûts et les échéanciers. Ils ont ainsi atteint les limites de leurs responsabilités et de leurs devoirs. Ils sont même allés au-delà de ces obligations puisqu'ils ont créé et mis en place un bureau d'analyse et de conception, et ont su, après des débuts technocratiques, humaniser leurs vues. Mais on le sait le Pouvoir, défaillant, ne peut se décider à agir, il n'ose pas. Cette peur qui le lie vient de l'ampleur des actions à mener et des risques que ça comporte : révélations de certaines spéculations foncières et immobilières, perte d'un pouvoir discrétionnaire, prise de conscience des populations, encadrement dans la participation, éventuelle prise de parole, de cette parole qui pourrait bien cette fois-ci «engendrer l'action».

Ce blocage a aussi des raisons que les urbanistes n'ont pas identifiés, sinon ils auraient su convaincre. Peut-être faut-il penser que l'analyse politique au niveau des agents, de ceux qui font la ville, a été mal instruite.

Depuis 1960 le Pouvoir a raisonné avec en tête des modèles européens (Paris) et européens exportés (Abidjan). Le Savoir est entré dans les voies du Pouvoir. Les individus ne se sont pas sentis concernés par ces démarches de l'esprit, encore moins investis d'un mandat opératoire. En somme tout le monde semble fourvoyé et inconscient de l'être. Chacun prétend progresser vers une solution lente à venir, mais certaine. Il ne peut en être autrement à terme. Mais on trouverait vraisemblablement une autre manière d'agir si l'on consultait l'Histoire... et la solution à venir serait moins certaine..

Et qu'y verrait-on? Que «la ville est fille du commerce». Les exemples abondent de Paris à Tokyo, des villes hanséatiques à Rio de Janeiro et de New-York à Shangaï. Or Kinshasa ne fait pas exception. L'analyse des processus d'urbanisation a permis d'établir la corrélation très étroite à Kinshasa entre l'extension des zones industrielles et la création de nouvelles cités de travailleurs. Le Pouvoir actuel semble avoir compris ce processus et bien saisi la justification de l'implantation de cités de travailleurs en cette occurence. Mais la crise de confiance dont souffre le Zaïre ne permet guère de mener une telle politique. On peut cependant émettre que si le régime politique actuel était fiable, un urbanisme liant industries et cités de travailleurs (donc quartiers nouveaux correctement équipés) pourrait être envisagé. Il faudrait alors aussi que les urbanistes sachent éventuellement devenir démarcheurs afin de trouver des investisseurs et de les persuader de se fixer à Kinshasa dans le cadre d'une politique urbaine dynamique. Dans cet esprit il nous paraît nécessaire que désormais les urbanistes s'évertuent à persuader les responsables politiques des pays en voie de développement que la ville est un élément moteur du développement et que l'urbanisme est une action globale incluant tous les secteurs de l'économie. Oserons-nous dire qu'il est tout à fait étonnant que les urbanistes continuent à ne penser qu'en termes de réseaux, d'habitat et d'équipements, sans intégrer à leur réflexion les investissements productifs, alors que le problème majeur des villes du Tiers Monde est celui de l'emploi. Nous pensons que cette méconnaissance des facteurs économiques est une sorte d'irréalisme qui pour les politiques, donc les décideurs, fait des urbanistes des gens peu crédibles.

L'Histoire apprend aussi que certaines villes, et pas seulement Versailles ou Saint-Petersbourg, sont nées de la volonté d'un homme. De très nombreuses villes actuelles dépendent du dynamisme de leur maire. Et que sont ces maires : des gens passionnés du Bien Public parfois, de leur ville toujours. Par là se dessine une voie nouvelle d'action. Si les maires de Kinshasa et le premier d'entre eux, le citoyen Premier Commissaire Urbain, étaient investis d'assez de pouvoir pour agir, n'y aurait-il pas un urbanisme qui sans être celui préconisé par les urbanistes d'outre-mer serait cependant meilleur que pas d'urbanisme effectif du tout ?

Pour ce type d'intervention l'exemple de l'ancien maire de Yaoundé, André Fouda, est probant. Cet homme n'avait guère de règles d'urbanisme (22) mais il avait le Vouloir, la passion du Pouvoir, de ses affaires et de la ville, «sa ville». Cette passion lui servait d'alibi, de faire valoir et de justification. Il a créé de par sa propre énergie et sans grands moyens de très nombreux quartiers périphériques, maîtrisant à sa façon la croissance de Yaoundé. Il n'hésitait pas à casser et à remodeler certains quartiers. En même temps il s'est taillé un important domaine foncier, viabilisé, dans la ville, mais ce fut là le prix de son action.

Un grand maire à Kinshasa (Premier Commissaire Urbain) pourrait être à l'origine d'un début de solution. Il faudrait qu'il soit investi d'une mission claire et précise confiée par le Parti : «Réorganiser la Capitale, en contrôler la croissance» dans le respect des textes et règlements d'usage». Cela se peut puisque : le foncier est légalement dans le domaine de l'État; l' Hôtel de Ville a la haute main sur les Travaux Publics de la ville de Kinshasa (TPVK); ce même hôtel de Ville peut gérer des crédits d'investissements et aussi profondément améliorer ses recettes par des impôts fonciers et des taxes appropriées qui auraient une double fonction : augmenter les capacités financières de la municipalité et dissuader quelque peu l'immigration en rendant la vie en ville économiquement intenable pour les inactifs.

Autre avantage de cette formule : incarner le Pouvoir en un «mfumu» est dans le droit fil de la tradition za roise. Un chef n'est pas mis en doute. Mais il faudrait que le dit commissaire urbain soit extrêmement dynamique, partout à la fois. Ce qui suppose un dévouement à la ville qui n'apparaît pas comme une donnée indiscutable. Pour être assuré d'un tel dévouement, il faut bien officiellement que le commissaire urbain soit considéré comme le propriétaire de la ville le temps de son contrat (23).

⁽²²⁾ Ou plus exactement il en avait de très précises : pas de quartiers miséreux, pas d'étrangers (non Ewondos) dans sa ville, la ville est aux autochtones (Ewondos), etc... etc.. Ce ne sont pas là des règles sur lesquelles se fonde la réflexion urbanistique moderne en Europe.

⁽²³⁾ Le risque existe aussi d'un premier commissaire urbain si puissant qu'il fasse ombrage au chef de l'Etat, tout au moins dans la Capitale. La lutte pour la mairie de Paris montre que ce problème n'est pas spécifique au Zaïre.

On voit la difficulté de l'opération. Cela va à l'encontre des modèles «occidentaux», où le maire n'est que le gestionnaire de la ville. Or les Zaïrois pour prouver leur capacité de gouverner ont cru bien faire en choisissant des modèles de comportement en Europe, sans considérer que rien n'était pareil entre une société européenne et la société des Zaïrois «authentiques». C'est d'ailleurs pourquoi ils ne veulent les suivre. Dès lors on peut être assuré que l'action d'urbanisation ne pourra reprendre que par un cheminement bantou. Il est temps que les urbanistes étrangers sachent qu'ils sont trop souvent hors jeu, faute d'avoir intégré les éléments sociaux et conviviaux susceptibles de nourrir les modèles. Que l'on retienne l'une de ces deux démarches, ou toute autre que l'on pourrait envisager, il y faut un Vouloir et de la passion. Tant que cela n'aura pas été totalement compris, Kinshasa demeurera.

UNE VILLE EN SUSPENS.

LIMITE D'UN EXEMPLE

Nous voulions aboutir à un constat : Kinshasa, création européenne est devenue une ville africaine. L'idée méritait une démonstration, mais que l'appropriation de l'espace urbain kinois, au moins dans son usage, soit le fait du Vouloir des citadins et non du Pouvoir politique en place nous paraît autrement plus intéressant à considérer. Ainsi les acteurs dont dépendraient les décisions urbanistiques ont fait défaut, les actants dont on n'attendait rien ont modifié l'héritage belge et sécrété la croissance urbaine, manisfestant leur Vouloir sans prendre conscience de leur pouvoir.

Nous espérions déterminer une stratégie d'urbanisation, voire plusieurs : il apparaît désormais qu'à Kinshasa et dans sa réalité socio-politique présente, on ne puisse définir clairement une telle stratégie et la suivre. Il n'y a de discernables que des ajustements au jour le jour, qui se révèleront peut-être après coup avoir procéder d'une démarche cohérente, d'apparence organisée alors que nul ne saurait actuellement en reconnaître les caractères.

Nous pensions que Kinshasa pourrait servir d'exemple utile pour comprendre la dynamique de la croissance et les processus d'urbanisation des villes d'Afrique tropicale. Force nous est de constater qu' Abidjan, Dakar ou Nairobi n'ont pas évolué comme Kinshasa; mais notre connaissance de Douala et de Luanda nous autorise à affirmer que la capitale du Zaire peut être un bon exemple de ce que risquent de devenir, et deviennent, en Afrique Noire, les anciennes villes coloniales qu'un Pouvoir politique n'a pas su prendre en charge. Il n'est pas exclu que dans un avenir proche (horizon 2 000), d'autres villes connaissent une évolution comme celle que nous avons observée à Kinshasa. On peut déjà le prétendre de Luanda, le craindre de Douala et de Lagos. Et cela pourrait advenir pour des villes comme Abidjan elle-même qui fascine tant les responsables politiques de l' Afrique francophone, si aucune puissance économique ne vient tempérer la croissance urbaine que l'on observe dans ces régions du globe.

EN GUISE DE CONCLUSION : KINSHASA EN L'AN 2 000

Ville aliénée. . . Ville abandonnée. . . Ville en quête d'identité. . . Donc ville en suspens. . . C'est ainsi que l'on peut résumer l'histoire et la situation présente de Kinshasa.

Tout au long des trois premières parties de la présente étude, la description, l'explication, la réflexion se sont constamment côtoyées. Au-delà d'une relative connaissance de la ville cela a abouti à une impossibilité de proposer une stratégie d'urbanisation par suite de la réelle incapacité du Pouvoir à assimiler un certain savoir nécessaire à la maîtrise du développement urbain. Et davantage, il semble bien que toute sorte de développement cohérent et organisé soit impensable présentement. L'inorganisation est certainement, d'ailleurs, la première cause du sous-développement où que ce soit dans le monde. On a suffisamment insisté sur la parodie démocratique zaïroise qui n'est qu'une triste façade cachant un pouvoir abusif, autoritaire, inadapté et violent qui réduit toute initiative sociale communautaire -et à plus forte raison collectivisteà s'anéantir dans le désespoir. C'est pourquoi si l'on veut parler de ce que sera Kinshasa dans moins de 20 ans, aux premiers jours du XXIème siècle, on doit s'obliger à imaginer pour la capitale du Zaïre une situation urbaine minimale, et surtout à réfléchir sur ce que sera -ou pourrait être- la situation zaïroise en 2 000, cet horizon de science fiction. Ensuite, selon le scénario retenu il sera possible d'émettre quelques hypothèses sur la Kinshasa du commencement du 3ème millénaire.

QUELQUES CHIFFRES D'ABORD:

- si l'on accepte une population de 1 350 000 habitants à la fin de 1973 et une croissance de 7% jusqu'en 1990, puis de 6% jusqu'en 1995, et ensuite de 5% —hypothèse raisonnable quoiqu'arbitraire— il y aura 7,3 millions de Kinois en 2 000, à la fin de cette année là ;
- si cette population continue à occuper l'espace avec des densités d'occupation identiques à celles de 1982, il y aura alors 58 400 hectares (584 km²) de surface bâtie. Ce qui signifie que la totalité du site aisément urbanisable —plaines de Kinshasa, plaine entre N' Djili et N' Sele, et au-delà— sera lotie, ou plus justement, squattérisée. Mais outre que les collines occidentales et méridionales sont légalement occupées ou squat-térisées alors qu'il reste de vastes espaces à l'est et la N' Djili, il est raisonnable de penser que la densité moyenne s'accroîtra quelque peu, notamment par densification des quartiers d'avant 1980. Aussi il restera possible pour un nouveau venu démuni de planter sa cabane quelque part au-delà de Kimwenza (20 km sud du Pool, dans les collines) ou bien au bord de la N' Djili ou de la N' Sele (50 km est du Mont Ngaliéma, siège de la Présidence).

Ces estimations sont conformes à celles retenues par les urbanistes qui élaborèrent le S.D.A.U. de 1977, mais ceux-ci ne considéraient alors comme devant être investis que les espaces très aisément urbanisables et aménagés (ce qui était raisonner sur un acquis politique qui paraît bien utopique, car nul encore n'a pu dissuader les squatters d'occuper des espaces non-urbanisables lorsqu'ils sont proches des lieux d'emploi). Ces espaces ne constituent guère que la moitié de ceux que l'on considère dans l'hypothèse présente. D'ailleurs les prévisions de 1977 ne portaient que jusqu'à 1990, prétextant (sagement) du lointain horizon 2 000 pour ne pas s'avancer davantage. Ainsi, si l'on accepte les 7,3 millions de Kinois et les 580 km², cela veut dire qu'en 2 000 des centaines de milliers de Kinois seront à une journée de marche forcée de l'actuel centreville. D'où s'imposent deux obligations : créer de nouvelles zones d'emplois s'échelonnant en chapelet le long du Pool, et se trouveront ainsi rapprochés les lieux d'emploi des lieux de résidence ; s'assurer les déplacements selon un réseau de voies rapides, à très large gabarit. Déjà une belle route existe entre le Mont Ngaliéma et la N' Sele, elle jouera nécessairement le rôle d'axe majeur de ce réseau et d'axe d'appui pour la structuration de l'espace urbain futur.

Pour faire vivre ces millions de Kinois, il sera nécessaire également de créer des emplois rémunérateurs à suffisance. De ceux-ci certains ne seront que des services utiles à une telle population, mais il faudra bien dégager une certaine production pour qu'on puisse les rémunérer. Simplement en maintenant le niveau de vie actuel —si modeste qu'il soit— il faut compter que 18% de la population travaillent, ou du moins obtiennent une rémunération ce qui suppose que les producteurs primaires (extraction, agriculture) et secondaires (industrie, artisanat) regroupent environ 30% de ces actifs, soit 394 000 travailleurs et autant de postes de travail productif, générateurs d'une réelle plus-value. Un des problèmes à résoudre est celui de ces emplois productifs à créer pour passer des 120 000 emplois actuels (nombre estimé) à 394 000, soit 274 000 de plus. On voit que ça entraîne à une industrialisation, et donc à une mise en valeur accrue du pays : la politique urbaine ne peut exister que dans l'objectif d'une politique globale de production. Si ces emplois sont créés, autrement dit si une masse monétaire correspondante circule, alors des activités de service (public ou privé) et des activités du secteur informel se développeront également. On peut évaluer le nombre d'emplois à créer ainsi à 400 000 dans les activités de service et 200 000 dans le secteur informel.

Ces chiffres n'ont d'autre signification que de faire sentir les problèmes d'équipement et d'organisation qu'une telle conjoncture (vraisemblable et raisonnable) fait surgir.

A titre d'illustration on peut s'arrêter sur le cas, facile à poser sinon à résoudre, de la scolarisation. A moins que l'on entre dans les vues que développe Ivan Illitch dans «Une société sans école», ce qui implique une véritable et extrêmement délicate révolution culturelle dont rien n'autorise à envisager l'émergence au Zaïre, il faudra scolariser, en 2 000 à Kinshasa, environ 2,55 millions d'enfants! Soit construire pour Kinshasa plus de 25 000 classes animées par 60 000 enseignants au moins, en admettant une scolarisation à mi-temps, avec 50 élèves par classe (si lon respectait les recommandations de l'UNESCO, le chiffre serait vertigineux). Cela fait au moins 500 écoles nouvelles réparties sur l'ensemble du site occupé par l'agglomération.

On pourrait poursuivre une programmation aussi grossière en envisageant tous les équipements publics d'accompagnement et les autres services nécessaires à une telle communauté urbaine. Il serait d'ailleurs très arbitraire d'agir ainsi, et parfaitement inutile pour la suite du scénario. C'est pourquoi on se satisfera de l'énoncé d'un dernier chiffre pour donner l'ampleur des problèmes que les gestionnaires de Kinshasa devraient résoudre progressivement dès à présent pour éviter la situation dangereuse de l'an 2000. A cette date il y aura besoin de 2 300 000 logements. Il faut s'arrêter à cela. En 1973 nous avons recensé environ 250 000 maisons et plus de 300 000 familles. Pour ce qui est de la taille des ménages kinois, le mode se situe à 6-7 personnes par famille nucléaire. Comme il y a plus de familles de moins de 6 personnes que de plus de 7 personnes, et qu'on peut admettre moins de deux logements pour une maison —en sachant en outre que de nombreux logements actuels seront en triste état et devront être reconstruits—c'est donc plus d'un million de maisons qu'il va falloir édifier avant la fin du siècle.

Ainsi ceux qui devront gérer Kinshasa aux premiers jours du XXI ème siècle affronteront de terribles problèmes budgétaires, d'organisation et de relations avec leurs administrés: ville immense, population pléthorique, emplois insuffisants, misère, logements inconfortables, ville ingérable, bloquée, affamée, citoyens illetrés mais suffisamment informés (mass media, radios étrangères) pour revendiquer, éventuellement avec brutalité...

Il est donc plus que probable que Kinshasa avant 20 ans sera une ville où l'agitation sociale sera latente avec des moments de violence suivis de répressions toujours plus dures. Comme les données techniques, sociales, culturelles, sont désormais assez bien analysées par les médias et comme aucun pays ne peut fermer ses frontières à la diffusion idéologique des expressions politiques extérieures, il est bien évident que tout modèle historique de référence s'il garde sa valeur explicative ne peut se reproduire identiquement. Les propositions ci-dessous peuvent servir de matériau à d'éventuels scénarios, elles font référence à des modèles historiques susceptibles d'aider à leur énoncé.

PREMIERE HYPOTHESE.

Les revenus de l'État continuent à être détournés de leur affectation véritable : ceux qui sont issus politiquement de l'Indépendance, aidés d'aventuriers opportunistes, gardent le pouvoir. Le mécontentement provoqué par les abus atteint un seuil dangereux, la classe moyenne en émergence lente mais continue, qui supporte de plus en plus mal d'être servante de quelques uns et du régime qui s'est instauré en désaccord avec les espoirs de 1960 prend conscience de sa force et de ses capacités d'action politique. Dès lors elle tend vers la prise du pouvoir. C'est là une situation porteuse de changements qu'on pourrait comparer à celle d'avant 1789 en France : les abus ne sont plus acceptés, les dirigeants en place ont perdu leur prestige et le chef suprême son charisme.

Cette hypothèse est irréaliste pour deux grandes raisons :

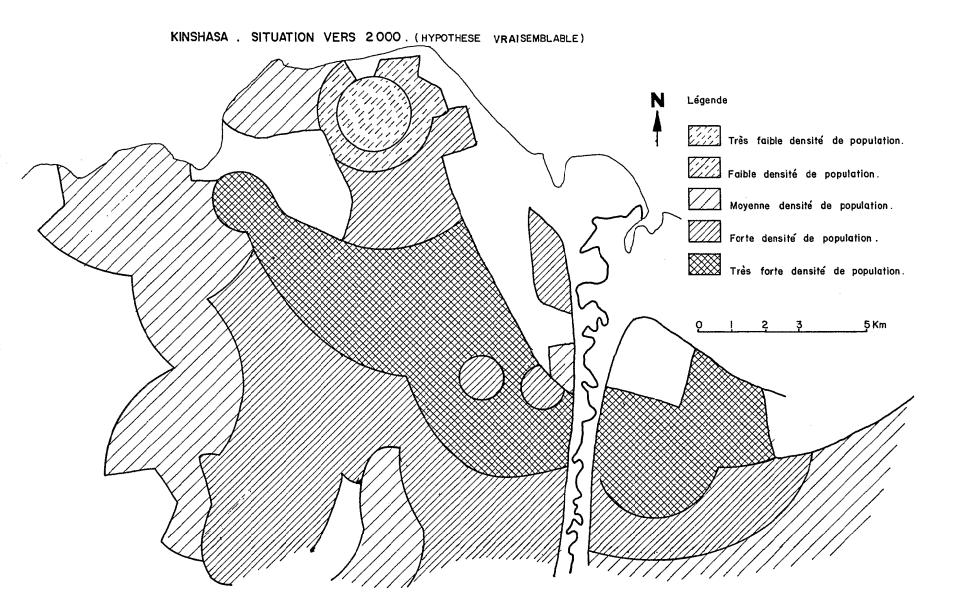
- l'histoire du Pays n'est pas assez longue et convaincante pour conforter les mécontents dans une action contestataire et révolutionnaire ;
- l'armée n'est pas solidaire de la classe moyenne (qui d'ailleurs n'a pas encore acquis des réflexes de classe).

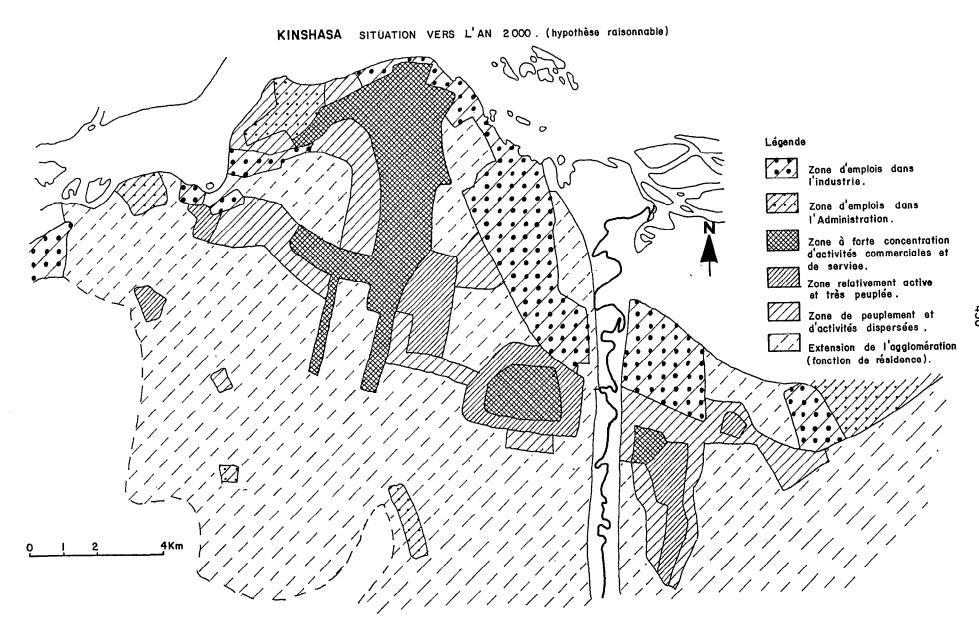
DEUXIEME HYPOTHESE.

L'objectif précédent demeure : oligarchie abusive qui doit être évincée. Cela peut être considéré comme acquis dans tous les cas de figure que l'on envisage. Mais la classe moyenne n'a pas encore cristallisé, si l'on peut dire. Elle demeure une potentialité qui attend son révélateur, son homme providentiel (avec le danger césariste sous-jacent). Les militaires renversent le régime, prennent le pouvoir, imposent leur désir d'ordre et d'action, entraînent l'adhésion des citadins quelque peu avertis. Une ère de transition commence pendant laquelle va cristalliser cette classe moyenne avide d'un minimum de démocratie.

Cette ébauche de scénario est acceptable. En effet déjà Mobutu a pris le pouvoir en s'appuyant sur l'armée (vieux schéma romain bien connu de l'Histoire). C'est ainsi que cela s'est passé ces dernières décennies dans la plupart des pays du Tiers Monde qui ont subi des coups d'État, et singulièrement en Afrique Noire. Cependant pas plus que la prise de pouvoir de Mobutu n'a entraîné une adhésion populaire sur une longue période, d'autres coups d'État africains n'ont obtenu cette adhésion car l'armée n'a pas su favoriser l'émergence de cette classe moyenne qui paraît nécessaire à un progrès démocratique. Le seul exemple réussi, le schéma le plus pur, étant celui de la prise de pouvoir nassérienne : efficace, discrète, sans grands heurts, et débouchant sur une révolution vraie (bien qu'encore loin d'être achevée). Seulement en Egypte existait déjà une classe moyenne réelle, existait aussi une longue histoire, existait enfin une intelligentsia active. L'exemple (militaire) éthiopien montre cependant que malgré ces avantages l'entreprise peut ne pas aboutir clairement.

Dans l'état actuel du Zaïre on peut envisager qu'un clan de militaires, tribalement déterminé, prenne le pouvoir ; mais la vraisemblance veut que ce ne soit alors guère plus qu'un changement de l'équipe en place. Les puissances étrangères susceptibles de provoquer la chute de Mobutu ne pourront obtenir davantage, car elles devront agir avec des militaires de cette sorte. Et en outre, on sait qu'en Afrique Noire on en est aux coups d'État de la deuxième génération, dont l'initiative échappe aux grandes puissances même si celles-ci réussissent leur récupération après coup : exemple libérien et ghanéen, exemple voltaïque de 1983, exemple nigérian en 1984.





TROISIEME HYPOTHESE.

Les travailleurs prennent le pouvoir : révolution populaire. Ce scénario échoue en Amérique Latine, excepté s'il s'appuie sur l'armée. Mais rien n'autorise à songer à une telle éventualité qui demeure profondément utopique et fortement imprégnée par une analyse «occidentale» qui n'a pas de correspondant au Zaïre.

Il y aurait bien d'autres hypothèses présentables, les seules vraisemblables imposent une action des militaires et, à échéance rapide, l'émergence d'une assise populaire fiable : classe moyenne et intelligentsia prête à collaborer. Dans l'immédiat (jusqu'en l'an 2000) on ne voit guère l'installation d'une force de gouvernement apte à gérer Kinshasa, à maîtriser sa croissance et son fonctionnement, à provoquer des investissements productifs : retour à la stabilité monétaire et à la confiance politique favorable aux investissements internationaux. Or le capitalisme international garde en mémoire les termes de congolisation, katangais et zaïrianisation qui évoquent des images inquiétantes et persistantes.

ANALYSE DE LA SITUATION VRAISEMBLABLE EN L'AN 2000

Quelles que soient les hypothèses retenues —et il est probable que ce sera ou bien le régime actuel qui se perpétuera, avec ou sans son actuel président, ou bien le coup d'État, militaire nécessairement, changera la constitution, c'est-à-dire remplacera le M.P.R. par quelque autre Parti unique qui se décrètera d'Union Nationale— les responsables désignés, ou élus, de la ville ne pourront en résoudre les problèmes les plus aïgus que très partiellement, ou pas du tout, malgré des pressions socio-politiques de plus en plus présentes. Dans la meilleure hypothèse un réseau de voirie primaire assez dense sera mis en place avant 2000, et rien de plus...

Les populations très conscientes de leurs problèmes devront donc les résoudre par elles-mêmes, des affrontements avec le Pouvoir paraîssent inévitables. Dès lors il faudra que les quartiers, surtout ceux des «excentriques» et des lointaines «extensions», se constituent en unités capables de défendre leurs droits et leurs acquis. Comment ces groupes de pression, ces entités, se formeront-ils? C'est une question à laquelle il est malaisé de répondre. Cependant on peut se référer à deux types d'action qui prévalent déjà, l'une —discrètement— à Douala, l'autre dans les «ranchos» et «barriadas» d'Amérique Latine.

En Amérique Latine on rencontre un modèle latino-américain qui a quelques points communs avec les «machines» qui régnèrent sur les villes yankees à la fin du XIX ème siècle. Il s'agit d'un groupe d'individus, un peu maffiosi, qui se présentent face au pouvoir officiel comme les représentants, et les «protecteurs», des populations sous-prolétariennes des quartiers de squatting. Ces «protecteurs», établissent un «racket» sur leurs quartiers, mais obtiennent en contre-partie pour les habitants «protégés» une semi-reconnaissance de leurs droits à rester sur les terrains squattérisés, et même un certain nombre d'investissements de la part du pouvoir urbain. On a appelé cette formule d'action, l' «advocacy planning». C'est une réponse qui colle étroitement avec les réalités urbaines sud-américaines, qui relève du même dynamisme que les activités si vivaces du secteur informel. Peut-être même peut-on y voir une forme frustre et brutale de démocratie urbaine nouvelle. . .

A Douala les gens des quartiers de squatting, à l'est de la ville, à Nylon, se sont regroupés pour aménager leur espace de vie. Le pouvoir, après bien des pressions et des réticences, a fini par réagir positivement à une telle action. Il est vrai que Douala n'avait alors que 500 000 habitants et qu'une religieuse française opiniâtre a permis à toutes les forces d'urbanisation du quartier de cristalliser autour de son action et de sa personne.

Je pense que le schéma de Nylon (Douala) est assez conforme aux attitudes citadines africaines de cette fin de siècle. En effet, les populations y sont moins misérables, plus informées qu'à Bogota, La Paz ou Lima. En outre la classe dirigeante africaine est moins structurée, moins dure, moins implantée que les classes dirigeantes des pays latino-américains qui se fondent sur une histoire multi-séculaire et sur une colonisation politique réussie. Aussi, à Kinshasa, le «Salongo», malgré ses carences et la dérivation qu'il a subi, a montré la bonne volonté et la possible adhésion à un travail communautaire, des populations néo-citadines. C'est probablement dans cette direction, selon ces tendances que s'organiseront les populations et les quartiers oubliés de la Capitale zaïroise. Cependant peut-être faudra-t-il trouver également une structure populaire (vraiment populaire et issue des habitants eux-mêmes) qui puisse se présenter en interlocuteur puissant en face du pouvoir urbain.

On ne peut guère proposer de stratégie d'urbanisation dans une conjoncture aussi incertaine, tout juste peut-on dire : ce sera intéressant et il importe d'être particulièrement attentif à ce qui va se passer en ce domaine à Kinshasa si on ne veut pas manquer l'occasion de promouvoir une forme d'urbanisation —et pourquoi pas un urbanisme— autochtone. . .

BIBLIOGRAPHIE

A)- OUVRAGES ET ARTICLES D'INTERET GENERAL

G.	DΛ		A	Νŀ	ות	E	n
G.	DA	L	Αı	Ν	וט	ᄄ	ĸ

«Messianismes et nationalismes en Afrique Noire», in : CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE, pp. 41-65. t. XIV ; Paris 1953.

SOCIOLOGIE ACTUELLE DE L'AFRIQUE NOIRE, dynamique sociale en Afrique Centrale, 536 p. Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, PUF; Paris 1955 (3e édition).

AFRIQUE AMBIGUE, coll. Terres Vivantes, Plon; Paris 1957

«Dynamique des relations extérieures des sociétés archaïques» in : TRAITE DE SOCIOLOGIE, T. 2. pp 446-462. Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, PUF ; Paris 1960.

R. BASTIDE

SOCIOLOGIE ET PSYCHANALYSE, Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, PUF; Paris 1950.

J. BERQUE

«Pour une meilleure transmission des savoirs et des valeurs», 15 p. in : DOMINATION OU PARTAGE ? Développement endogène et transfert des connaissances, 294 p. coll. Actuel, UNESCO; Paris 1980.

P. BOURDIEU

ESQUISSE D'UNE THÉORIE DE LA PRATIQUE, Broz ; Paris-Genève 1972.

R. BUREAU

«La sorcellerie des Blancs, un anthropologue s'interroge sur l'Occident», 16 p. in : ETUDES (revue) pp. 323-339, mars 1976.

Ph CHOMBARD de LAUWE

«Partage des connaissances et rapports de dominance», in . DOMINATION OU PARTAGE ? Développement endogène et transfert des connaissances, 294 p. coll. Actuel, UNESCO Paris 1980.

C. COQUERY~ VIDROVITCH LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE, coll. Archive Paris 1965.

C. COQUERY— VIDROVITCH, H. MONIOT L'AFRIQUE NOIRE DE 1800 A NOS JOURS, 462 p. PUF, Paris 1974.

R. CORNEVIN L'HISTOIRE DES PEUPLES DE L'AFRIQUE NOIRE, Paris 1965. (5e édition). HISTOIRE DE L'AFRIQUE T. 1 DES ORIGINES AU XVe SIECLE, Paris 1964; T. 2 DU TOURNANT DU XVIe SIECLE AU TOURNANT DU XXe SIECLE, Paris 1966. T. 3 COLONISATION: DÉCOLONISATION, INDÉPEN-DANCE, Paris 1973. L'AFRIQUE ANCIENNE, 2 vol. petite collection FM, **B. DAVIDSON** Maspéro; Paris. J. DENIS, P. VENNE— L'AFRIQUE CENTRALE ET ORIENTALE, coll. Magellan, TIER, J. WILMET PUF: Paris 1971. M. DESCHAMPS L'AFRIQUE PRECOLONIALE, Paris 1962. Ch. A. DIOP NATIONS NEGRES ET CULTURE, 2 vol. 572 p. Présence Africaine; Paris 1979. M. N. DIOUF «Communication et pédagogie», 9 p. in : RECHERCHE, PEDAGOGIE ET CULTURE (revue) no 41/42, mai-août 1979, vol. pub. AUDECAM. J. DRESCH UN GEOGRAPHE AU DECLIN DES EMPIRES : 264 p. Petite collection FM. Maspéro; Paris 1979. R. DUMONT L'AFRIQUE NOIRE EST MAL PARTIE, coll. «Terre vivantes» Plon 1962. EVANS PRITCHARD, AFRICAN POLITICAL SYSTEM, London 1948. M. FORTES PEAU NOIRE, MASQUES BLANCS, 192 p. Seuil; Paris 1975. F. FANON I. FORBES MUNRO AFRICA AND THE INTERNATIONAL ECONOMY, 1800-1960, 230 p. ed. J.M. Dent and Sons, Londres 1977. P. GOUROU L'AFRIQUE, Hachette; Paris 1970. **WA HANCE** THE GEOGRAPHY OF MODERN AFRICA, N.Y. London Columbia U.P. 1964. LA VILLE ET L'HOMME DE DEMAIN ? 200 p. Editions HAL HELLMAN Internationales; Paris 1973. M.J. HERSKOVITS THE HUMAN FACTOR CHANGING AFRICA, A. Knopf inc. N.Y.; trad. frse. P. Ribardeau, L'AFRIQUE ET LES

AFRICAINS ENTRE HIER ET DEMAIN, Payot; Paris 1965.

A.M. KAMARK LES TROPIQUES ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

144 p. Banque Mondiale 1977.

J. KI-ZERBO HISTOIRE DE L'AFRIQUE NOIRE, 736 p. Hatier ; Paris

1975.

E. LEROY «L'expérience juridique autochtone de l'Afrique Noire con-

temporaine et le transfert des connaissances juridiques occidentales», 26 p. in : DOMINATION OU PARTAGE ? DEVELOPPEMENT ENDOGENE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES, 294 p. coll. «Actuel», UNESCO ;

Paris 1980.

M. MAUSS SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE, 389 p. Bibliothèque

de Sociologie Contemporaine, PUF; Paris 1950.

G. PADMORE PANAFRICANISME OU COMMUNISME? LA PROCHAINE

LUTTE POUR L'AFRIQUE NOIRE; trad. fse. Th. Diop,

Présence Africaine; Paris 1960.

G. ROUGERIE LES CADRES DE VIE, 264 p. PUF; Paris 1975.

G. SAUTTER «Le paysage comme connivence», in : HERODOTE (revue)

No 17, Maspéro, oct. déc. 1979.

J. SURET-CANALE AFRIQUE NOIRE OCCIDENTALE ET CENTRALE, Ed.

Sociales. T. 1 Géographie, Civilisation, Histoire (2e édition);

Paris 1962.

T. 2. L'ère coloniale 1900-1945, (3e édition) 640 p., Paris

1972.

ESSAIS D'HISTOIRE AFRICAINE, DE LA TRAITE DES NOIRS AU NEO--COLONIALISME, 269 p., coil. Problèmes ;

ed. sociales; Paris 1980.

C. TURNBULL THE LONELY AFRICAN, N.Y. 1962, trad. frse. L'AFRI-

CAIN DESEMPARÉ, Seuil; Paris 1965.

UNESCO DOMINATION OU PARTAGE ? DEVELOPPEMENT

ENDOGENE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES,

294 p. coll. «Actuel», ed. UNESCO; Paris 1980.

B)- URBANISME

G. BARDET	L'URBANISME ; 128 p. coll. Que sais-je ? PUF ; Paris 1975.
J.BEAUJEU-GARNIER	TROIS MILLIARDS D'HOMMES, Hachette, Paris 1965.
	GEOGRAPHIE URBAINE, 360 p. A. Colin, Paris 1980.
P. BOUNY	COMPRENDRE L'URBANISME 152 p. coll. Vie locale, ed. du Moniteur ; Paris 1977. Ouvrage d'intérêt juridique.
M. CASTELS	LA QUESTION URBAINE, 455 p., Maspéro ; Paris 1972.
J. CASTEX, PANERAI	SEMIOTIQUE DE L'ESPACE, Institut de l'environnement; Paris 1974.
J. CATHELINEAU, J.L. VIGUIER	TECHNIQUE DU DROIT DE L'URBANISME, 316 p. Librairies Techniques, coll. «Pratique Notariale» ; Paris 1979.
G. CHABOT, J.BEAUJEU—GARNIER	TRAITÉ DE GEOGRAPHIE URBAINE, Colin ; Paris 1963.
F. CHOAY	L'URBANISME, UTOPIES ET REALITES, 448 p. Seuil ; Paris 1965.
H. COING	RENOVATION URBAINE ET CHANGEMENT SOCIAL, 306 p. Les éditions ouvrières ; Paris 1976.
M. COQUERY, LACAZE, J.LAGNEAU, ROCHARD	COURS D'AMENAGEMENT URBAIN, 6 vol. notamment vol. 1–2 LE FAIT URBAIN, E.N.P.C. Atelier d'Aménagement Urbain et Régional ; Paris 1974.
G. CORONIO	COMMERCE ET ARTISANAT, CRU; Paris 1971.
Y.M. DANAN, J.P. FORGET, J.P. MOREL, J.VIDAL	PROCEDURE ET INSTITUTIONS D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME. Vol. 1. 148 p. 1978; vol. 2. 160 p. 1979, Ministère de l'environnement et du cadre de vie; Paris.
M. DEMORGON, J.C. DEPAULE, Ph. PANERAI	ELEMENTS D'ANALYSE URBAINE, 196 p. ed. A.A.M. (Archives d'Architecture Moderne); Bruxelles 1980.
Ch. DEVILLERS	«Typologie de l'habitat et morphologie urbaine», ARCHI- TECTURE D'AUJOURD'HUI, No 174, Paris Juillet 1974.
G. DUPUY	URBANISME ET TECHNIQUE, chronique d'un mariage de raison. 420 p. CRU; Paris 1978.

J.P. GARNIER
D. GOLDSCHMIDT

LA COMEDIE URBAINE OU LA SOCIETÉ SANS CLASSE,

Maspéro; Paris 1976.

P. GEORGE

LA VILLE, PUF; Paris 1956.

PRECIS DE GEOGRAPHIE URBAINE, PUF; Paris 1961.

«Géographie et urbanisme» 19 p. ANNALES DE GEOGRA-PHIE LXXIVe année ; No 406, Nov. Déc. 1965 ; A. Colin

Paris.

POPULATION ET PEUPLEMENT, PUF; Paris 1969.

F. GIBBERD

COMPOSITION URBAINE, 372 p.

HERODOTE (Revue)

HABITAT SOUS-INTEGRE, No 19, Sept. Oct. 1980,

160 p. Maspéro.

J.P. LACAZE

«Centre et centralité» , in : CENTRE ET CENTRALITÉ DANS LES VILLES NOUVELLES FRANCAISES ET RELITANMONES . C. P. H. Paris 1075

BRITANNIQUES; C.R.U. Paris 1975.

INTRODUCTION A LA PLANIFICATION URBAINE,

302 p. Ed. du Moniteur; Paris 1979.

LE CORBUSIER

CHARTES D'ATHENES, ed. de Minuit; Paris 1957.

R. LEDRUT

SOCIOLOGIE URBAINE, 226 p. coll. SUP., PUF; Paris 1968.

L'ESPACE EN QUESTION, ed. Anthopos; Paris 1976.

H. LEFEBVRE

LE DROIT A LA VILLE, 168 p.

T. 1 ESPACE ET SOCIETÉ, le droit à la ville, 176 p. Paris 1971 ; T. 2, 1972. Coll. Société et Urbanisme, Anthropos ;

Paris.

I.B. Mc. LOUGHLIN

PLANIFICATION URBAINE ET REGIONALE, Une approche par l'analyse des systèmes. 336 p. Dunod ; Paris 1977. Titre original : URBAN AND REGIONAL PLANNING

1969.

L. MUMFORD

TECHNICS AND CIVILISATION, New-York 1934.

LA CITÉ A TRAVERS L'HISTOIRE, 784 p. Seuil ; Paris 1964 ; titre original THE CITY IN HISTORY, New-York

1961.

J.M. OFFNER

«Le vocabulaire de l'urbanisme, mots pervers et ordre social», pp. 4 à 13 ; in : METROPOLIS (revue), 5e année, No 39 ;

Paris 1979.

J. PLANCHAIS

LE MONDE: CITÉ GEANTES, 263 p. Fayard; Paris 1978.

A.M. PROST

LA HIERARCHIE DES VILLES EN FONCTION DE LEURS ACTIVITÉS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, 336 p.

Gauthier-Villard; Paris 1965.

J. REMY

LA VILLE PHENOMENE ECONOMIQUE, 300 p. ed. Vie

Ouvrière; Bruxelles 1966.

C) - PAYS TROPICAUX: GEOGRAPHIE, SOCIOLOGIE, URBANISME

W. ALONSO

«Planification et organisation spatiale des villes métropoles dans les pays en voie de développement» PHI—SMUH No 73; Paris 1973.

C. ARAUD

«A Mexico, une expérience d'advocacy planning» in. PROJET (Revue) No 162, Février 1982; pp. 175-183.

R. ARNAUD

«Immigration vers Ivato, commune suburbaine de Tananarive», in LA CROISSANCE URBAINE EN AFRIQUE NOIRE ET A MADAGASCAR, CNRS; Paris 1972. Cette publication comprend 2 volumes, elle est le fruit d'un colloque tenu en 1970 à Talence. Comme on cite plusieurs interventions de ce colloque, il sera répertorié sous le vocable : COLLOQUE DE TALENCE 1970. CEGET—CNRS 1972.

R. ARNAUT

L'AFRIQUE DU JOUR ET DE LA NUIT, 340 p. Presses

de la Cité; Paris 1976.

A. AUGER

«Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville» in : COLLOQUE DE TALENCE

1970.

M.C. AULAS

«Le Caire», in : REVUE FRANCAISE D'ETUDES POLI—

TIQUES AFRICAINES, No 81, 1972.

SOCIOLOGIE DES BRAZZAVILLES NOIRES, A. Colin ; G. BALANDIER Paris 1955. «Le fait urbain en Afrique occidentale et centrale, orientation pour la recherche», UNESCO; Paris 1956. «Problèmes de l'urbanisation en Afrique Noire» in : EU-ROPE, FRANCE, OUTRE-MER, 43(4), Paris 1966. «Bidonvilles, latino-américains, aspects généraux, nouveaux **BATAILLON** et régionaux» in : CAHIERS D'AMERIQUE LATINE, Sciences de l'homme, 1973. ATLAS DE MADAGASCAR (surtout les planches 26, 27 et R. BATTISTINI 27 bis), Antananarivo 1970. F, et P. LE BOURDIEC «Une eau saine pour tous» in : PROJET (revue) No 162, J. BAZIN, C. LEFROU Février 1982; pp. 219-227. J. BEAUJEU-GRANIER «Les grandes villes surpeuplées dans les pays sous-développés», in: L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE, Paris 1968 «La croissance urbaine dans le monde tropical», in : COL-LOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET-CNRS 1972. «Problèmes de santé des migrants en ville», in : COLLO-A. BEN YOUSSEF QUE DE TALENCE, 1970. CEGET-CNRS 1972. «Analyse d'un réseau social en milieu urbain» in : CA-G. BERNARD HIERS D'ETUDES AFRICAINES, vol. 10, No 4 ; pp. 632-639. «Adapter les modes de transport», in : PROJET No 162, P. BERNEY, Février 1982, pp. 228-241. M. MERMELIN

B.E.R.U

L'URBANISATION DES GRANDES VILLES ALGE— RIENNES ET LES EQUIPEMENTS RESIDENTIELS, Bureau d'Etudes et de Réalisations Urbaines ; Paris 1966.

P. BIARNES L'AFRIQUE AUX AFRICAINS, vingt ans d'indépendance en Afrique Noire francophone ; 480 p. A. Colin ; Paris

1980.

B.I.R.D. RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MON— DE 1981, ed. Economica; Paris 1981.

LE DEVELOPPEMENT ACCELERE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA. Programme indicatif d'action, 224 p.

Banque Mondiale; Washington 1981.

R. BLANC

«Analyse critique des données numériques concernant la croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar», in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970.

F. BOUGNOUX— MORIZET «Dépouillement de l'enquête sur les formes de croissances urbaines sous-intégrées», in : HERODOTE (revue) No 19, pp. 77-101.

L. BRET

«La zone Nylon à Douala», in : PROJET (revue) No 162, Février 1982 pp. 163-174.

I. BUGNICOURT

QUELLE ALTERNATIVE URBAINE POUR L'AFRIQUE, Environnement Africain, 1976.

«Illusions et réalités de la région et du développement régional en Afrique», in : TIERS MONDE (revue) No 19, Paris 1978.

C. CAMARA

SAINT-LOUIS DU SENEGAL, IFAN; Dakar 1968, Thèse de 3e Cycle.

C.E.G.E.T.

LA CROISSANCE PERIPHERIQUE DES VILLES DANS LE MONDE TROPICAL, Table ronde 1977, à Bordeaux-Talence; CEGET 1980.

S. CHAMECKI

«Habitat pour les plus dépourvus», in : ANNALES DE L'INSTITUT TECHNIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX—PRATIQUES, No 386 Sept. 1980. Série Architecture et Urbanisme No 57, pp. 68-83. (Séminaire régional sur l'amélioration de l'habitat spontané à Lomé du 18 au 23 juin 1979).

I. CLARKE

«Démographic growth of cities in Black Africa and Madagascar: the mecanism of growth and general characteristics of demographic structures» in : COLLOQUE DE TALEN—CE 1970 - CEGET—CNRS 1972.

P. CLEMENT

«Formes et valeurs de la vie sociale urbaine», in : ASPECTS SOCIAUX DE L'INDUSTRIALISATION ET DE L'URBA-NISATION EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, Conférence UNESCO Sept. Oct. 1954, Abidjan; Paris 1956.

C.N.R.S.

LA CROISSANCE URBAINE EN AFRIQUE NOIRE ET A MADAGASCAR, Paris 1972 CNRS. Publication du Colloque international 1970, Bordeaux-Talence, 2 vol. (abrégé dans cette bibliographie sous le titre COLLOQUE DE TALENCE 1970).

M. COHEN

«Les villes dans les pays en développement (1975-2000)» in : LE COURRIER DE L'UNESCO No 42, Mars-Avril ;

pp. 38-44.

J. COMMAIRE

«Rôle des villes dans la crise africaine», bulletin SBEE,

No 86, Mai-Juillet 1959, pp. 348-351; Liège 1959.

C.C.T.A.

CONFERENCE INTERAFRICAINE SUR LE LOGEMENT ET L'URBANISATION, Conseil Scientifique pour l'Afrique

au Sud du Sahara, Nairobi-Janvier 1959.

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE, Séminaire sur l'urbanisation, Addis-

Abbeba 1962.

A,M. COTTEN

«Les modifications apportées par la croissance urbaine dans les relations entres villes», in : COLLOQUE DE TALENCE

1970.

A.M. COTTEN, Y. MARGUERAT «Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire» 1e partie : «La mise en place des systèmes urbains», 2e partie : «Les villes et leurs fonctions», in : CAHIERS

D'OUTRE-MER, No 116, 1976 et No 120, 1977.

E. DEMOL

RECENSEMENT DES ACTIVITÉS DU SECTEUR NON— STRUCTURE DE LA VILLE DE YAOUNDE, B.I.T.;

Genève 1978.

J. DENIS

LE PHENOMENE URBAIN EN AFRIQUE CENTRALE, Académie Royale des Sciences Coloniales. Classe des Sciences Morales et Politiques, mémoires in 8, nouvelle série t. XIX, fasc. 1; Bruxelles 1958.

«Les villes d'Afrique Tropicale», in : CIVILISATIONS No 1., 1966.

R, DESCLOITRES

PROBLEMES D'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE, in : Industries et Travaux d'Outre-Mer No 15 ; Paris 1967.

R. DEVAUGES

LE CHOMAGE A BRAZZAVILLE, étude sociologique ; ORSTOM, Paris 1959.

LE PROBLEME DES VILLES EN AFRIQUE NOIRE, Nations nouvelles, nouvelle série, No 16.; 1968.

S. DEVOIZE

«Des économies dualistes : le secteur informel» in : PRO-

JET, No 162, février 1982; pp. 193-200.

G. DONQUE

LES GRANDES VILLES D'AFRIQUE ET DE MADA-GASCAR : TANANARIVE, La Documentation Française ;

Paris 1968.

«L'extension urbaine de Tananarive vers l'oust et le nord», in :COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET—CNRS 1972

J. DRESCH

«Villes d'Afrique Occidentale», in : CAHIERS D'OUTRE—MER No 11, Juillet-Septembre 1950, pp. 200-230.

L. O. ELIMANE, P. MOREZ, P. SCHUHLER «Les bétons de coquillages à Nouakchott», pp. 98-104. in : SEMINAIRE REGIONAL SUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT SPONTANE (Lomé Juin 1979), Annales de l'Institut Technique du Batiment et des Travaux Publics, No 386, Sept. 80, série «Architecture et Urbanisme» No57.

EUROPE, FRANCE, OUTRE-MER (revue)

URBANISME. CONSTRUCTION ET ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE NOIRE, Paris 1966.

M. FOUCHER

«L'habitat du grand nombre dans les villes d'Amérique latine», in : HERODOTE No 19, pp. 123-154.

A. FRANQUEVILLE

«Les immigrés du quartier de la Briqueterie à Yaoundé» in : COLLOQUE DE TALENCE 1970.CEGET—CNRS 1972.

V. CASSE

LES REGIMES FONCIERS AFRICAINS ET MAL—GACHES, Librairie générale de droit et de jurisprudence; Paris 1971.

P. GEORGE

«Matériaux et réflexions pour une politique urbaine» in : TIERS MONDE (revue) No 11, 1962.

«L'habitat spontané, parasite de l'urbanisation en pays sous développés» in : CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE, 1967.

«Rapport de synthèse» in : LA CROISSANCE URBAINE EN AFRIQUE NOIRE ET A MADAGASCAR, CNRS ; Paris 1972.

M. GERARD

«La mort des démiurges», pp. 261-269, in : PROJET No 162, Février 1982.

I.C. GIACOTTINO

«La ville tropicale et ses problèmes d'environnement», in : CAHIERS D'OUTRE-MER, No 125, 1971.

J.M. GIBBAL

CITADINS ET VILLAGEOIS DANS LA VILLE AFRI—CAINE, L'EXEMPLE D'ABIDJAN, Bibliothèque d'anthropologie, Presses Universitaires de Grenoble, 1974.

B. GRANOTIER

«Misererepolis : suite à donner à la conférence de Vancouver» in : ACTUEL DEVELOPPEMENT (revue) No 15; Paris 1976.

LA PLANETE DES BIDONVILLES, PERSPECTIVE DE L'EXPLOSION URBAINE DANS LE TIERS-MONDE, 384 p., Le Seuil, collection l'Histoire immédiate; Paris 1980.

Ph. HAERINGER

«La dynamique de l'espace urbain», in : COLLOQUE DE TALENCE 1970, CEGET-CNRS 1972.

«L'urbanisation de masse en question. Quatre villes d'Afrique Noire», in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET CNRS 1972.

«Propriété foncière et politique urbaine à Douala» in : CAHIERS D'ETUDES AFRICAINES, No 51, 13e année, 1973.

«Trois villes en quête d'identité, ou comment s'en débarrasser» URDOU 1973 (Colloque sur l'urbanisme, Douala février 1973), IDEP-Dakar 1973.

«Une anthropologie du geste» pp. 242-250, in : PROJET No 162, février 1982.

G. HARTER

MANUEL D'URBANISME EN PAYS TROPICAL, 3 vol. vol 1. HABITAT, SMUH 1975, vol. 3, DECOUPAGE PARCELLAIRE, SMUH 1977.

I. HOSSENLOPP

«Esquisse de l'urbanisme dans 14 états d'Afrique Noire et Madagascar, avec une esquisse prospective à l'horizon 1985», in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET-CNRS 1972.

J. HUBER

ETUDE REGIONALE DU DEVELOPPEEMENT DE DOUALA, 162 p. B.C.E.O.M.-MINUH, Yaoundé 1980.

P. HUGON

«Les petits producteurs dans les villes africaines» in :TA-BLE-RONDE DU CEGET, dec. 1978; Bordeaux. Talence 1980.

ILIDIO DO AMARAL

LUANDA ESTUDO DE GEOGRAFIA URBANA, 152 p.; Memorias da Junta de Investigações do ultramar, No 53, Lisbonne 1968.

INCIDI

L'ATTRACTION EXERCÉE PAR LES CENTRES UR-BAINS ET INDUSTRIELS, Juin 1952, Florence (colloque).

LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE : LEUR ROLE POLITIQUE, SOCIAL, ÉCONOMIQUE, 1 086 p. Institut de Sociologie,

ULB; Bruxelles 1971.

M. ISNARD

«Géographie urbaine et développement à Madagascar», in : MADAGASCAR, REVUE DE GEOGRAPHIE, No 8 ; ed. Cujas, Paris 1968.

JEUNE AFRIQUE

ATLAS JEUNE AFRIQUE (Haute-Volta; Rep. islamique de Mauritanie; Rep. populaire du Congo; Rep. de Côte d'Ivoire; Rep. du Cameroun; Rep. du Tchad; Rep. du Zaïre).

B. JOBERT

«La ville traditionnelle est-elle à réhabiliter? Le cas de Delhi», pp. 184-192. in : PROJET No 162, février 1982.

R. JOUANNY

«Images romanesques de la ville africaine», pp. 251-260, in : PROJET No 162, février 1982.

B. KAMIAN

«Les villes dans les nouveaux états d'Afrique Occidentale», in :TIERS-MONDE (revue) No 13 ; Paris 1963.

Y. LACOSTE, A. PIQUERAS «Questionnaire pour la préparation du Colloque sur les formes de croissance urbaine sous-intégrées» pp. 71 à 79 ; in : HERODOTE No 19, Maspéro.

N. LACROIX, G.LASSERRE, M. ROCHEFORT «L'étude des relations entre les villes et les campagnes dans les pays en voie de développement, dans le cadre de l'ORS—TOM». in : ANNALES DE GEOGRAPHIE No 418, Paris 1967.

G. LASSERRE

«Villes et villages d'AEF», in : LES CAHIERS D'OUTRE—MER, No 8, 1955.

LIBREVILLE, LA VILLE ET SA REGION Etude de géographie humaine, A. Colin ; Paris 1958, (thèse).

«Les modifications apportées par la croissance urbaines aux relations villes-campagnes» in : COLLOQUE DE TALEN—CE, 1970 CEGET—CNRS 1972.

«Les mécanismes de la croissance et les structures démographiques de Libreville (1953-1970)», in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET—CNRS 1972.

«Le dynamisme de l'espace urbain à Libreville. Réglementation foncière et morphologie des quartiers», in : COLLO—QUE DE TALENCE, 1970.

P. LAURENT

«Une croissance urbaine non maîtrisée» pp. 133-145, in : PROJET, No 162 février 1982.

P. LE BOURDIEC

«Croissance et organisation de l'espace urbain et suburbain : la morphologie des villes malgaches», in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET—CNRS 1972.

VILLES ET REGIONALISATION DE L'ESPACE A MADAGASCAR : RECHERCHES SUR LES PROCESSUS D'ELABORATION D'UN RESEAU URBAIN. Tome 1 : LES HOMMES ET LES VILLES ; Tome 2 : LES VILLES ET LES REGIONS ; Université Paris-Sorbonne 1976 (thèse).

J.L. LIERDEMAN

ANALYSE SOCIO—ECONOMIQUE DE LA POPULATION AFRICAINE DE POINTE NOIRE, 2 vol., ORSTOM. Brazzaville 1965.

«Pointe Noire : évolution d'un modèle de croissance de démographie urbaine» in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET—CNRS 1972.

G. MAINET

Thèse d'état en cours de finition sur LA VILLE DE DOUALA, soutenance prévue 1984.

Y. MARGUERRAT

ATLAS DU CAMEROUN, planche XVII, «Les villes et leurs fonctions» commentaire provisoire, ORSTOM, Yaoundé 1974.

CITADINITE ET RURALITÉ DES POPULATIONS UR—BAINES AU CAMEROUN, ORSTOM—ONAREST—ISH. No 261., Yaoundé 1979.

R. de MAXIMY

«Moroni, Capitale des Comores» in : MADAGASCAR : REVUE DE GEOGRAPHIE No 8, ed. Cujas ; Paris 1968.

ARCHIPEL DES COMORES, ETUDE GEOGRAPHIQUE, 402 p. Aix en Provence 1968, thèse de 3e cycle.

MANUEL D'URBANISME EN PAYS TROPICAL, vol. 2 ARTISANAT ET EQUIPEMENTS COMMERCIAUX, 220 p. SMUH-Min. de la Coop. 1976.

«Les Forces sociales à l'œuvre» dans les villes du Tiers-Monde, pp. 147-162, in : PROJET No 162, février 1982.

B. MOUGOUE

CROISSANCE PERIPHERIQUE DE YAOUNDE : ZONE NORD-EST, 250 p. Université de Yaoundé, département de Géographie 1982. Thèse de 3e cycle.

J.P. MBASSI-ELONG «Le problème de l'eau à Douala» in : revue PHI, No 74,

SMUH; Paris 1973.

M. NACIRI, M. PORTE «L'habitat-image des petits bidonvillois de Casablanca», in :

HERODOTE No 19, pp. 103-108.

M. NACIRI «Les formes de l'habitat sous-intégré», in : HERODOTE

No 19, pp. 13 à 70.

NATIONS UNIES RAPPORT DE LA CONFERENCE DE VANCOUVER,

UNCHBP, New-York 1977.

(UNCHBP: United Nations Center Housing, Building, and

Planification).

G.K. NYASSOGBO «Habitat spontané : nature, caractéristiques et facteurs de

développement» pp. 91-97 in : SEMINAIRE REGIONAL SUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT SPONTANÉ (Lomé : juin 1979), Annales de l'Institut Technique du bâtiment et des travaux publics, No 386 Sept. 80, série

Architectures et Urbanisme No 57.

D. PAVAGEAU, LE MALI ET L'EST ALGERIEN, ELEMENTS D'ANALY—

R. PERIER, N. TREVET SE DES CONDITIONS SOCIALES D'URBANISATION,

Univ. Sces Sociales de Grenoble, UER. Oct. 3e Cycle, 1975.

POIRIER ASPECTS DE L'URBANISATION A MADAGASCAR :

LES VILLES MALGACHES ET LA POPULATION UR-

BAINE, Civilisation No 1; Paris 1968.

S.H. PRESTON «La croissance urbaine dans les pays en développement, une

nouvelle approche démographique», 26 p. INED ; Paris

1979.

J.F. TRIBILLON

PROJET (revue) L'EXPLOSION URBAINE DU TIERS-MONDE, 272 p.

No 162, CERAS; Paris 1982.

M. PROUZET ENCYLOPEDIE JURIDIQUE DE L'AFRIQUE, notam-

ment vol. V. DROIT DES BIENS, chap. sur le droit de

l'urbanisme dans 17 pays d'Afrique. Paris 1981.

M. PROUZET. «L'explosion urbaine en Afrique et le droit», in : LE MOIS

EN AFRIQUE, août-sept. 1980.

PROBLEMATIQUE JURIDIQUE ET FONCIERE DE

L'URBANISME, Rapport d'orientation, 42 p. MINUH;

Yaoundé 1981.

H. PROVISOR «Stratégie pour l'habitat des pauvres» pp. 210-218, in :

PROJET No 162, février 1982.

B. RENAUD

«La politique de la Banque mondiale», pp. 201-209, in :

PROIET No 162, février 1982.

1. RICHARD-MOLARD «Villes d'Afrique», in : REVUE FRANCE OUTRE-MER,

No 255, 1955.

M. ROCHEFORT

«Typologie fonctionnelle des villes en Afrique Noire et à

Madagascar: rapport général», in: COLLOQUE DE TA-

LENCE 1970.CEGET-CNRS 1972.

M. SAMPAIO

«Luanda» in : REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITI-

QUES AFRICAINES No 69, 1971.

M. SANTOS

«Le rôle des capitales dans la modernisation des pays sous

developpés», in : CIVILISATIONS No 1, 1966.

«Le rôle moteur du tertiaire primitif dans les villes du Tiers

Monde», in : CIVILISATIONS No 2, 1968.

LES VILLES DU TIERS-MONDE, Genin-Librairies

Techniques, Paris 1971.

L'ESPACE PARTAGE - LES DEUX CIRCUITS DE

L'ECONOMIE URBAINE DES PAYS SOUS-DEVELOP-

PÉS; Genin-Librairies Techniques, Paris 1975.

G. SAUTTER

«Aperçu sur les villes africaines du Moyen Congo» in :

L'AFRIQUE ET L'ASIE, No 14, 1951.

DE L'ATLANTIQUE AU FLEUVE CONGO, UNE GEO-GRAPHIE DU SOUS-DEVELOPPEMENT, 2 vol. 1102 p.,

Mouton: Paris 1966.

M.Y. SEELIG

THE ARCHITECTURE OF SELF-HELP COMMUNITIES,

the first international Design Competition for the Urban Environment of Developing Countries; 205 p. Architectu-

ral record books. New-York 1978.

J. SIMONET, SEREY

«Emploi du béton de terre (géo béton) pour la construction

économique en Côte d'Ivoire» pp. 105-140, in : SEMINAI-RE REGIONAL SUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT SPONTANÉ (Lomé juin 1979). Annales de l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics, No 384, Sept.

80; série Architecture et Urbanisme No 57.

S.M.U.H.

LES FORMES DE CROISSANCE URBAINE SOUS-IN-

TEGRÉES T. 1. EUROPE-ASIE, T. 2 AFRIQUE-AMERI

QUE DU SUD. Paris 1971.

GEOLOGIE ET PLANIFICATION URBAINE: LA PAZ,

Ouvrage collectif. PHI No 79, Paris 1975.

M. TAMIATTO

«L'intégration des zones d'habitat spontané dans le tissu urbain» pp. 84-90, in : ANNALES DE L'INSTITUT TECHNIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PU—BLICS, No 384, sept. 80, série Architecture et Urbanisme No 57.

M. TODARO

«Urbanization in developing nations: trends prospects and policies», 28 p. NEW YORK: POPULATION COUNCIL, ed. Population Council center for policy studies; N.Y. 1979.

J.F. TRIBILLON

LA QUESTION DU CODE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT FONCIER EN COTE D'IVOIRE, Abidjan, Janvier 1980.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO: PROBLEMA—TIQUE JURIDIQUE DE L'URBANISME, Brazzaville-Boulogne 1977.

S. UK

«Pnom Penh et son évolution urbaine», PHI No 79, SMUH; Paris 1975.

UNESCO

ASPECTS SOCIAUX DE L'URBANISATION ET DE L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE NOIRE AU SUD DU SAHARA, Unesco Paris, Abidjan 1954.

P. VENNETIER

«L'urbanisation et ses conséquences au Congo (Brazzaville)». in : CAHIERS D'OUTRE-MER, 10e année, No 63, 1963.

POINTE NOIRE ET LA FAÇADE MARITIME DU CON—GO; ORSTOM, Paris 1968, Thèse.

«La poussée urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Rapport général», in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970. CEGET—CNRS 1972.

LES VILLES D'AFRIQUE TROPICALE, Masson, coll. «Géographie tropicale», Paris 19.76.

P. VERHAEGEN

L'URBANISATION DE L'AFRIQUE NOIRE, SES CAU— SES ET SES CONSEQUENCES ECONOMIQUES, SOCIA— LES ET CULTURELLES; CEDESA, Bruxelles 1962. M. VERNIERE

VOLONTARISME D'ETAT ET SPONTANEISME POPU-LAIRE DANS L'URBANISME DU TIERS-MONDE : formation et évolution des banlieues dakaroises, le cas de Dagoudane-Pikine ; Laboratoire de Sociologie et de géographie africaine, Paris 1973, thèse de 3e cycle.

I. YOUANA

BRIQUETERIE: HABITAT ET LOGEMENT. UNE ÉTUDE DE GEOGRAPHIE URBAINE. Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Département de Géographie, Yaoundé 1980. Thèse de 3ème cycle, 108 p.

R. ZE NGUELE

«Problème démographique de la croissance urbaine à Yaoundé» in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970—CEGET CNRS 1972.

J. ZIEGLER

SOCIOLOGIE DE LA NOUVELLE AFRIQUE, Gallimard, coll. «Idées» No 59, Paris 1964.

D)- ZAIRE ET KINSHASA

A. ANDRIES

«A propos du statut des villes», in : ZAIRE, vol VII, No 6, pp. 621-624, Bruxelles juin 1953.

A. ARSAC (dossiers)

KINSHASA, SCHEMA REGIONAL D'URBANISME; 1-RAPPORT D'ENQUETE 67 p. et nombreux tableaux; 2 - RAPPORT JUSTIFICATIF, 80 p. 26 pl. SMUH, Paris 1967.

PLAN LOCAL D'AMENAGEMENT DE KINSHASA, dossier SMUH, MFU Kinshasa 1967.

VILLE DE KINSHASA, CENTRE-VILLE, VRD, PLAN D'URBANISME DE DETAIL, 100 HECTARES, étude préliminaire, 15 p. 8 plans, dossier SMUH, Paris 1969.

VILLE DE KINSHASA, CENTRE—VILLE : PLAN MAS— SE DES 100 HECTARES dossier SMUH, Paris 1968.

VILLE DE KINSHASA, YOLO—KALAMU: AMENAGE—MENT DE LA ZONE DES 10 HECTARES, dossier SMUH, Paris 1969.

OPERATION—TIROIR DE YOLO—KALAMU, dossier SMUH, Kinshasa 1969.

ZONE DE LIMETE (VILLE DE KINSHASA) : ESQUISSE DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX DIVERS, Mémoire justificatif et estimatif, dossier SMUH, 39 p. 9 plans, Paris 1970.

ZONE DE LIMETE (VILLE DE KINSHASA): ETUDE FINANCIERE DU PROGRAMME DE LOGEMENTS, dossier SMUH, 58 p., Paris 1970.

J.P. AWETIMBI

SOCIOLOGIE DU FINANCEMENT DE L'HABITAT DANS UNE ZONE D'AUTOCONSTRUCTION : BENZA—LEMBA, Université de Lovanium (UNAZA), Fac. des Sces. politiques, sociales et économiques ; Kinshasa 1968.

L. BAECK

«Léopoldville, phénomène urbain africain», in : ZAIRE (revue) vol. X, No 6, pp. 613-636, Bruxelles Juin 1956.

G. BALANDIER

LA VIE QUOTIDIENNE AU ROYAUME KONGO DU XVIe S. AU XVIIIe S., Hachette, Paris 1965.

J. BARRIERE— CONSTANTIN «Intervention en matière d'urbanisme à Kinshasa», in : COOPERATION ET DEVELOPPEMENT, No 33, Paris 1970.

B.C.E.O.M. (dossiers)

KINSHASA, ETUDE—DIAGNOSTIC SUR LA CIRCULA—TION. Rapport de mission, 41 p. Paris 1970.

B.D.P.A. (Dossiers)

OPERATION MARAICHERE DE KINSHASA : AMENA—GEMENTS HYDRAULIQUES, 2 vol. Paris 1970.

DEVELOPPEMENT DES CULTURES MARAICHERES A KINSHASA, 4 fasc. 13 plans, Kinshasa 1971.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE MARAI—CHERE KINOISE. 3 vol. Paris Déc. 1975.

B.E.A.U. (dossiers)

ACCES ROUTIERS DE KINSHASA: TRAFIC ET RAVI-TAILLEMENT, Cahiers du BEAU, Kinshasa oct. 1975.

KINSHASA: RAVITAILLEMENTS, Cahiers du BEAU, Kinshasa nov. 1975.

KINSHASA, TRANSPORTS EN COMMUN, Cahiers du BEAU, Kinshasa déc. 1975.

RAPPORT DE SYNTHESE SUR L'AMENAGEMENT URBAIN DE KINSHASA. Livre blanc ; 39 p. Kinshasa 1975.

KINSHASA, CROISSANCE URBAINE, Sept. 1975.

CITÉ DE MPASA—RAPPORT SOCIO—ECONOMIQUE— DEFINITION DU PROGRAMME, 1975.

REGION ECONOMIQUE DE KINSHASA. Présentation du projet ; Kinshasa 1976.

B.E.A.U (dossiers)

SECTEUR DU POOL : KINSHASA, PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT, 24 p. 5 plans ; Kinshasa 1976.

SDAU DE KINSHASA ET RAPPORT JUSTIFICATIF, 44 p., photos et cartes, Departement des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Kinshasa déc. 1976.

ETUDE SUR LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS DE LA ZONE DE NDJILI. QUARTIER 1 A QUARTIER 7. Equipements scolaires, sanitaires, de loisirs, BEAU, Kinshasa 1976-1977.

BEAU—SMUH (dossier)

ETUDE CIRCULATION, AMENAGEMENT DE CARRE-FOUR, 110 p. plans ; Kinshasa-Paris 1977.

KINSHASA, ETUDE CIRCULATION, AMENAGEMENT DE VOIRIE, 75 p. 12 plans; Kinshasa-Paris 1977.

KINSHASA, ETUDE TRANSPORT: UTILISATION DE LA VOIE FERRÉE POUR LES TRANSPORTS URBAINS, 51 p. 7splans; Kinshasa-Paris 1978.

KINSHASA, TRANSPORTS URBAINS: ANALYSES ET PROPOSITIONS, 194 p.; Kinshasa-Paris 1978.

G. BERNARD

RELATION ENTRE LA VIE FAMILIALE ET LES FOR-MES DE SOCIABILITÉ EN MILIEU URBAIN CONGO-LAIS, IRES-Université de Lovanium (UNAZA), Kinshasa 1965, thèse.

F. BELLOTTI

CONGO PRODIGIEUX, Arthaud, Grenoble 1956. 304 p.

F. BEZY, J. LACROIX

L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE A LEOPOLDVILLE ET DANS LE BAS-CONGO, ET SES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT. 1960-1961. Notes et Documents de l'IRES, Université de Lovanium (UNAZA), Kinshasa 1962.

P. BIARNES

«La seconde ville francophone du monde», in : LE MONDE 15-16 novembre 1981.

C. BOKONGA

«Quelques aspects de la question de l'emploi en République Démocratique du Congo et plus particulièrement à Kinshasa» in : MANPOWER AND UNEMPLOYMENT RESEARCH IN AFRICA; news letter, vol. 3, No 2 pp. 44-57, novembre 1970 et vol. 4, No 1, pp. 1-13, avril 1971, Montréal.

J. BOUTE, L. de SAINT--MOULIN «Equilibre démographique des sexes au Congo-Kinshasa» in : CONGO AFRIQUE (revue) 6e année, No 10, Kinshasa 1966.

1. BOUTE, PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES REGIONALES 1975-1985; 88 p. Département du Plan, Kinshasa 1978.

J.P. BRASSEUR «L'évolution des villes au Congo-Belge» in : BULLETIN DE LA SOBETEX No 129, pp. 39-43; jan-fév. 1948.

> «Le Stanley-Pool hier, aujourd'hui, demain» in : LE MOU-VEMENT GEOGRAPHIQUE DE L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO, 28 année, Bruxelles 1911.

X. VAN CAILLIE CARTE GEOMORPHOLOGIQUE ET GEOTECHINIQUE DE KINSHASA. Ech. 1:20 000, 4 pl. notice. BEAU, Kinshasa 1978.

> KINSHASA, VILLE-EST, ETUDE HYDROLOGIQUE ET ALIMENTATION EN EAU, BEAU, Kinshasa 1977.

SECTEUR DU POOL, BEAU, Kinshasa 1976. **GUERANDEL**

E. CAPELLE LA CITE INDIGENE DE LEOPOLDVILLE, CESA Léopoldville, CEPSI Elizabethville, 1947.

> FIVE AFRICAN STATES-RESPONSES TO DIVERSITY: CONGO, DAHOMEY, CAMEROON, RHODESIA AND NYASSALAND, 643 p. Pall Mall Press, London 1964.

«Cartes thematiques» in : L'URBANISME AU CONGO BELGE (Atlas), ech. env. 1:50 000.

CARTES 1: 10 000 LEOPOLDVILLE S 5/15 NW 3 et NW 4 Institut de Géographie du Congo Belge (I.G.Z.) 1954-1955.

CARTES 1: 200 000 ENVIRONS DE BRAZZAVILLE IGN Paris. Service géographique de Brazzaville 3e ed. 1959.

FONDS CADASTRAUX (Incomplets, nombreuses feuilles perdues) DE LEOPOLDVILLE, Avant 1960.

PLANS DE LEOPOLDVILLE 1964, d'après plans et photos aériennes IGCB, ech. : 1 : 25 000.

PLANS DE KINSHASA 1967, d'après photos IG Za. 1966, montage de L. de SAINT MOULIN, ed. 1969; Ech: 1:20 000.

X.V. CAILLIE, G.

P. BRIART

G.M. CARTER

CARTOGRAPHIE

CARTOGRAPHIE

PLAN ESACTA: KINSHASA 1:10 000, d'après photos

IG Za. juin 1969 8 feuilles.

KINSHASA 1:20 000 IG Za 1972.

PLANS 1:2 000 env. schématiques, réalisés sous la direction de M. PAIN pour l'enquête activités 1973-1974. Exten-

sions Sud et excentriques.

FONDS DE PLAN DE L'ATLAS DE KINSHASA, 1:50 000

d'après Esacta, Saint Moulin, Cartes IGCB 1955.

J. CHARPANTIER

STANLEYVILLE DOUZE ANS APRES, 42 p. Mémoire

d'entrée au CHEAM, reportage géographique et social,

Paris 1972.

BENGAMISA-KISANGANI, 76 p. Notes à l'usage des étudiants. Cours dispensé à l'Institut supérieur d'enseignement agricole de Bengamisa ENM de Kisangani, 1970.

B. COCHET, M. DUCREUX

«Croissance démographique et croissance urbaine de Kinshasa, R.D.C.» 37 p. in : ETUDES SCIENTIFIQUES,

Le Caire mars-juin 1970.

B. COCHET, R. de ration de G. HARTER)

AGGLOMERATION DE NDJILI (NDJILI, TSHANGU, MAXIMY (avec la collabo MASINA), PLAN PARTICULIER D'AMENAGEMENT, BERU-SMUH, 7 cahiers, 4 plans, Paris 1969.

Ch. COMELIAU

CONDITIONS DE LA PLANIFICATION DU DEVELOP-PEMENT: L'EXEMPLE DU CONGO, Mouton et IRES,

Paris - La Haye 1969.

J. COMHAIRE

«Léopoldville et Lagos : étude comparée des conditions urbaines en 1960» pp. 54-70, in : BULLETIN ECONOMI-QUE POUR L'AFRIQUE, vol. 1 No 2. juin 1961, CEA-

Addis-Abbeba.

S. COMMAIRE— SYLVAIN

FEMMES DE KINSHASA HIER ET AUJOURD'HUI, 383 p. Mouton. Paris - La Haye 1968.

R. CORNEVIN

HISTOIRE DU CONGO (LEOPOLDVILLE), Berger-

Levrault, Paris 1963.

LE ZAIRE, PUF Coll. «Que sais-je? » Paris 1972.

A. COURTAIGNE (dossier)

PLAN PARTICULIER D'AMENAGEMENT DE LA ZONE

DES AFFAIRES DE KINSHASA, 1 plan 1:2000. MFU,

Kinshasa 1972.

X. CREPIN

OCCUPATION DE L'ESPACE ET APPROPRIATION DU

SOL. Evolution de l'habitat urbain en Afrique. 210 p.

Univ: Paris VIII, département d'urbanisme, 1977.

F. DELLICOUR

«L'attraction exercée par les centres urbains et industriels dans le Congo Belge», pp. 485-494, in : L'ATTRACTION EXERCEE PAR LES CENTRE SURBAINS ET INDUS—TRIELS DANS LES PAYS EN VOIE D'INDUSTRIALI—SATION, XXVII SESSION INCIDI, Bruxelles 1952.

R. DE MERECHY

«A propos du statut des villes», pp. 395-397, LA REVUE COLONIALE BELGE, No 184, Bruxelles, 1e Juin 1953.

P. DEMUTER

MASSES RURALES ET LUTTES POLITIQUES AU ZAIRE, le processus de politisation des masses rurales au Bas-Zaire; Antrhopos, Paris 1975.

1. DENIS

«Léopoldville : étude de géographie urbaine et sociale», pp. 563-611, in : ZAIRE, vol. X. No 6, Bruxelles juin 1956.

R. DORFMANN, J. PEFECHE ETUDE DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ET L'ELIMINATION DES RESIDUS URBAINS ET DU NETTOIEMENT DES VOIES PUBLIQUES DE LA VILLE DE KINSHASA, 72 p. Rapport et cartes, MFU, Kinshasa 1971.

J. DRESCH

«Villes congolaises» pp. 1-4, in : ACTA GEOGRAPHICA, No 3 mai-juin 1947, Paris.

«Villes congolaises, étude de géographie urbaine et sociale» pp. 3-24, in : REVUE DE GEOGRAPHIE HUMAINE ET D'ETHNOLOGIE, No 3 Juillet-Sept. 1948, Paris.

M. DUCREUX, L. de SAINT-MOULIN «La technique et le déroulement de l'étude socio-démographique de Kinshasa 1967» pp. 20 - 30, in : ETUDES CON—GOLAISES 11e année, No 4, Bruxelles 1968.

M. DUCREUX

ETUDE SOCIO—DEMOGRAPHIQUE DE KINSHASA 1967. RESULTAT PAR COMMUNE DU SONDAGE AU 1/10e, 30 p. INS—Kinshasa 1969.

ETUDE SOCIO—DEMOGRAPHIQUE DE KINSHASA 1967, RAPPORT GENERAL, 114 p. INS—ONRD Kinshasa, SOFRED Paris, 1969.

«Le phénomène urbain à Kinshasa : évolution et perspectives» pp. 117-142, in : ETUDES CONGOLAISES, vol. XII, No 4, Oct. Déc. 1969, Kinshasa.

«La croissance urbaine et démographique à Kinshasa», 16 p. in : COLLOQUE DE TALENCE 1970.

ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA SOCIETE CONGO-LAISE, 25 p. BERU, Paris 1976.

A. DURIEUX

«Exposé descriptif et synthétique des institutions politiques, administratives et judiciaires du Congo-Belge et du Ruanda-Urundi», in : ENCYLOPEDIE DU CONGO BEL—GE, t. III., ed. Bieleveld, Bruxelles 1953.

ECONOMIE NATIO— LA CO NALE (Département de l') sa s. d.

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE: 1960-1977, Kinshasa s. d.

ENQUETES SUR LES ENTREPRISES 1968; 268 p. Kinshasa 1970.

ENQUETES SUR LES ENTREPRISES 1969-1970, 2 vol. Kinshasa 1973.

FAHEM, M. PAIN, KAMBIA KABANGU REGIME FONCIER ET MODES D'APPROPRIATION DES TERRRES A KINSHASA, 51 p. BEAU, Kinshasa 1977.

J. FLOURIOT

«Intérêt de la cartographie thématique pour l'aménagement du Territoire», 6 p. in : L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974.

«Le chef de terre promoteur urbain» 5 p. CEGET Bordeaux Talence 1977, in : LA CROISSANCE PERIPHERIQUE DES VILLES DU TIERS—MONDE : LE ROLE DE LA PROMOTION FONCIERE ET IMMOBILIERE ; Bordeaux 1980.

J. FLOURIOT, R. de MAXIMY, M. PAIN ATLAS DE KINSHASA, 44 pl. couleurs, 84 cartes thématiques, 37 p. de commentaires, graphiques, croquis. IG Za. Kinshasa 1975; IGN Paris 1975.

J. P. GANNE

PROPOSITION D'UN PROGRAMME D'ACTION POUR L'URBANISME DANS LES PROVINCES, 87 p. Ministère de l'Urbanisme et des Affaires Foncières, Kinshasa 1970.

A. GHEERBRANDT

CONGO NOIR ET BLANC, Gallimard, Paris 1955.

J. GHILAIN

«La naissance d'une classe moyenne noire dans les CEC du Congo Belge» IRCB, Bull. de Séances t. XIII. fasc. 2, pp. 294-304, Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles 1952.

GOUVERNEMENT GENERAL ORGANISATION DES VILLES Décret du 25 mai 1957 et mesures d'exécution, Léopoldville 1958.

F. GREVISSE

«Le centre extra-coutumier d'Elisabethville, quelques aspects de la politiques indigène du Haut-Katanga industriel», pp. 407-425, Institut Royal Colonial Belge, section des Sciences Morales et Politiques, MEMOIRES, coll. in 8, t. XXI, Bruxelles 1951.

ESPACES VERTS DE KINSHASA, 5 p. MFU (archives) M. GUEGUEN Kinshasa 1971. G. GUERANDEL LES MARAICHERS A KINSHASA. Note de synthèse, 5 p. BEAU (archives), Kinshasa 1977. «Kinshasa orgueil et tourment du Zaïre»; LE MONDE I. de la GUERIVIERE 15 -16 Novembre 1981. P. HAFFNER «Palabres sur le cinématographe : Kinshasa 1978», in : LES PRESSES AFRICAINES, 1978. I.M. HERBOTS «Les droits fonciers et l'Administration à Léopoldville» pp. 22-44, in: ETUDES CONGOLAISES, 6e année, No 3. Kinshasa, Mars 1964. «Commentaire de la loi Bakajika», in : ETUDES CONGO-LAISES, 9e année No 4, Kinshasa 1967. LES CONDITIONS DE VIE DANS SOIXANTE FAMILLES J. et C. HOUYOUX DE KINSHASA, Cahiers économiques et sociaux, vol. VIII, No 1. Université de Lovanium (UNAZA), Kinshasa 1970. I. HOUYOUX BUDGETS MENAGERS, NUTRITION ET MODE DE VIE A KINSHASA, 304 p. Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa 1973; thèse. «Urbanisation et rôle de la famille au Zaïre. Réflexions sur neuf années de recherches», pp. 145-155, in : POPULA-TION ET FAMILLE No 8, Belgique 1974. J. HOUYOUX, LUBUMBASHI: DEMOGRAPHIE, BUDGETS MENA-Y. LECOANET GERS, ETUDE DE SITE, 144 p. BEAU, Kinshasa 1975. INSTITUT GEOGRA-CARTE DES ASSOCIATIONS VEGETALES Feuille de PHIQUE BELGE Léopoldville:1:2000.'1958.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) BULLETIN TRIMESTRIEL DES STATISTIQUES GENERA-

LES; INS-ONRD.

ENQUETE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE 1973.

INSTITUT NATIONAL ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, Sémi-D'ETUDES POLITIQUES naire tenu à Kinhasas du 29 avril au 11 mars 1974. (INEP)

B. KABUE

L'EXPERIENCE ZAIROISE : DU CASQUE COLONIAL A

LA TOQUE DE LEOPARD, 272 p. Afrique Biblio Club,

Paris 1977.

K. KABUYA

«Evolution de l'économie zaïroise au premier semestre 1978», in : ZAIRE AFRIQUE, No 129, Kinshasa 1978.

A. KALANDA

ORGANISATION DES VILLES AU CONGO BELGE DU DECRET DU 12-01-1923 AU DECRET DU 26-03-1957, polycopié, Lovanium 1958.

«Le nouveau statut des villes et des communes du Congo» pp. 483-496, Les Dossiers de l'Action Sociale Catholique, Bruxelles juillet-août 1959.

K. KALOMBO-NDONKI «De l'exécution du plan d'aménagement urbain (lotissements, attribution, cadastre)», 8 p. in : L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP Kinshasa 1974.

B. KALONDJI

«Bilan des syndicats congolais, in : ETUDES CONGOLAI—SES No 8, 1964.

K. WAN KALONDJI

ETUDE PHYSIONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE MATETE, IPN Kinshasa 1973.

B.R. KASEREKA

L'EXPANSION SPATIALE DE L'AGGLOMERATION DE KINSHASA DEPUIS 1960 ET LE PLAN D'URBANISME, IPN Kinshasa 1971.

A. KASHAMURA

CULTURE ET ALIENATION EN AFRIQUE. ESSAI SUR LA VIE QUOTIDIENNE DANS UNE SOCIETE ALIENÉE, 176 p. Ed. du Cercle et de la Tête de Feuille, coll. «Changer le monde», Paris 1972.

E. KAYITENKORE

«La construction dans les zones de squatting de Kinshasa», in : CAHIERS ECONOMIQUES ET SOCIAUX, IRES No 5, Kinshasa 1967.

H, KNOOP

«Some demographic characteristics of a suburban squatting community of Léopoldville-Kinsenso», pp. 119-149, in : CAHIERS ECONOMIQUES ET SOCIAUX vol. VI, cahier No 2 IRES, Kinshasa Juin 1966.

«Aspects socio-économiques de l'urbanisation au Congo», in : LES AGGLOMERATIONS URBAINES DANS LES PAYS DU TIERS MONDE. Leur rôle politique, social et économique., INCIDI, institut de Sociologie de l'U.L.B., Bruxelles 1971.

J.L. LACROIX

«Les pôles de développement industriel au Congo. Kinshasa», 55 p. in : CAHIERS ECONOMIQUES ET SOCIAUX No 2, IRES, Kinshasa 1964.

INDUSTRIALISATION AU CONGO, Mouton, Paris 1967.

VERS LA SOUVERAINETE ECONOMIQUE DU ZAIRE, 1960-1970, Bruxelles 1975.

LADMIRANT NOTICE EXPLICATIVE DE LA FEUILLE DE LEOPOLD

VILLE, carte géologique au 1:200 000, Service géologique,

IG Za; Kinshasa 1964.

I.F. LANTERI A PROPOS DE KINSHASA VILLE EN SUSPENS Note

dactylographiée. Archives de l'auteur.

DISCOURS ET PRATIQUES MISSIONNAIRES AUX M. LANTERI-SEM

> ORIGINES DE LA COLONISATION DU ZAIRE (1885-1908), Nice : Octobre 1981, 318 p. Université de Nice : Institut d'Études et de Recherches Interethniques et inter-

culturelles, Thèse de 3ème cycle.

A. LEDERER ATLAS GENERAL DE LA REPUBLIQUE DU ZAIRE,

Notice de la carte des transports de surface, 20 p. Acad.

Roy. des Sces. O.M., Bruxelles 1976.

LES NOUVELLES CITES CONGOLAISES. L'architecture LEJEUNE de SCHIERVEL

et le logement, 236 p. Ed. J. Duculot. Gembloux ; Bruxelles

1956.

M. LEMPICKA «La carte des précipitations dans le bassin du fleuve Zaïre»,

pp. 119-127, in: AFRICAN BULLETIN No 28; Varsovie

1979.

LEOPOLDVILLE «Le problème du statut du district de Léopoldville» pp. 25-

31, in: ETUDES CONGOLAISES vol. IV., Kinshasa, mai

1963.

P. LUMUMBA DISCOURS DU 30 JUIN 1960.

J. MAGOTTE OCA, TEXTES DU 30 MARS 1952 ET COMMENTAIRES

DE L'ARRET ROYAL DU 14 AVRIL 1952, 65 p.

Bruxelles 1952.

A. MAHIEU «Les villes du Congo» : Léopoldville. Son origine et son

développement», in REVUE CONGOLAISE, Bruxelles

1911. Article de 132 p.

G. MALENGREAU «Observation sur l'orientation des enquêtes sociologiques

dans les centres urbains de l'Afrique Noire, d'après les conditions au Congo Belge», 'UNESCO conférence 1954, Sept. Oct. Abidjan: ASPECTS SOCIAUX DE L'URBANI-SATION ET DE L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE

AU SUD DU SAHARA, Paris 1956.

MANTWIDI NSIMBA

NFWANGA

ESSAI DE LA DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITÉ LOCALE VI DE LA ZONE DE KINSHASA. Mémoire de fin d'étude. (I.E.S.E. Inst. d'études sociales d'état)

Kinshasa 1973, 30 p.

G. MAUMEJAN, D. ROMANN

CONGO-KINSHASA, ZONE DE LIMETE, VILLE DE KINSHASA. ESQUISSE DE LA VOIRIE ET DES RE-(dossier) SEAUX DIVERS, Mémoire justificatif et estimatif, SCET-

Coop—SMUH. Paris 1970.

R. de MAXIMY

ETUDE DES COMPORTEMENTS SOCIOLOGIQUES DES AGRICULTEURS RIVERAINS DES RIVIERES N'DJILI ET LUKAYA ET HABITANT LES VILLAGES DE KIBANSEKE, NDJILI-BRASSERIE, LEMBA, RIFFLART ET KILAMBO, 55 p. BDPA, Kinshasa 1970.

«Kibanseke (Kinshasa-Congo)» in : LES FORMES DE CROISSANCE URBAINE SOUS—INTEGREE, monographie, vol. 2 AF 3, SMUH; Paris 1971.

HABITAT EN HAUTEUR A KINSHASA, 57 p. Sept. 1972 texte dactylographié, documentation MFU-BEAU Kinshasa, et archives de l'auteur.

KINSHASA DU ZAIRE, 53 p. dactylographiées, texte inédit, archives de l'auteur.

«La croissance de Kinshasa et les disparités internes qu'elle entraîne», 22 p. dactylographiées, communication faite au Colloque de Douala URDOU 1973 ; IPD Douala—IDEP Dakar 1973.

«Kinshasa, ville en suspens» communication de 16 p. dactylographiées faite au séminaire sur L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP Kinshasa 1974. Non publié. Archives de l'auteur.

LA POPULATION DE KINSHASA AU 31 DECEMBRE 1973, 26 p., BEAU, Kinshasa 1975.

«La démographie de Kinshasa» in : PHI (revue) No 81, SMUH; Paris 1975.

R. de MAXIMY, M. PAIN

«Présentation de l'Atlas de Kinshasa»; exposé fait au Colloque sur LES GRANDES VILLES AFRICAINES' BLACT-Coopération, Montpellier 1980.

G. MAYAYA TSHIMA

«Croissance et dépendance urbaines», in : ETUDES ZAI-ROISES, INEP No 1, Kinshasa 1973 (juin-Juillet).

MBENGA MULOLO MISEKELE

«Le nouveau régime foncier zaïrois et l'expropriation pour cause d'utilité publique», 10 p. in : ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP. Kinshasa 1974.

MBUSANGAMANI

«L'écologie et le problème de l'environnement», 9 p. in : ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP. Kinshasa 1974.

MBUY wa MBUY

«Habitat et urbanisme à Kinshasa» pp. 16 à 88, Bulletin SMUH No 58-59 ; Paris 1970.

«La problématique urbaine au Zaire», 7 p. in :ORGANI— SATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974. MBUY wa MBUY wa KAPINGA

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES SUR L'URBANISME AU ZAIRE. Commentaires d'ordre pratique. 80 p. Direction de l'Aménagement du Territoire, Kinshasa 1977.

MINISTERE BELGE **DES COLONIES**

«Introduction au problème de l'urbanisme au Congo-Belge», in: URBANISME AU CONGO BELGE, Bruxelles 1949.

NOTE RELATIVE A LA CONSTRUCTION DES CITES DU CONGO-BELGE, Bruxelles 1949.

RECUEIL A L'USAGE DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DU SERVICE TERRITORIAL AU CONGO-BELGE, Rufast, Bruxelles, 5e édition 1954.

MISSION FRANÇAISE (dossiers)

PLAN DE PLANIFICATION URBAINE DE LA METRO-D'URBANISME (M.F.U.) POLE DANS LE CADRE DE SA REGION, 21 p. Kinshasa 1967.

> ZONE INDUSTRIELLE ET RESIDENTIELLE, ZONE GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE, ZONE DES AFFAIRES, 3 dossiers, plusieurs plans et plusieurs fascicules, Kinshasa 1967.

> COLLINE IKUSU (commune de Ngaliéma, Kinshasa) 16 p. 23 plans, 3 fasc., dossier, Kinshasa 1971-72.

> EQUIPEMENTS HOSPITALIERS, SANITAIRES ET SOCIAUX, 10 p., 4 plans, 1 fasc. dossier, Kinshasa 1971.

> KINSHASA, ETUDES DES VRD, 1968-1972, plusieurs dossiers et plans.

MOBUTU SESE SEKO

MANIFESTE DE LA NSELE, Kinshasa 1967.

PAROLE DU PRESIDENT, Ed. Services de la Présidence, Kinshasa 1968.

DISCOURS A LA TRIBUNE DES NATIONS UNIES, 24 p. Publication du Département de l'Orientation Nationale ; Kinshasa 1973.

DIALOGUE ENTRE LE GENERAL MOBUTU SESE SEKO ET LES JOURNALISTES SUISSES, 24 p., Publication du Département de l'Orientation Nationale, Kinshasa, juillet 1973.

H. Van MOORSEL

ATLAS DE PREHISTOIRE DE LA PLAINE DE KINSHA—SA, Publication Universitaire de Lovanium (UNAZA), Kinshasa 1968.

«Au sujet du Kalinien», in : ETUDES D'HISTOIRE AFRI—CAINE, T. III, Louvain 1971.

H. MPINGA

VILLE DE KINSHASA: ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATION ACTUELLE, 111 p. CEAN XIII. Bordeaux 1967.

«Les mécanismes de la croissance urbaine en République Démocratique du Congo», in : ETUDES CONGOLAISES, vol. XI, No 3, pp. 95-103 ; Kinshasa 1968.

«Rôle social, économique et politique des agglomérations urbaines en République Démocratique du Congo», pp. 133-144 in : LES AGGLOMERATIONS URBAINES DANS LES PAYS DU TIERS MONDE. Leur rôle politique, social et économique ; INCIDI ed. Institut de Sociologie ULB.; Bruxelles 1979.

«La coexistence des pouvoirs 'traditionnels' et 'moderne' dans la ville de Kinshasa», pp. 67-90, in : CAHIERS ECO-NOMIQUES ET SOCIAUX, Université de Lovanium, No 1 mars 1969. Kinshasa.

MUDMBA MBIYA

«Protection de l'environnement au Zaïre» 7 p. in : ORGA-NISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974.

V.Y. MUDIMBE

REFLEXIONS SUR LA VIE QUOTIDIENNE, ed. du Mont Noir, Kinshasa 1970.

MUTAMBA NGOY

CONTRIBUTION A L'ETUDE D'APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS DE KINSHASA EN PRODUITS ALIMENTAIRES. Cas des zones excentriques : Masina, Kibanseke, Kisenso ; 77 p. UNAZA, Departement de Géographie, Mémoire de fin d'étude ; Kinshasa 1975.

NANGA LUKUNDA

«Habitat urbain au Zaïre», 9 p. in : ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974.

A. NDELE

CARACTERISTIQUES ET DETERMINATION DU MAR—CHE DU TRAVAIL A LEOPOLDVILLE, Université de Lovanium, Kinshasa 1958.

H. NICOLAI

«Les modifications apportées par la croissance urbaine à l'organisation régionale», in : COLLOQUE DE TALENCE,

1970. CEGET-CNRS 1972.

«Géographie de l'Afrique Noire», pp. 7-22, in : L'AFRI—QUE NOIRE, HISTOIRE ET CULTURE, 220 p. Ed.

Meddens; Bruxelles 1976.

M. NORRO

INDEPENDANCE, INFLATION, DEVELOPPEMENT,

L'ECONOMIE CONGOLAISE DE 1960 A 1965, Mouton,

Paris 1968.

J. N'SADISI

L'ALIEMENTATION EN EAU DANS LES QUARTIERS D'HABITAT SPONTANÉ, A KINSHASA, 76 p. SMUH;

Paris 1977.

OFFICE DES CITÉS AFRICAINES (O.C.A.) RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, Exerci-

ces 1955 à 1958, 4 vol. 275 p.

«La réalisation de la cité Lemba-est à Léopoldville» 15 p. in : CONFERENCE INTERAFRICAINE SUR LE LOGE—

MENT ET L'URBANISATION, Nairobi 1959.

M. PAIN

ACTIVITÉS SOCIO-ECONOMIQUES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES A KINSHASA, OPEZ-BEAU,

Kinshasa 1974.

«Un exemple d'écosystème urbain : Kinshasa» SMUH-PHI

(revue) No 81, Paris 1975.

«Activités diffuses et organisation de la ville de Kinshasa» communication faite au PREMIER CONGRES GEOGRA-

PHIQUE DU ZAIRE, Lubumbashi 1975.

ATLAS DE KINSHASA, 2e partie, IGN Paris- Kinshasa

IG Za, 1978.

KINSHASA, ECOLOGIE ET ORGANISATION URBAINE,

480 p. Univ. Toulouse-Le Mirail, Toulouse 1979.

«Kin la Belle», LE MONDE 15-16 nov. 1981.

«Kinshasa, le système 'D' contre l'insuffisance des équipe-

ments collectifs», LE MONDE 15-16 novembre 1981.

A. PARISIS

LES FINANCES COMMUNALES ET URBAINES AU

CONGO BELGE, 113 p. Acad. Roy. des Sces, O.M., Classe des Sciences morales et politiques, Mémoire in 8, nouvelle

série, t. XXV. fzsc. 1, Bruxelles 1960.

S. PAUWELS

«Le droit urbain de Kinshasa» pp. 239-251, in : CONGO—AFRIQUE, 8e an. No 25, mai 1968.

PHOTOGRAPHIES AERIENNES

PLAN SABEPA, photo plan de Léopoldville 1931.

Couverture 1:25 0000 de 1950.

Couverture 1: 20 000 campagnes 1955, 1957, 1959.

Couverture 1:20 000 campagne 1968.

Couverture complémentaire de l'Est de la N'Djili 1 : 20 000 BEAU 1975.

Couverture 1:5 000 IGZa-Gauff 1972...

Mosaïque contrôlée: Léopoldville 1950, 1:10 000

Léopoldville 1950-1951, 1 : 50 000. Léopoldville 1957, 1 : 10 000

Kinshasa 1967, 1:10 000, 10 feuilles

H. PIOT, CI. GAUDRIAULT, J.C. LANDERER ETUDE DU MARCHE IMMOBILIER A KINSHASA; T. 1 Logements, communes, bureaux; T. 2. Hotellerie, synthèse. 264 p. SODETEG, Paris 1972.

P. PIRON, D. DEVOS

CODES ET LOIS DU CONGO BELGE, 169 p. 7e édition, ed. F. Larcier, Bruxelles 1954.

M. PITON

POURSUITE DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES MARAICHERES : Ndjili, Kibanseke, Lemba, Lukaya, Tshangu, Tadi, Funa et ceinture verte ; Rapport d'activité 2e trimestre, 1e décembre 1975-3 mai 1976, 44 p. BDPA Paris 1976.

COMPTE RENDU DE FIN D'OPERATION, PHASE 1977. Concerne la poursuite de l'opération de développement des cultures maraîchères dans la ceinture verte de Kinshasa (notamment les vallées de la N'Djili, de la Lukaya et des autres rivières du site) et dans la sous-région des cataractes (Banza-Ngungu), 71 p. BDPA, Kinshasa 1977.

PLAN (DEPARTE— MENT DU) PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES REGIONALES, 1975-1985, Kinshasa 1978.

SYNTHESE ECONOMIQUE, Années 1975 à 1980.

J.F. POLETTI

«Les transports urbains à Kinshasa», pp. 9-22. in : TRANS-PORTS URBAINS, le forum des transports urbains, No 40,

Paris, juillet-septembre 1977.

G. RAGOT

«Le développement des villes à travers les documents d'urbanisme», 12 p. exposé fait au COLLOQUE SUR LES GRANDES VILLES AFRICAINES, BLACT-Ministère de la Coopération, Montpellier 1980.

P. RAYMAEKERS

MATERIAUX POUR UNE ETUDE SOCIOLOGIQUE DE LA JEUNESSE AFRICAINE DU MILIEU EXTRA-COU TUMIER DE LEOPOLDVILLE, Notes et documents de l'IRES, Kinshasa 1961.

«Le squatting à Léopoldville, in : BULLETIN DE L'INS-TITUT INTERAFRICAIN DU TRAVAIL, No 8, 1961.

L'ORGANISATION DES ZONES DE SQUATTING, ELE-MENTS DE RESORPTION DU CHOMAGE STRUCTU-REL DANS LES MILIEUX URBAINS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. Application en milieu urbain à Léopoldville ; 284 p. Editions Universitaires, Paris 1966.

G. RAYMONG

ETUDE DES CEINTURES MARAICHERES DE KINSHA-SA. Actualisation de l'étude de factibilité 1975 (première phase 1978-1982), BDPA; Kinshasa 1977.

REGIDESO

«La bataille de l'eau à Kinshasa», LE MONDE, 15-16 novembre 1981.

REPUBLIQUE DEMO- «Dix ans d'indépendance», 97 p. EUROPE-FRANCE CRATIQUE DU CONGO OUTRE-MER, No 484, mai 1970.

> «Perspectives du septennat», 61 p. EUROPE-FRANCE OUTRE MER, No 494, mars 1971.

RIQUIER

«Un plan pour l'urbanisation de Léopoldville», interview LIBRE BELGIQUE du 24 Novembre 1948, p. 5. Bruxelles.

R. ROMANIUK

LA FECONDITÉ DES POPULATIONS CONGOLAISES,

Mouton, Paris 1967.

P. RYCKMANS

«Léopoldville blanche et noire», pp. 36-52, in : REVUE

GENERALE BELGE, Bruxelles, Sept. 1958.

RYNEMAN

«Zaire, le pouvoir d'un militaire d'occasion», LE MONDE

DIPLOMATIQUE, décembre 1975.

Dr SABWA

«La santé de la famille en milieu urbain», 7 p. in : ORGA-NISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974.

L. de SAINT-MOULIN, M. DUCREUX «Le phénomène urbain à Kinshasa : évolution et perspectives», 25 p. in : ETUDES CONGOLAISES, Kinshasa 1969, vol. 12 No 4.

L. de SAINT-MOULIN

«Quelle est la population de Kinshasa», 15 p. in : CONGO—AFRIQUE, 10e année No 42, Kinshasa février.

«Les statistiques démographiques en République du Congo», 9 p. in : CONGO AFRIQUE, 10e année No 47, août-septembre 1970.

«Unité et diversité des zones urbaines de Kinshasa», 24 p. in : REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES DU DEVELOPPEMENT, vol. 2 No 2, Louvain, Université catholique, 1970.

«Ndjili première cité-satellite de Kinshasa», 22 p. in : CAHIERS ECONOMIQUES ET SOCIAUX, vol. 8, Cahier No 2; Kinshasa 1970.

«Kinshasa» 19 p. in : REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES, No 69. Paris 1971.

«Les anciens villages des environs de Kinshasa», 36 p. in : ETUDES D'HISTOIRE AFRICAINE, T. 2, Louvain 1971.

«La place de Kinshasa dans l'évolution nationale», 16 p. in : CONGO—AFRIQUE No 57, Kinshasa 1971.

«La répartition par région du PIB zaïrois», 23 p. in : ZAI-RE-AFRIQUE, 13e année No 73, Kinshasa mars 1973.

«Histoire des villes au Zaïre : notions et perspectives fondamentales», 30 p. in : ETUDES AFRICAINES, 1974.

«La répartition de la population du Zaïre en 1970», 18 p. in : CULTURE ET DEVELOPPEMENT, revue internationale des Sciences du développement, Univ. cath. de Louvain, 1974.

L. de SAINT-MOULIN

«Contribution à l'histoire de Kinshasa», in ZAIRE—AFRIQUE, oct. et nov. 1976, No 108 pp. 461-473 et No 109 pp. 527-538.

ATLAS DES COLLECTIVITÉS DU ZAIRE, 65 p. Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa 1976.

«Perspectives de la croissance urbaine au Zaïre», 16 p. in : ZAIRE-AFRIQUE, 17e année No 111, Kinshasa 1977.

«Esquisse sociologique de Kinshasa», 11 p. in : CONGO-AFRIQUE, 9e année No 36, Kinshasa, juin-juillet 1969.

J. SAMULON

PROPOSITIONS DE REAMENAGEMENT D'UN QUAR— TIER EN AUTO—CONSTRUCTION: KINSENSO; 74 p. BEAU, Kinshasa 1975.

J.P. SARTRE

«La pensée politique de Patrice Lumumba», 4 p. in : PRESENCE AFRICAINE, Paris 1963.

SCET-COOP (dossiers)

VILLE DE KINSHASA: VRD, 63 p. dossier SMUH, Paris 1969.

AMENAGEMENT DE LA FUNA: AVANT—PROJET, 63p. dossier SMUH, Paris 1969.

CENTRE VILLE, VRD: AVANT—PROJET, 1 fasc. 214 p. 30 plans, dossier SMUH, Paris 1970.

M. de SCHREVEL

LES FORCES POLITIQUES DE LA DECOLONISATION CONGOLAISE JUSQU'A LA VEILLE DE L'INDEPEN—DANCE, 512 p. Editions Universitaires, coll. «Recherches africaines», Paris 1970.

SHIONGO

«La Regidéso face aux problèmes de la distribution de l'eau et de l'electricité dans les centres urbains» 7 p. in : ORGA-NISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974.

SMUH (Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat) (dossier) NOTE PRELIMINAIRE SUR LA POLITIQUE D'URBA— NISATION A LEOPOLDVILLE, 21 p. SMUH (Mission à Léopoldville de 1965), Paris 1965.

KINSHASA, SCHEMA REGIONAL D'URBANISME, T.1 Enquêtes, T. 2 Propositions. 26 plans, Paris 1967 (association de : Arsac, BCEOM, BERU et SCET—Coop).

SOFRED

PROBLEMES POSES PAR LE RECENSEMENT DE KINSHASA, 9 p. et 12 annexes, SOFRED, Paris 1968.

H.M. STANLEY CINQ ANNÉES AU CONGO 1879-1884. Institut national de Géographie, Bruxelles 1927. «Environnement et ressources humaines» 16 p. in : OR-TAKIZALA KAHUTI GANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP., MAYALA Kinshasa 1974. **TANGA** «Considération sur le nouveau statut des villes au Congo» 28 p. in: CAHIERS DU CRISP No 88, Bruxelles 1969. V. THOREAU «L'organisation des villes au Congo Belge», 10 p. in : LE MOUVEMENT COMMUNAL, No 327, Bruxelles mars 1959 M. de la TOUR OPERATION MARAICHAGE DE KINSHASA: PRO-GRAMME DE PRODUCTION 1969-1971, 94 p. BDPA, Kinshasa 1972. TABLEAU ELEMENTAIRE DU DROIT URBAIN DE LA J. F. TRIBILLON REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, première esquisse, 42 p. SMUH, Paris 1971. RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS SUR L'URBA-URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES NISME, 270 p. Kinshasa 1971. (Ministère de) LA NOUVELLE LOI FONCIERE, 34 p.; Kinshasa 1976. VAN DER STRICHT «L'assainissement et la lutte contre les érosions» 15 p. in : ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN AU ZAIRE, INEP, Kinshasa 1974. J. VAN MOVE «Aspects culturels de la détribalisation dans une grande ville congolaise: Léopoldville», 18 p. in: L'ATTRACTION EXERCÉE PAR LES CENTRES URBAINS ET INDUS-TRIELS DANS LES PAYS EN VOIE D'INDUSTRIALI-SATION, XXVIIe session, INCIDI Bruxelles 1952. (Sous la direction de) LE MOUVEMENT GEOGRAPHI-R. VAUTERS QUE INTERNATIONAL DE L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO 1884-1914, Bruxelles. Revue bi-mensuelle. B. VERHAEGEN. «La fonction politique des villes au Congo-Kinshasa» in : M. LOVENS CAHIERS ECONOMIQUES ET SOCIAUX, Kinshasa 1964. **B. VERHAEGEN** LA REVOLTE DANS LE MANIEMA, cahiers du CRISP, Bruxelles 1967. «Patrice Lumumba, martyr d'une Afrique nouvelle», 28 p., JEUNE AFRIQUE No 891, février 1978. Ph. VERRIERE, ETUDE DES PROBLEMES POSES PAR LES ORDURES MENAGERES DE KINSHASA, 4 fasc. 1 plan, 190 p. J. BRIERE, SCET—Coop, Paris 1967 (dossier). G. GAUCHER

(dossier)

M. VILLE KINSHASA, ETUDE DE DIAGNOSTIC SUR LA CIRCU-

LATION, 41 p. rapport de mission B.C.E.O.M., Paris 1970.

Y. WETTERE— «Quelques aspects de l'expansion de la ville de Kinshasa», VERHASSELT 8 p. in : COLLOQUE DE TALENCE, 1970, CEGET—CNRS

1972.

WILMET «Observation sur l'évolution récente de Kinshasa», in :

COLLOQUE DE. TALENCE, 1970. CEGET—CNRS 1972.

R. WOLFF «Villes et habitat européens au Congo Belge» in : REVUE

COLONIALE BELGE No 202, Bruxelles 1956.

Ch. d'YDEWALLE «Le Congo Belge, description de Bangassou», 11 p., in :

REVUE DES DEUX MONDES, 101e année, numéro

d'octobre 1931 Paris.

E) - PUBLICATIONS PERIODIQUES

Bulletin de l'Académie Royale des Sciences Coloniales, Bruxelles ; remplacé par

Bulletin de l'Académie Royale des Sciences Outre Mer, Bruxelles.

Bulletin de l'AZAP (Agence Zaïroise de Presse), Kinshasa.

Bulletin du CRISP (Centre de Recherche et d'information Socio-Politiques), Bruxelles.

Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge (IRCB), Bruxelles.

Bulletin de l'Office Colonial Belge, Bruxelles

Bulletin Officiel du Congo Belge, Bruxelles.

Bulletin de la Statistique générale (ONRD-INS) Kinshasa.

Cahiers du BEAU (Bureau d'Etudes d'Aménagement Urbain) Kinshasa

Cahiers économiques et sociaux de l'UNAZA, (IRES) Kinshasa

Cahiers zairois d'Etudes politiques et sociales, UNAZA, Lubumbashi.

C.C.T.A. Commission de Coopération Technique en Afrique.

C.E.A.N. Centre d'Etudes d'Afrique Noire

C.E.P.S.I Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux Indigènes.

C.E.S.A. Centre d'Etudes Sociales Africaines.

Congo-Afrique, devenu Zaire-Afrique (revue du CEPAS)

Elima, ancien Courrier d'Afrique (Couraf) quotidien, Kinshasa

Etudes d'Histoire Africaine (revue) UNAZA Lubumbashi, depuis 1970

Etudes Scientifiques (revue de langue française), Le Caire.

Etudes Zairoises (revue trimestrielle) depuis 1971, ONRD Kinshasa.

INEP, Institut National d'Etudes Politiques, Kinshasa

INS, Institut National de la Statistique.

IRES, Institut de Recherches Economiques et Sociales, UNAZA, Kinshasa.

Moniteur Congolais (Actes de Gouvernement), Léopoldville, devenu Moniteur Zaïrois (bi-mensuel), Kinshasa.

Notes et documents de l'IRES (UNAZA), Kinshasa.

ONRD (Office National de la Recherche et du Développement).

Salongo (Quotidien) ancien L'ETOILE, Kinshasa.

Spécial (hebdo) Bruxelles.

UNAZA Université Nationale Zaïroise.

ZaTre (depuis 1958, hebdo) ancien Congo (depuis 1947), Bruxelles.

TABLE DES MATIERES

	Page
Remerciements	3
Avant-propos	4
Kinshasa, fiche signalétique	17
PROBLÉMATIQUE, OBJECTIF: SOURCES: MÉTHODOLOGIE	25
. Problématique	25
. Objectifs	26
. Sources	31
. Méthodologie	36
. Plan de l'étude	39
. Réflexion	39
1e Partie : LE PROJET BELGE : Léopoldville, une ville aliénée	41
Chapitre 1er. LES FONDEMENTS ET LES PREMISSES DE L'ACTUEL	43
. Site et Préhistoire	44
. Le projet initial	47
. Analyse succincte du site	49
. La naissance de la ville	53
. Sens de la prise de possession belge	55
. Première organisation sociale de l'espace kinois	57
Chapitre 2. LES MULTIPLES EXPRESSIONS DE LA VILLE VOULUE PAR LES BELGES	63
. Les «colonisateurs-civilisateurs» : élaboration d'une praxis	63
. Rôle commercial et urbanisation : l'esprit objectif	73
. La revendication des «évolués»	77
. Dynamique de la croissance sous le régime colonial	82
Chapitre 3. L'URBANISME DIRIGISTE	99
. But et limites	99
. Analyse de la pensée urbanistique belge telle que manifestée à Kinshasa après 70 ans de colonisation	102
L'Office des cités efricaines	100

2e Partie: LE PROJET ZAIROIS: Kinshasa, une ville à l'abandon	121
Chapitre 1er. LE CHOC DE L'INDÉPENDANCE	131
. Le poids des techniques	141
. Les extensions post-indépendance et les «citées»	143
. Le phénomène de l'auto-construction et les «extensions»	145
. Les étapes de la nouvelle croissance	146
. Une ville de disparités et d'opposition	149
Chapitre 2. LE DROIT A LA VILLE	153
. L'expression urbaine du droit à la ville	153
. Attitude officielle	155
. Un appareil institutionnel inadéquat	157
. La loi foncière du 1967	159
. La loi de 1968 sur l'organisation territoriale	161
. La réalité urbaine de Kinshasa	163
Chapitre 3. RELATION ENTRE ESPACE ET SOCIÉTÉ	167
. Comment lire et expliquer le fonctionnement de la ville	167
. Les processus d'urbanisation	173
. Lois d'urbanisation	176
. Les marchés	177
. Les activités induites et la densité de peuplement	177
. Le réseau de voirie urbaine	186
. Les orientations de l'urbanisation	186
3e Partie. LE PROJET KINOIS : Une ville en quête d'identité ou comment on vit en ville	219
Chapitre 1er. RÉFLEXION SUR UNE CLASSIFICATION	221
. Le choix des groupes et de leur milieu	227
. Indice d'adaptation à la vie en ville	243
. Considérations méthodologiques	247
Chapitre 2. LES QUARTIERS ADÉQUATS ET INTÉGRÉS	251
. Exemple de Kalamu et de Bandalungwa	252
. Fiche signalétique de Kalamu et Bandalungwa	253
. Caractéristiques générales des quartiers considérés de	
Bandalungwa et de Matonge	256

. Les citadins et les quartiers de Kalamu et de Bandalungwa	262
. Les quartiers : organisation spatiale	270
. Description impressionniste en complément des données	
chiffrées et des analyses	283
. La vie des quartiers et leur rôle acculturatif	287
. Bilan urbanistique et sociologique de ces quartiers	294
. Exemple de Ndjili	294
. Fiche signalétique de Ndjili-ancien	297
. Les équipements et le plan	299
Chapitre 3. LES QUARTIERS INTÉGRÉS, MAIS INADÉQUATS	307
Chapitre 4. LES QUARTIERS ENCLAVÉS MAIS ADÉQUATS	313
. Le camp Luka de Selembao	313
. Kisenso	315
. Réflexion à propos de ces quartiers enclavés	317
Chapitre 5. LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS ET INADÉQUATS	321
. Cas de Masina III	322
Chapitre 6. RÉFLEXION D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LE SENS DES DISPARITÉS INTERNES A LA VILLE DE KINSHASA	329
. Le cas de Matonge, du 20 Mai et de Bandal	329
. Le cas de Ndjili-ancien	331
. Le cas du Camp Luka de Selembao	334
. Les gens qui s'adaptent et adaptent leur environnement	334
. Les insatisfaits	336
. Quartier nord-ouest de Lingwala	338
. L'appropriation de l'espace kinois	340
4. Destin MINICHACA VIII I.E. AEDICAINE . La Desseria La Listandida.	
4e Partie. KINSHASA VILLE AFRICAINE : Le Pouvoir, les Urbanistes, les citadins	343
Chapitre 1er. KINSHASA VILLE AFRICAINE	345
. Exemplarité de la capitale du Zaïre	345
. L'usage indicateur de l'appropriation de la ville par les Kinois	347
l'objet des interprétations possibles de la ville	352

Chapitre 2. LES CONCEPTS, LES CONFLITS ET LA VILLE	355
Le pouvoir et les hommes de l'art : l'assistance extérieure	355
. Rationalisme des architectes et des ingénieurs	365
. Propositions des architectes et des ingénieurs	368
. Propositions des spécialistes des sciences sociales et des sciences humaines	372
. L'impossible dialogue	376
. Le dialogue entre «urbanistes»	376
. Le dialogue avec le Pouvoir	377
. Le recours à l'Authenticité	387
	507
Chapitre 3. LES CITADINS ET LES DÉTENTEURS DU SAVOIR ET DU POUVOIR : Le pragmatisme et le dynamisme kinois	393
. Le Pouvoir et l'initiative	393
. L'action des habitants des zones d'auto-construction	394
. L'organisation des rythmes journaliers et l'adaptation	374
du paysage immédiat	396
. La mise en valeur des espaces privatifs et publics le long des grands axes	-
et autour du grand marché	397
. Authenticité vraie ou aliénation	398
. Le Kinois et le Savoir urbanistique	405
. Le mythe de l'Authenticité et la réalité kinoise	408
. Impressions recueillis au cours d'une promenade	411
. Premières réflexions pour conclure	414
. Et maintenant que faire	416
EN GUISE DE CONCLUSION : KINSHASA EN L'AN 2 000	425
. Première hypothèse	427
. Deuxième hypothèse	428
. Troisième hypothèse	431
. Analyse de la situation vraisemblable en l'an 2 000	431
,	151
BIBLIOGRAPHIE	433
TABLE DES MATIERES	471
CARTOGRAPHIE ET FIGURES	475
ANNEXES (microfiches)	477

CARTOGRAPHIE ET FIGURES

_	Zaïre : le phénomène urbain	2
_	Contraintes naturelles du site (c)	19
_	Aire urbanisée en 1973 (c)	20
_	Les étapes de la croissance (c)	21
_	Utilisation de l'espace (c)	21
	Relation entre population et espace (f)	22
_	Limites des «zones» et des quartiers (c)	23
_	Site général (c)	50
	Désignation usuelle des quartiers (c)	84
_	Courbe de croissance (f)	84
_	Dessin symbolique exprimant les oppositions à Kinshasa	105
	Mode de composition urbaine : le site (c)	126
_	Mode de composition urbaine : Le réseau viaire	127
	Mode de composition urbaine : Les pouvoirs	128
_	Mode de composition urbaine : les ruptures et les liaisons symboliques	129
_	Localisation des «zones» de Kinshasa (c)	135
_	Localisation des «collectivités» de Kinshasa (c)	136
	Évolution de la densité de peuplement sur le site de Kinshasa :	
	1930, 1960, 1975 (c)	148
	Principales ruptures dans le site (c)	169
—	Les marchés (c)	178
	Les marchés, facteurs d'organisation de l'espace urbanisé (c)	179
_	Activités (c)	180
_	Localisation des «zones» d'emplois et des espaces urbanisés (c)	181
_	Relations emploi-résidence (c)	182
_	Densité de peuplement (c)	183-184
	Situation de la voirie bitumée (c)	188
—	Principales opérations d'urbanisme de 1960 à 1976 (tab.)	192
	Situation chiffrée à la fin de 1973 (tab.)	207-211
_	Distribution des «zones» selon leurs taux d'activités et de scolarité en 1973 (Fig.)	209
	Situation des collectivités les plus attractives des zones les plus attrantes de Kinshasa (Fig.)	212

des emplois intellectuels (Fig.)	213
Typologie des quartiers selon la capacité d'attraction (c)	
- Kinshasa ville rompue (c)	
	217
Distribution des «collectivités» selon la scolarisation et les emplois (f)	237-241
 Distribution des 172 quartiers de Kinshasa selon l'indice 	
d'adaptation à la vie en ville (f)	
- Degré d'adaptation à la vie en ville (c)	245
- Quartiers Matonge et du 20 Mai	273
— Quartier de Bandalungwa	274
Quartiers de Kasa-Vubu et Ngiri-Ngiri	275
- Quartier de Ndjili-ancien	276
- Ndjili, quartier 2': le parcellaire	301
Quartiers Masina 2 et Bandundu	323
- SDAU de 1967 et de 1975	361
- Kinshasa : situation vers l'an 2 000	120,130

René de Maximy, né en 1935 en Haute Loire, a travaillé successivement :

- au Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du Ministère de l'Agriculture, où il a participé aux grandes enquêtes de 1963-64 sur la structure des exploitations agricoles françaises ;
- au B.D.P.A. (Bureau pour le Développement de la Production Agricole) où il a établi un plan quinquennal de T.O.M. des Comores. Il y a séjourné de 1964 à 1966 et en a tiré un ouvrage de géographie sur l'archipel (Thèse de 3è cycle : Université d'Aix-en-Provence) ;
- au B.E.R.U. (Bureau d'Études et de Réalisations Urbaines) qui l'envoya en 1968 au Zaire, puis au S.M.U.H. (Secrétariat des Missions d'urbanisme et d'habitat), où dans le cadre de la Mission Française d'Urbanisme de Kinshasa, il fit de multiples études urbaines sur les villes zairoises. En 1973, il lançait l'élaboration de l'Atlas de Kinshasa, publié en 1975 à l'IGZ et en France à l'IGN. Il en a ramené également le matériau du présent ouvrage.
- . en 1977, il se retrouve au Cameroun où il devient conseiller technique du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Il rentre à l'ORSTOM en septembre 1982.

L'auteur a choisi ce titre de «Kinshasa, ville en suspens...» car après vingt quatre ans d'indépendance, cette capitale africaine, créée en 1881, compte plus de 2,5 millions d'habitants et se développe sans contrôle. Nul ne peut savoir comment elle va évoluer et quand son urbanisation entraînera des troubles politiques et sociaux extrêmement graves. Cette approche socio-politique de la capitale du Zaire se divise en quatre parties dont les titres sont révélateurs :

- . Le projet belge, une ville aliénée;
- . Le projet zaïrois, une ville à l'abandon ;
- . Le projet kinois, une ville en quête d'identité ;
- . Kinshasa ville africaine, le Pouvoir des Urbanistes, les Citadins ; qu'on pourrait aussi intituler « l'impossible dialogue ».

L'auteur est à l'origine d'une œuvre collective unique en son genre : L'Atlas de Kinshasa (épuisé). A la suite de cette grande œuvre, M. Pain a tiré une analyse géographique remarquable et R. de Maximy le présent ouvrage où un style très personnel et une passion de son sujet, s'allie à une approche très percutante de l'urbanisation d'une des plus grandes villes d'Afrique.

Pour l'ensemble de leurs travaux sur Kinshasa, J. Flouriot, R. de Maximy et M. Pain ont obtenu la médaille de bronze décernée en 1983, en géographie, par le C.N.R.S. à une équipe de chercheurs.